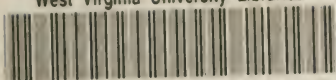


West Virginia University Libraries



3 0802 102283464 1

C. E. RAPPAFORT
LIBRARI
ROMA

RECEIVED

MAY 18 1964

WEST VIRGINIA UNIVERSITY
MEDICAL CENTER LIBRARY

DO NOT CIRCULATE





*De la bibliothèque
De M. Felli.*

HYGIÈNE

DE

LA BOUCHE.

IMPRIMERIE DE MIGNERET, RUE DU DRAGON.

HYGIÈNE
DE
LA BOUCHE,
OU

TRAITÉ DES SOINS QU'EXIGENT L'ENTRETIEN
DE LA BOUCHE

ET LA CONSERVATION DES DENTS ;

PAR O. TAVEAU,

CHIRURGIEN DENTISTE,

REÇU PAR LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Dédié aux Mères de Famille.

DEUXIÈME ÉDITION

CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

Je tiens plus à conserver qu'à détruire.

PARIS,

CHEZ { L'AUTEUR, QUAI DE L'ÉCOLE, N° 12.
BÉCHET, Libraire, Place de l'École de Mé-
decine, N° 4.
DENTU, Lib., Palais Royal, galeries de bois.
Et les principaux Libraires.

1826.

RK
34. F8
- 38
1826

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
LYRASIS Members and Sloan Foundation

TRAITÉ

DES SOINS QU'EXIGENT L'ENTRETIEN DE
LA BOUCHE ET LA CONSERVATION DES
DENTS.

INTRODUCTION ,

OU

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

DESTINÉ A FAIRE RESSORTIR L'IMPORTANCE DES SOINS
QUE RÉCLAME L'ENTRETIEN DE LA BOUCHE.

IL est dans l'Hygiène, ou la science qui traite de la conservation de la santé, une vérité première et fondamentale ; c'est que les soins que nous donnons aux différentes parties de notre corps doivent être proportionnés au nombre et à l'importance des fonctions confiées aux or-

ganes qui les composent : or, il en est peu, sous ce rapport, qui méritent une attention plus soutenue que la bouche.

Siège du goût, c'est elle qui nous fait acquérir la connaissance des qualités sapides des corps, et nous offre ainsi pour notre conservation, par l'intermède de ce sens précieux, des avis qui se renouvellent à chaque instant sous le caractère séduisant du plaisir. Auxiliaire presque indispensable de l'estomac dans l'acte de la digestion, c'est elle qui fait subir aux substances étrangères dont nous faisons notre nourriture habituelle, le premier de ces changemens successifs, en vertu desquels elles deviennent pour chaque organe les élémens de sa nutrition et les matériaux de son accroissement.

Telle est l'importance de la bouche, seulement sous ce double rapport du goût

et de la digestion , que tous les médecins , anciens et modernes , qui se sont occupés soit de rechercher les rapports qui existent entre la structure des êtres organisés et les phénomènes dont sont chargés leurs organes , soit de déterminer les conditions sur lesquelles repose chez eux la conservation de la vie , n'ont rien négligé de ce qui pouvait conduire à la connaissance intime de sa composition.

Les poètes eux-mêmes , dont le génie s'enflamma toujours à l'idée de tout ce qui peut contribuer au bien-être de l'homme , ont chanté les douceurs du goût et les avantages de la mastication ; et si nous consultions l'histoire , nous trouverions que plusieurs peuples ont attaché tant de prix aux fonctions de la bouche , qu'ils ont fait des précautions desquelles dépend son état de santé naturel , tantôt l'objet

de soins légalement obligatoires (1), tantôt le sujet de préceptes religieux (2).

Mais quelque nécessaire que soit l'intégrité de la bouche pour l'entretien de la vie et la conservation de la santé, tout ce qu'on a pu faire ou dire à son égard semblerait peut-être exagéré, si cette partie ne procurait encore à l'homme quelque chose de plus que des intérêts purement matériels, ou, pour mieux dire, si elle ne contribuait de la manière la plus directe à multiplier les jouissances de son être moral en agrandissant la sphère de sa vie de relation.

La bouche n'est-elle pas en effet le centre et la partie la plus remarquable

(1) Il est défendu aux Turcs de se faire arracher une dent sans l'autorisation expresse d'un officier public.

(2) Voyez les lois de Moïse.

de la physionomie, ce miroir si rarement trompeur sur lequel viennent se peindre tous les sentimens qui peuvent agiter le cœur humain, ce transparent vivant de l'âme qui tout-à-coup nous séduit ou inspire de l'aversion.

Faisant de la bouche l'objet d'un culte non moins cruel que ridicule, quelques peuples sauvages ont pu, dans cette dépravation du goût qui accompagne l'ignorance et la barbarie, faire subir aux lèvres et aux dents d'horribles mutilations, et outrager ainsi la nature en voulant l'orner. Mais s'il est une vérité qui ne s'est jamais démentie, c'est que tous les peuples civilisés, toutes les nations chez lesquelles la culture des beaux arts a produit une connaissance intime de l'harmonie qui doit régner dans les formes humaines, et amène par suite ce senti-

ment exquis et délicat du beau , n'ont pas plus varié sur la part que prend une bouche saine et régulière dans la beauté et l'agrément de la physionomie , que sur le genre de soins dont les différentes parties qui la composent sont susceptibles.

A Athènes comme à Rome, et à Paris comme à Athènes, des dents sales, rongées par la carie ou couvertes de tartre, une haleine fétide, ont été des sujets de dégoût et des motifs d'éloignement ; tandis qu'il y a deux mille ans comme aujourd'hui, et dans deux mille ans comme demain, des lèvres fraîches, une haleine pure, des dents blanches et régulièrement placées, des gencives vermeilles ont été et seront assurément le plus vanté comme le plus piquant des attraits.

Tels sont même l'impression forte et

l'ascendant irrésistible que peut exercer sur nous l'aspect que donnent à la physionomie certaines dispositions de la bouche, que nous nous trouvons quelquefois engagés pour la vie dans des nœuds indissolubles par un seul mouvement des lèvres et par la toute-puissance d'un sourire. Et, par un contraste frappant, que de personnes, hommes ou femmes, ne doivent qu'à l'aspect désagréable que donne à la figure une bouche négligée, l'éloignement de celles dont elles désiraient l'alliance ou l'amitié ?

Les avantages que l'homme retire, dans ses rapports sociaux, de l'intégrité de la bouche considérée comme partie essentielle de la physionomie, sont donc incontestables ; eh bien ! ils ne sont rien encore en comparaison de ceux qu'elle lui procure comme organe de l'articula-

tion de la voix , comme instrument de la parole ; cette faculté précieuse qui lui fournit les moyens d'exprimer d'une manière facile , claire et prompte , ses sensations , ses sentimens , ses affections , tout ce qui résulte , en un mot , de l'exercice de ses facultés intellectuelles.

Il n'appartient qu'aux hommes qui , par la nature de leurs fonctions , sont appelés à parler en public et à convaincre l'esprit de leurs semblables par les charmes entraînants de l'éloquence et les graces de l'élocution , de sentir tout le prix d'une bouche saine et pure , et les soins , pour ainsi dire religieux , que nous devons apporter à sa conservation.

Interrogeons cet avocat qui , par les ressources de l'art sublime de la parole , maîtrise l'esprit de ses juges au point d'enchaîner leur raison ; cet acteur qui ,

par les seules inflexions de sa voix , rend tellement sensible la pensée qu'il est chargé d'exprimer , qu'il nous arrache malgré nous des larmes ou des soupirs ; et cette actrice enfin dont la voix pure et sonore produit ces sons harmonieux dont le charme entraînant nous subjugué et nous enivre ; tous nous diront que la bouche est l'instrument de tant de prestiges , et que sans les soins qu'ils prennent de conserver leurs dents ou de masquer leurs imperfections par quelque secret de notre art , leur voix ne serait , dans bien des cas , qu'un sifflement continué et souvent même un glapissement obscur.

Le grand nombre et surtout la nature particulière des usages de la bouche , démontrent donc assez clairement toute l'importance de l'étude des maladies qui

peuvent affecter les parties qui la composent, et justifient assez l'opinion des médecins qui, de temps immémorial, ont établi la nécessité de faire de ces maladies l'objet d'un art essentiellement distinct des autres branches de la médecine, sinon dans son étude, du moins dans sa pratique.

Cet art, malheureusement, après avoir été connu et cultivé avec succès par les anciens, resta pendant plusieurs siècles plongé dans le plus profond oubli, et il ne sortit de cet oubli que pour être exploité par les mains avides de l'empirisme le plus aveugle et du plus honteux charlatanisme, dont les travaux de Fauchard, de Bunon, de Bourdet, de Jourdain, et de quelques autres hommes recommandables, ne l'ont enfin arraché qu'avec peine sur la fin du siècle dernier.

Depuis cette époque, la médecine dentaire, se ressentant de l'heureuse impulsion que l'esprit investigateur de notre siècle a imprimée à toutes les parties de l'art de guérir, et trouvant surtout un puissant motif d'émulation dans le prix que les progrès toujours croissans du luxe nous portent à attacher à tout ce qui peut relever l'éclat de la beauté, s'est enrichie de nouvelles découvertes et a fourni matière à plusieurs ouvrages.

Mais il est juste de le reconnaître, et il faut le dire, la plupart de ces ouvrages ne représentent notre art que comme un art purement mécanique, dont le principal mérite est d'exercer sur les dents quelque opération minutieuse, ou d'appliquer dans la bouche quelques *pièces* artificielles, et qui croirait déroger s'il s'occupait un instant de conserver la bouche intègre en prévenant ses maladies.

Aussi tous ceux qui, se destinant à cet art, prennent ces ouvrages pour guides, se trouvent naturellement détournés de l'étude de la physiologie et de l'hygiène générales, sans lesquelles le dentiste, quelque adroit qu'il soit, ne sera pourtant jamais qu'un praticien borné et servilement assujetti aux opérations de la main, qu'un artisan exercé qui opère machinalement, et dont le défaut sera d'être toujours trop prêt à opérer.

Convaincu par expérience que l'inconvénient le plus commun des opérations faites dans la bouche, était souvent d'être trop tardives, et que les personnes qui les subissent n'en recevaient par conséquent dans bien des cas qu'un soulagement passager, j'ai reconnu qu'on avait jusqu'ici beaucoup trop négligé de remonter à la cause des maladies des dents,

et je résolus de donner aux moyens de conserver ces précieux organes la même attention que tant d'autres ont accordée à la manière de les arracher ou de les remplacer.

Mon intention n'était d'abord que de publier le résultat de quelques observations particulières et de quelques recherches que j'avais faites sur la conservation des dents; mais plus j'approfondissais le sujet, plus j'entrevois l'immensité du champ qu'il me donnait à parcourir; car je restai bientôt persuadé que pour traiter convenablement l'hygiène de la bouche, il fallait nécessairement franchir les bornes que les usages ont assignées au dentiste dans l'étude de la médecine; c'est-à-dire étudier tous les points de l'hygiène en général avec une égale attention, pour appliquer ensuite à la bouche

les principes de cette science tout entière.

Dès-lors je regardai les traités généraux d'hygiène comme les seuls ouvrages qui dussent servir de base à mes recherches. Le sentiment de l'équité veut aussi que je donne ici un témoignage public et sincère de ma reconnaissance à MM. les docteurs Londe et Lachaise, qui se sont acquis par leurs travaux une place distinguée parmi les médecins qui ont agrandi le domaine de l'hygiène, et dont les sages conseils ont plus d'une fois fixé mon attention sur les matières que je devais plus particulièrement approfondir.

Sans doute en entreprenant la tâche que je me suis imposée, je ne me suis point fait illusion sur la difficulté de son exécution, et je ne me suis point dissimulé les critiques auxquelles elle pourra

donner lieu de la part de quelques dentistes qui croiront à tort les intérêts de notre art compromis. Mais ne serai-je pas suffisamment dédommagé de mes peines si, en développant les soins sur lesquels reposent, à toutes les époques de la vie, l'entretien de la bouche et la conservation des dents, et en le faisant d'une manière tellement claire, que tout le monde puisse les appliquer à soi-même, je parviens à rendre inutile le ministère effroyable de tant de charlatans dont les manœuvres honteuses tendent à faire croire que notre art ne consiste qu'en un tissu d'actions fallacieuses, quand il ne se montre pas disposé à exercer sur les bouches un vandalisme destructeur ?

Je sais que l'idée d'enseigner pour ainsi dire à tout le monde l'art de conserver des dents saines et belles jusqu'à une

extrême vieillesse, n'est pas une idée entièrement nouvelle; mais cette idée me semble n'avoir été nulle part développée convenablement pour procurer tout le bien qu'on est en droit d'en attendre.

Me citerait-on l'ouvrage que M. Duval a publié sous le titre de *Dentiste de la jeunesse*? Je reconnaîtrais que cet ouvrage, de même que toutes les autres productions de cet illustre maître, renferme des choses précieuses, et offre un tableau complet de l'éruption des dents et des soins qui peuvent la rendre régulière; mais il est juste de convenir que le caractère scientifique y domine trop, et que les préceptes d'hygiène s'y trouvent ensevelis sous une foule de vers ou de citations du milieu desquels peu de personnes étrangères à l'art ont eu le courage de les arracher.

Quant au *Dentiste des dames*, de M. Lemaire, cet ouvrage a pu séduire par son titre et sa forme ; mais aussitôt qu'on l'eut quelque peu examiné, on reconnut qu'il fourmillait de digressions étrangères au sujet, et on blâma ouvertement ce ton de prétention et d'afféterie, et ce style ampoulé qu'on y remarque d'un bout à l'autre. Si on veut, si on exige même aujourd'hui que les sciences ou les arts utiles trouvent un langage qui rende leur étude accessible à tout le monde, on veut aussi qu'on les fasse s'exprimer avec grace et clarté, et non en phrases romantiques ou en style de madrigal.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, du mérite de ces ouvrages, ils ont pu suffire pour l'époque où ils ont paru ; mais les progrès tout récents de l'art si important de con-

server la santé, permettent aujourd'hui de remonter plus directement à la source de toutes les maladies des dents, et les besoins de la société exigent en même temps sur chacun des principaux points de cette science un travail aussi précis dans son plan que simple dans son exécution, mais dégagé avant tout, autant que possible, de termes scientifiques qui en rendraient la lecture difficile aux personnes étrangères à la médecine.

Aujourd'hui la bouche est généralement le miroir de la propreté ou de la négligence, et à cet égard tout œil un peu scrutateur juge sévèrement. Telle est même l'opinion commune qu'on a de la malpropreté de la bouche, qu'on se surprend quelquefois à faire aux autres des reproches qu'on mérite soi-même.

On commence aussi à comprendre que

puisque de toutes les douleurs auxquelles les maladies assujettissent l'homme, il n'en est point qui soient plus insupportables que celles qui résultent de certaines affections des dents, on devient coupable envers soi-même et blâmable aux yeux de tous, de ne pas chercher de bonne heure à se mettre à l'abri de tant de maux par des soins de propreté ou par les secours d'un art qui, consulté à temps, peut prévenir des accidens fâcheux.

Ce que la crainte de la douleur a commencé, le désir de se conformer à un luxe naturel et bien entendu l'achèvera ; peut-être même ne sommes-nous pas loin du moment où chacun de nous craindra l'application de cette idée forte, mais juste, de *Lavater* : « Celui qui n'a pas soin de ses dents trahit, par cette négligence, des sentimens ignobles. »

Ce sont les femmes principalement ; elles dont la destinée tout entière est de plaire et de charmer ; elles qui n'ont pas dans la vie un seul désir , un seul besoin qui ne se rattache à l'envie de nous séduire et de mériter nos hommages ; ce sont les femmes, dis-je , qui commencent à sentir tout le prix qu'il faut attacher à la conservation de leurs dents : elles s'aperçoivent plus que jamais qu'une femme est rarement laide avec de jolies dents, tandis qu'il lui est impossible, même avec les plus jolis traits du monde, d'offrir l'aspect de la beauté , si sa bouche renferme des dents dont la carie se dispute les derniers vestiges , et elles reconnaissent enfin qu'il n'est point de parure si brillante qui puisse faire oublier leur perte.

Jaloux de seconder ce désir bien

louable qu'elles montrent de briller par des attraits naturels, j'écris surtout pour elles; et je leur dédie mon ouvrage. Il est imparfait sans doute, mais tel qu'il est je le crois susceptible de produire quelque bien, et par conséquent je ne pense pas qu'il soit tout-à-fait indigne de leur suffrage. Qu'elles consacrent à sa lecture une légère partie du temps qu'un grand nombre d'entre elles donnent à de frivoles occupations, et peut-être que toutes celles qui l'auront médité et auront fait sur elles-mêmes, et surtout sur leurs enfans, l'application des principes qu'il renferme, applaudissant aux vues qui l'ont dicté, le mettront au nombre des livres dont doit se composer la bibliothèque d'une mère de famille et d'une maîtresse de pension.

Platon veut qu'on instruisse les femmes

parce qu'elles ont une grande influence sur la constitution physique et morale de l'homme, et par suite sur le sort des nations. Mais quelle science importe-t-il donc alors le plus de leur apprendre, que celle de conserver et de bien élever leurs enfans. Ca j'en appelle ici au témoignage de la plupart des mères, en est-il une seule qui, en voyant le fruit de ses amours traîner une existence douloureuse, n'échangeât mille fois l'éclat que peuvent jeter sur elle les arts d'agrément dont l'étude a occupé toute sa jeunesse, contre le bonheur si doux de connaître par quels moyens elle aurait pu préserver son enfant de la douleur ?

C'est donc au philosophe moraliste à déployer toutes les ressources de l'éloquence pour exciter l'enthousiasme maternel ; mais c'est aux médecins, aux

médecins seuls, chacun en ce qui le concerne plus particulièrement, à se charger du soin de diriger convenablement cet enthousiasme.

Le désir de remplir une aussi noble tâche a guidé ma plume; puissé-je donc ne pas être trompé dans l'espérance flatteuse que j'ai d'être utile aux femmes, et surtout aux mères, et je jouirai d'un bonheur que ne sauraient affaiblir ni le souvenir de quelques peines, ni la crainte de la critique, à laquelle s'expose tout homme que l'amour du bien porte à restreindre le domaine de l'erreur ou l'empire des préjugés !

The first of these is the fact that the
 government has been unable to
 secure the necessary funds to
 carry out its policy of
 maintaining the peace and
 order of the country. This
 has led to a state of
 anarchy and lawlessness
 which has caused the
 suffering of the people.
 The second is the fact that
 the government has been
 unable to maintain the
 integrity of the country.
 This has led to a state of
 disunity and division
 which has caused the
 suffering of the people.
 The third is the fact that
 the government has been
 unable to maintain the
 stability of the country.
 This has led to a state of
 uncertainty and
 confusion which has
 caused the suffering of
 the people.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA SORTIE DES PREMIÈRES DENTS , ET
DES MOYENS DE PRÉVENIR ET D'ARRÊTER
LES MALADIES QU'ELLE PEUT OCCASION-
NER.

§. I.^{er}

*De l'Ordre dans lequel sortent les pre-
mières Dents , ou Phénomènes de la
première Dentition.*

UNIFORME dans sa marche comme dans ses vues, la nature a imposé à tous les êtres organisés une loi commune : elle a voulu que leur vie ne fût qu'une série continue d'actes , dont les résultats généraux sont l'accroissement et le dépérissement. L'homme ne fait point exception à cette loi générale ; aussi le cours entier de son existence est-il évidemment partagé en deux époques essentiellement distinctes : l'une , pen-

dant laquelle son corps acquiert de jour en jour un nouveau degré de perfection par le développement de ses organes et celui des fonctions qu'ils exécutent ; l'autre durant laquelle au contraire il décroît, en perdant progressivement le principe qui l'animait.

La première de ces deux époques, celle de l'accroissement, est assurément la plus remarquable ; elle se distingue par un ordre de phénomènes qui tiennent à la nature de la partie qui se développe et au caractère du rôle qui lui est confié. Réguliers, ces phénomènes sont pour celui chez lequel ils s'opèrent une cause réelle d'accroissement et de perfection ; irréguliers, ils deviennent un véritable motif de souffrance et de mort : les premiers tiennent à la nature exerçant librement son empire sur les corps qu'elle a formés ; les seconds dépendent des écarts de cette même nature contrariée par nos institutions et par

les causes physiques sous l'empire desquelles nous vivons.

L'apparition des dents est sans contredit un des plus importans de ces phénomènes ; elle a lieu à un âge où la douleur a de grands effets , où le trouble d'une partie va promptement retentir dans tout le reste du corps. Aussi est-elle une époque très-remarquable dans la vie de l'homme , et s'il est tout-à-fait indispensable que le médecin étudie profondément et en détail tous les actes qui la composent , pour pouvoir combattre avantageusement les nombreux désordres qu'elle peut amener avec elle , une idée précise de la manière dont elle s'effectue peut seule aussi mettre les personnes qui se chargent de l'éducation de la première enfance dans le cas de prévenir ces désordres , et même d'en suspendre les dangereux effets dans les circonstances où l'intervention d'un médecin serait jugée impossible.

L'enfant, quelques mois après sa naissance, ne trouvant plus dans le sein de sa nourrice une nourriture proportionnée à l'importance de ses besoins, doit nécessairement recourir à des alimens plus solides et plus abondans; c'est aussi à cette époque que ses mâchoires s'arment de pièces nécessaires à la trituration des substances alimentaires. Vingt dents, dix à chaque mâchoire se présentent successivement deux à deux, c'est-à-dire une pour chacun des deux côtés de la mâchoire.

C'est presque toujours du sixième au septième mois après la naissance que les premières dents commencent à percer les gencives. Les premières que l'on voit paraître sont ordinairement les deux dents de devant de la mâchoire inférieure, qui sortent tantôt en même temps, tantôt séparément, à quinze jours ou trois semaines de distance. Quelque temps après, les correspon-

dantes de la mâchoire supérieure se manifestent aussi, soit simultanément, soit isolément. Les dents voisines d'en bas ne tardent pas à percer les gencives, une à gauche et l'autre à droite, et sont bientôt suivies de celles d'en haut. Ces huit dents ont reçu le nom de *cu-néiformes*, à cause de leur ressemblance avec un coin, et celui d'incisives, parce que ce sont elles qui servent à couper et à diviser les alimens. Les deux premières sont distinguées par le nom de moyennes, et les deux autres par celui de latérales.

Vers la fin de la première année deux dents paraissent encore à chaque mâchoire, une de chaque côté, en commençant toujours par celle d'en bas. Celles-ci portent le nom de canines, parce qu'elles dépassent les autres dents, à peu près comme chez les chiens, et celui de lanières par rapport à la facilité avec laquelle elles rompent et déchirent les alimens soumis à leur

action. Celles d'en haut, les plus longues de toutes les dents, sont vulgairement appelées œillières, à cause de leur position par rapport à l'œil, avec lequel il est important de noter qu'elles n'ont absolument rien de commun.

Il est rare qu'il paraisse de nouvelles dents avant l'âge de dix-huit mois ou deux ans. Il en sort alors deux à chaque mâchoire, une à droite, l'autre à gauche, en commençant par celles d'en bas, et à ces quatre en succèdent bientôt quatre autres, qui suivent le même ordre dans leur apparition et qui, réunies aux quatre précédentes, forment huit molaires ou mâchelières: elles ont reçu ce nom parce qu'elles servent à broyer et à triturer les alimens; elles le partagent avec les douze dents qui viendront plus tard, et desquelles on les distingue par la dénomination de petites.

Dès que la sortie de ces vingt dents est achevée, on est tranquille sur la

dentition et l'on dit alors que l'enfant a toutes ses dents, parce qu'il ne doit plus en survenir d'autres avant quatre ans et demi ou cinq ans.

A cet âge, quelquefois même plus tard, vers la sixième année, se fait l'éruption de quatre autres dents molaires, dont deux à chaque mâchoire. Celles-ci sont plus grosses que celles du même ordre qui ont apparu vers la deuxième année, desquelles elles diffèrent encore en ce qu'elles ne sont pas renouvelées et sont permanentes, tandis que les vingt premières sont temporaires. Elles peuvent être considérées comme le passage intermédiaire de la première et de la seconde dentition : elles forment par la suite les premières grosses molaires.

Lorsque toutes les dents dont je viens de parler sont sorties, elles complètent le nombre de vingt-quatre dents, dont douze à chaque mâchoire; on les appelle dents de lait parce que

la plupart viennent pendant que l'enfant est encore à la mamelle ; elles doivent toutes tomber et être remplacées par de nouvelles , excepté les quatre dernières qui , comme je viens de le dire , sont permanentes.

D'après ce simple exposé , on voit qu'on peut distinguer trois époques bien marquées dans le travail de la première dentition ; cette distinction ne sera pas inutile , comme on le verra par la suite quand je traiterai des accidens qui peuvent survenir pendant cette période de la vie de l'enfant , et des moyens qu'on peut employer pour les prévenir ou les combattre.

La première époque s'étend depuis le sixième ou le septième mois après la naissance , jusqu'à dix-huit mois ou deux ans. La seconde depuis l'âge de deux ans jusqu'à celui de quatre ans et demi ou cinq ans , et la troisième enfin depuis ce dernier âge jusqu'à la chute des dents temporaires ou pri-

mitives, c'est-à-dire jusqu'à six ou sept et même huit ans.

Pendant la première de ces trois époques sortent les huit incisives et les quatre canines; pendant la deuxième les huit petites molaires, et pendant la troisième les quatre grosses du même nom.

La sortie ou l'éruption des dents de lait ne se fait pas toujours dans l'ordre que je viens d'indiquer; elle commence quelquefois plus tôt et d'autres fois plus tard, mais rarement néanmoins avant le sixième mois de la naissance, et rarement aussi après le quatorzième.

Cependant on a vu des enfans qui ont eu à cet égard une extrême précocité, puisque quelques-uns sont nés avec des dents (1); il semble naturel au premier abord de croire que la présence de ces dents étaient une preuve de dé-

(1) Louis XIV en fut lui-même un exemple. Voyez à cet égard les différens Traités d'accouchemens.

veloppement extraordinaire et l'indice d'une forte constitution; mais l'expérience a démontré quelquefois le contraire, car plusieurs de ces enfans étaient faibles et délicats et n'ont vécu que très peu de temps.

D'autres fois les premières dents ne sortent que très-tard, comme à dix-huit, vingt mois et même deux ans. Leur éruption dans ce cas se fait en général à des époques plus rapprochées les unes des autres et quelquefois presque toutes en même temps.

Ce retard n'est pas toujours exempt de danger pour l'enfant, comme on le verra lorsqu'il s'agira des accidens de la première dentition; car la nature dévie rarement de sa marche ordinaire, sans que ce soit au préjudice de la régularité de ses actes, ou pour mieux dire au détriment de la santé.

Comme des détails dans lesquels nous sommes entrés à l'égard de la sortie de chaque dent, il pourrait ré-

sulter quelque oubli relativement à la marche naturelle de la première dentition, j'ai pensé qu'il serait utile d'en représenter ici d'un seul trait le tableau exact; en faisant toutefois observer que ce tableau n'exprime que les époques les plus fréquentes, celles qui résultent de l'observation de tous les médecins-physiologistes qui ont écrit sur la dentition.

Première Dentition, ou époque de la sortie des Dents de lait.

1^{re} Époq. { De 6 à 8 mois les 4 incisives moyennes.
De 8 à 10 — les 4 incisives latérales.
De 10 à 13 — les 4 canines.

2^e Époq. { De 15 à 20 mois les 4 1^{res} petites molaires.
De 20 à 36 — les 4 2^{mes} petit. molaires.

3^e Époq. { De 6 à 7 ans les 4 premières grosses molaires qui ne seront pas remplacées.

§. II.

*Des Accidens auxquels peut donner lieu
la sortie des premières Dents.*

Les accidens souvent funestes, qui ne sont que trop fréquens chez les enfans à l'époque de la sortie des premières dents, ont porté quelques médecins à regarder la dentition comme une maladie. Mais elle ne peut pas plus être considérée comme telle que l'accouchement naturel : l'une et l'autre sont des opérations de la nature, qui exposent les individus chez lesquels elles s'accomplissent à des dangers plus ou moins grands, et dont la douleur est la compagne presque inséparable.

Ce ne sont pas d'ailleurs les seules fonctions qui soient sujettes à de tels inconvéniens; la menstruation, surtout lorsqu'elle commence à s'établir chez les jeunes filles, ne les expose-t-elle pas à beaucoup d'accidens? Cepen-

dant on ne peut la regarder comme une maladie, puisque son entier accomplissement est la condition sans laquelle il n'y a point de santé parfaite chez les femmes (1).

La douleur est, sans contredit, l'accident le plus fréquent de tous ceux auxquels sont exposés les enfans à l'époque de la dentition; quelques médecins l'ont même regardée comme la cause principale de tout le désordre qui survenait à cette époque; mais les raisons qu'ils ont apportées à l'appui de cette opinion sont aussi défectueuses que l'explication qu'on donne généralement de la cause qui la détermine. La douleur est ici plus souvent un effet qu'un motif; mais comment est-elle produite? C'est une question qui n'a pas encore été entièrement ré-

(1) « Sans elle, la beauté ne naît point ou meurt; l'âme tombe dans la langueur et le corps dans le dépérissement. » (Roussel, *Système physique et moral de la femme.*)

solue ; car les tiraillemens que les gencives éprouvent de la part des dents qui pressent sur elles , et auxquels on attribue ordinairement cette douleur, sont certainement insuffisans pour rendre raison des accidens formidables qui moissonnent un si grand nombre d'enfans.

Ce qu'il y a de certain à ce sujet , c'est que la constitution particulière de l'enfant entre pour beaucoup dans le développement de ces accidens. L'observation prouve en effet que la dentition est en général plus fréquemment pénible chez les enfans faibles et délicats, atteints de quelque vice, chez ceux qui sont mal nourris, qui sont nés de parens affectés de quelque maladie héréditaire, mais surtout d'une mère irritable, douée en un mot de ce qu'on appelle un tempérament nerveux.

Il ne faut pas croire cependant que les enfans forts et bien constitués

soient exempts de tout danger. Bien plus, quand ils sont atteints, les accidens sont en général plus intenses que chez les autres et même ils y succombent plus promptement.

Quelque difficile qu'il soit de préciser rigoureusement les dents dont la sortie est accompagnée de plus d'accidens, on peut cependant avancer qu'en général ceux qui surviennent pendant la première époque de la première dentition sont moins graves et moins fréquens que ceux qui surviennent pendant la seconde, et la troisième y est encore moins exposée que les deux premières; de telle sorte que c'est avec raison qu'on regarde la sortie des huit petites molaires comme la plus dangereuse, car elle est très-souvent accompagnée de convulsions.

Cependant l'opinion des médecins est encore divisée à cet égard; ce dont nous prenons acte pour prouver qu'on a généralement exagéré les dangers

qui accompagnent l'éruption des dents aussi bien que leur remplacement.

Lorsque les dents sortent presque toutes en même temps, quelle que soit d'ailleurs l'époque, leur éruption est en général plus dangereuse que lorsque la sortie est successive. Enfin cette éruption est plus pénible lorsqu'elle est précoce que lorsqu'elle est tardive, et elle est d'autant plus à craindre que le nombre des dents qui sortent à la fois est plus grand.

Lorsque les premières dents sont prêtes à sortir, l'enfant éprouve d'abord aux gencives de la démangeaison et un prurit, qui l'engage à porter ses doigts dans sa bouche ou tous les corps qu'il peut saisir, et à les mordre. Il éprouve un sentiment de chaleur dans la bouche qui est un peu sèche : bientôt on aperçoit aux gencives un peu de rougeur et de gonflement ; il survient un mouvement de fièvre, l'enfant a de l'agitation, et

tourmente le sein de sa nourrice. Tant que cet état est modéré, on ne peut le regarder comme le signe d'une dentition difficile, car il est bien peu d'enfans qui ne l'éprouvent en tout ou en partie.

Malheureusement cet état ne se borne pas toujours là, surtout au moment de l'éruption des dents canines ou des petites molaires. Le gonflement des gencives devient alors beaucoup plus intense; elles sont très-rouges, dures, douloureuses et chaudes au toucher. Quelquefois même leur tension est si considérable qu'elles paraissent menacées de gangrène: la bouche, très-sèche et aride, présente souvent dans son intérieur des apthes soit aux lèvres, soit aux gencives.

Il n'est pas rare de voir survenir du gonflement aux glandes qui sont situées sous la mâchoire inférieure, et une salivation abondante.

Si on porte l'attention ailleurs que

vers la bouche, on voit que les joues sont rouges et chaudes, la fièvre violente : l'enfant dans son agitation porte continuellement ses mains sur son visage et dans sa bouche ; prend, quitte et reprend sans cesse le sein de sa nourrice, et ne peut s'endormir qu'entre ses bras. Ses yeux abattus expriment un état de langueur dont le sentiment douloureux l'accable d'abord plus qu'il ne s'agit.

Son sommeil, qui était auparavant paisible et de longue durée, est troublé, souvent interrompu, et même tout-à-fait impossible ; il s'agite et crie continuellement : le sein de sa nourrice, qui naguères lui apportait le calme et le repos, n'a plus pour lui cette précieuse vertu. Si l'insomnie n'est pas complète, à peine commence-t-il à s'endormir, que des soubresauts le réveillent. Quelquefois il survient une toux plus ou moins fréquente, de la difficulté de respirer, même des vo-

missemens et des mouvemens spasmodiques.

Le relâchement du ventre et le dévoieiment accompagnent assez souvent les symptômes dont je viens de parler. Le malade car il mérite malheureusement ce nom, est tourmenté par des tranchées, rend des selles liquides, fréquentes, verdâtres, quelquefois assez fétides. En général, le dévoieiment, lorsqu'il n'est pas fort, doit être regardé, ainsi que la salivation, comme une évacuation favorable et salutaire qu'il faut plutôt entretenir qu'arrêter.

Les convulsions sont un des accidens les plus dangereux de ceux qui accompagnent fréquemment la première dentition. Tantôt elles surviennent seules, d'autres fois, et cela bien plus fréquemment, elles se joignent aux accidens précédens, dont elles aggravent le danger.

C'est plus particulièrement pendant l'éruption des petites molaires, de deux

à trois ans environ, que les enfans y sont sujets. Quelquefois elles sont légères, et bornées à quelques mouvemens spasmodiques des membres, et alors elles sont peu dangereuses; mais d'autres fois elles sont violentes, générales, accompagnées de hoquet, du serrement des mâchoires, de roideur des membres. Alors la vie de l'enfant court le plus grand danger, et souvent il succombe au milieu des convulsions les plus effrayantes, malgré les secours les plus prompts et les plus sagement administrés.

Les convulsions qui surviennent chez les enfans à l'époque de la dentition, sont pourtant loin de dépendre toujours de la sortie des dents; elles peuvent être produites par plusieurs autres causes, et parmi ces causes il n'en est point de plus fréquentes que les vers intestinaux.

Comme ces convulsions peuvent être très-facilement confondues avec

celles de la dentition , même par des personnes qui auraient quelques connaissances médicales , et que cependant elles réclament un traitement tout-à-fait différent , il ne sera pas hors de propos de donner ici les signes caractéristiques de la présence des vers. On la reconnaîtra aux suivans : l'enfant éprouve une démangeaison continuelle au nez , il a les yeux cernés et leurs pupilles dilatées. Son visage est bouffi et son haleine forte. Il éprouve dans la gorge une démangeaison qui occasionne dans cette partie, des mouvemens semblables à ceux de la déglutition. Tantôt perte entière d'appétit , tantôt au contraire une faim vorace. Son ventre est tendu, dur et douloureux, surtout vers l'ombilic, il a souvent alors des coliques, accompagnées d'une fièvre qui abat toutes ses forces.

Tous ces symptômes ne se manifestent pas toujours chez le même enfant

affecté de vers ; mais il n'est pas nécessaire qu'ils soient tous réunis pour en faire présumer la présence ; quelques-uns des principaux suffisent à cet effet ; car on n'en a jamais l'entière certitude, que lorsque des vers ont été rendus, soit dans les selles, soit par les vomissemens.

La dentition peut encore donner lieu au développement de plusieurs maladies, telles que l'inflammation des yeux, la cécité, les fluxions sur la figure, les écoulemens par les oreilles, le catarrhe pulmonaire, la toux convulsive, et même le croup, les scrophules, le carreau ou atrophie mé-sentérique, la fièvre hectique et la consommation.

Mais il serait aussi dangereux de laisser croire aux parens, que contraire aux connaissances physiologiques actuelles de prétendre que ces maladies sont le résultat direct de la sortie des dents. La maladie locale

que détermine la dentition n'agit ici qu'en mettant en jeu l'action de quelques causes morbifiques auxquelles étaient prédisposés les organes qui sont le siège de ces maladies, dont tout autre motif d'excitation aurait également pu favoriser l'entier développement.

Enfin on a vu quelquefois, mais trop rarement à la vérité, des enfans réduits par les maladies qui accompagnent la dentition, au dernier degré de marasme, et dont on désespérait déjà, se rétablir tout-à-coup par une révolution favorable qu'avait produite l'éruption inattendue de plusieurs dents. On conçoit aisément que ces heureux changemens sont entièrement dus à la nature, et que par malheur l'art ne possède pas toujours les moyens de les opérer, ou même de les favoriser.

Il serait toujours imprudent de négliger les maladies dont pourrait être

affecté un enfant , sous le prétexte que la sortie future des dents sera un motif de guérison. Une triste expérience montre tous les jours combien est funeste l'hésitation qu'on apporte à chercher de suite chez les enfans à rappeler la nature à une marche régulière.

§. III.

Des Moyens de prévenir et d'arrêter les maladies que peut occasionner la sortie des premières Dents.

La dentition , je l'ai dit et la vérité veut que je le répète , est l'ouvrage de la nature , et dans beaucoup de cas on doit l'abandonner à ses forces. Mais de légers secours et un régime sagement ordonné peuvent cependant dans tous les cas aider et faciliter cette importante et douloureuse fonction.

Lorsque les accidens sont légers ,

comme pendant le temps que nous avons nommé la première époque , qu'il n'y a qu'un peu de rougeur et de gonflement aux gencives , il faut seulement les humecter par quelque gargarisme rafraîchissant fait avec une simple décoction mucilagineuse édulcorée d'un peu de miel.

On mettra dans la bouche de l'enfant quelque corps mollet , tel qu'une racine de guimauve détremée dans une décoction d'orge miellée , et non pas des corps durs , comme des hochets d'ivoire , de cristal , ainsi qu'on le fait trop communément pour les enfans appartenans à la classe élevée de la société , et que le conseillent encore quelques auteurs : ces corps ne peuvent que devenir très-nuisibles en blessant les gencives et en augmentant l'inflammation dont elles sont déjà affectées.

Il est encore inutile de frotter les gencives avec le doigt , dans la vue de

les amincir , comme on le dit ; car il n'en est pas des parties vivantes et enflammées comme des corps privés de vie , que l'on use et que l'on amincit par le frottement ; cette manœuvre peut d'ailleurs augmenter l'irritation et la douleur.

Quant au jus de citron , dont quelques personnes vantent les heureux effets, malgré le respect que je dois à l'opinion de plusieurs dentistes distingués , je ne pense pas qu'il produise tout le bien qu'on lui attribue , et son emploi dans une foule de cas serait certainement contraire à une conduite sagement raisonnée. Rendons à nos devanciers le juste tribut d'hommages que mérite le bien qu'ils ont pu faire ; mais servons-nous de nos connaissances pour éviter les erreurs qu'ils ont commises

Si l'enfant avait un peu d'agitation et de fièvre , il faudrait lui donner quelques légers calmans , comme

une infusion de fleurs de tilleul ou quelques cuillerées d'eau de laitue, et entretenir la liberté du ventre par quelque petit lavement émollient.

Si le gonflement et la rougeur des gencives étaient si considérables que l'on craignît la gangrène de ces parties, ce que l'on reconnaîtra à leur couleur foncée et livide, outre l'usage des moyens dont j'ai parlé plus haut, il faudra toucher les gencives avec une liqueur un peu active. Ainsi on fera un petit pinceau avec de la charpie, on le trempera dans une décoction d'orge miellée animée de quelque peu d'acide muriatique, et on le promènera légèrement sur les parties malades. Ces mêmes moyens conviennent encore très-bien pour toucher les aphthes ou ulcérations quand il y en a.

Lorsque les accidens sont beaucoup plus graves, que la fièvre est très-forte, accompagnée d'agitation, de rougeur de la face, et que l'enfant est

fort et pléthorique, il faut avoir recours à la saignée. Le moyen le plus convenable pour tirer du sang dans ce cas, est l'application des sangsues derrière les oreilles : deux ou même trois de chaque côté, suivant la violence des accidens et la force du petit malade. Ce moyen est un des plus efficaces, même contre les convulsions; aussi est-il aujourd'hui généralement recommandé par tous les médecins. Le bain chaud, après les sangsues, ne peut produire que de très-bons effets en calmant l'éréthisme général.

Si l'aridité de la bouche, la rougeur de la face et des yeux, et la tuméfaction de la figure, et du délire annoncent qu'une grande irritation s'est portée vers la tête, le bain de pieds pourra produire un résultat favorable en attirant le sang vers les parties inférieures.

On a aussi dans ce cas appliqué quelquefois avec succès un vésicatoire

sur le cou; mais quelquefois aussi la douleur qu'il a occasionnée a semblé aggraver les convulsions. Aussi est-il prudent d'être sobre à l'égard de ce moyen.

Dans le cas d'agitation extrême et continuelle, de vive souffrance, d'insomnie, il faut donner le soir et même de temps en temps dans la journée, quelques cuillerées d'une potion calmante, dans laquelle on fait entrer un peu de sirop diacode ou quelques gouttes de laudanum liquide; mais il ne faut faire usage de ces remèdes qu'avec ménagement et dans les cas d'urgence, parce qu'ils peuvent produire la constipation; aussi donnera-t-on en même temps des boissons laxatives et rafraîchissantes, telles que l'eau de pruneaux, les bouillons de veau ou de poulet.

Les convulsions sont, comme nous l'avons dit, l'accident le plus grave de la dentition, et celui qu'il convient le

plus de combattre promptement. Les moyens à employer pour y parvenir , sont à peu près les mêmes que ceux qui ont été recommandés jusqu'à présent, mais surtout la saignée, les sangsues à la tête , soit derrière les oreilles, soit aux angles des mâchoires, les bains et les légers calmans. Très-souvent malgré l'emploi le plus sagement administré de tous ces moyens , on ne parvient pas à calmer les convulsions ; quelquefois même elles semblent empirer à mesure qu'on en fait usage.

C'est alors que tous les auteurs recommandent d'avoir recours à un moyen extrême ; je veux dire l'incision des gencives. Les uns veulent qu'on la pratique de très-bonne heure, dès les premiers accidens, quand même ils ne sont pas très-graves , prétendant que cette opération n'est sujette à aucun inconvénient, et qu'elle fait presque toujours cesser les accidens. Ils ajoutent même qu'elle est peu douloureuse ;

mais on leur a objecté que puisqu'il en est ainsi, ce n'est donc pas le tiraillement des gencives qui cause les accidens, et que sous ce rapport l'incision est au moins inutile; cette objection est plus spécieuse que solide, car ils auraient pu répondre qu'une incision franche ne saurait être comparée à une déchirure.

D'autres conseillent de n'inciser qu'à la dernière extrémité, lorsque tous les autres moyens ont été employés vainement, que les accidens sont très-graves et le danger imminent. Leur avis a prévalu et il paraît le meilleur, car l'incision des gencives n'est pas toujours aussi exempte d'inconvénient qu'on l'a prétendu. Comme on la pratique sur une partie qui est déjà très-enflammée, elle ne peut qu'augmenter encore l'irritation de cette partie, ou produire même la gangrène, ou au moins l'ulcération et la suppuration.

Ces accidens, rares à la vérité, sont loin cependant d'être sans exemple, et il suffit de savoir qu'ils peuvent arriver, pour qu'on ait lieu de les craindre et qu'on soit autorisé à prescrire à cet égard une prudence et une modération dont les charlatans et les dentistes routiniers ne sont toujours que trop disposés à franchir les bornes. D'ailleurs cette incision ne calme pas toujours les convulsions et n'empêche pas un très-grand nombre d'enfans d'y succomber.

Enfin lorsqu'on se décide à inciser les gencives, il faut toujours le faire le plus tard possible, lorsque la dent fait saillie sous la gencive et qu'elle paraît prête à sortir. On se sert pour cette opération de la lancette, ou du bistouri; mais on doit laisser son exécution à un homme de l'art, car dans des mains inexpérimentées, elle pourrait exposer à quelque danger.

Conjointement à l'usage de tous les

moyens qui viennent d'être indiqués , il faudra associer ceux que l'hygiène fournit ; s'ils ne peuvent point guérir par eux-mêmes , au moins ils peuvent seconder puissamment les premiers. Il devient même tout-à-fait indispensable de les employer comme moyens préservatifs aux approches de la première dentition , avant que les accidens ne se manifestent , afin de les prévenir , si la chose est possible. Certes , par leur secours on arrivera bien plus sûrement au résultat désiré , qu'en employant les colliers d'ambre et cette foule d'amulettes qu'accréditent l'ignorance et la crédulité , et dont quelques médecins ont encore aujourd'hui la faiblesse d'autoriser l'usage.

Ainsi , indépendamment de l'importance qu'on aura dû préliminairement attacher au choix d'une nourrice qui , pour les enfans délicats et nés de parens d'un tempérament nerveux , devrait toujours être d'une constitution molle

ou lymphatique, on aura le soin de faire respirer un air pur et libre, et de faire prendre de l'exercice à l'enfant, de le promener fréquemment si le temps et la saison le permettent. On ne lui fera prendre que des alimens légers et de facile digestion.

On ne perdra pas de vue non plus le régime de sa nourrice, s'il est encore à la mamelle; elle évitera avec soin l'usage des mets épicés et des liqueurs alcooliques, et tout ce qui peut exciter en elle des passions fortes, telles que la colère, la frayeur; car les grandes agitations de l'âme impriment au lait des qualités nuisibles, et plusieurs exemples viennent sanctionner cette assertion (1). On éloignera aussi de l'enfant tout ce qui peut le contrarier et l'irriter, et on attachera la plus grande importance à le tenir proprement.

Quant aux maladies auxquelles la

(1) Voyez Lachaise, *Hygiène physiologique de la femme*, page 383.

dentition peut donner lieu , en général elles ne peuvent se guérir que lorsque cette opération de la nature est complètement achevée. Leur traitement doit varier suivant l'espèce de maladie et les circonstances dans lesquelles elle se développe. Les détails à cet égard sont entièrement étrangers à mon sujet et dépasseraient nécessairement les bornes que m'impose le titre de cet ouvrage.

CHAPITRE II.

DE LA SECONDE DENTITION , ET DES PRÉCAUTIONS QU'ELLE NÉCESSITE POUR S'EFFECTUER RÉGULIÈREMENT.

§. I.^{er}

Phénomènes de la seconde Dentition , ou de la chute des Dents temporaires et de leur remplacement.

L'ENFANT ne conserve pas longtemps

les vingt dents dont sa bouche s'est garnie successivement depuis le septième mois environ de sa naissance jusqu'à trois ans; car à peine la sortie des quatre grosses molaires, dont l'apparition complète le phénomène de la première dentition, est-elle achevée, que la nature se prépare au travail par lequel s'effectueront la chute et le remplacement des vingt premières. Mais on voit que, fidèle au système admirable de prévoyance sur lequel sont réglées toutes ses œuvres, elle a jugé convenable de donner à l'enfant de nouvelles dents avant de le priver de celles du premier âge; car les quatre premières grosses molaires sont permanentes, comme on peut le voir en consultant le tableau de la première dentition, où elles sont indiquées comme faisant la troisième époque de la sortie des dents qu'on nomme improprement dents de lait.

C'est ordinairement vers l'âge de

sept à huit ans que commence la mue ou le remplacement des dents temporaires. Les deux dents de devant, que nous avons nommées incisives moyennes, tombent d'abord à la mâchoire inférieure, pour être immédiatement remplacées par deux nouvelles. Ensuite tombent les incisives moyennes supérieures, dont deux autres ne tardent pas à venir occuper la place.

Les incisives latérales inférieures suivent celles-ci, et sont bientôt aussi suivies à leur tour par les incisives latérales de la mâchoire supérieure.

Lorsque ces dents sont sorties, il y a un repos plus ou moins long; souvent même un intervalle de deux ou trois ans. Puis, vers l'âge de dix, douze et même treize ans, les premières petites molaires de l'une et l'autre mâchoire remplacent les premières petites molaires de lait, et bientôt les deuxièmes du même ordre viennent chasser et remplacer, également à chaque mâ-

choire, leurs analogues qui ne sont que temporaires. Enfin, en dernier lieu les quatre canines ou œillères viennent à leur tour déterminer la chute et occuper la place des primitives ou temporaires du même nom.

Cette dernière circonstance est à noter, car on dit généralement que la chute et le remplacement des dents de lait s'opèrent dans le même ordre que celui qu'elles ont suivi pour leur sortie. Mais l'éruption des canines ayant lieu le plus ordinairement après celle des petites molaires, fait une exception qu'il importe de connaître, quoique très-peu de dentistes l'aient remarquée : j'ai dit le plus ordinairement, car il arrive assez souvent que les canines tombent et sont remplacées dans la temps qui sépare la chute des deux petites molaires, quelquefois même avant la sortie de ces deux dernières.

A peine le remplacement des dents primitives ou temporaires est-il ache-

vé, que les deuxièmes grosses molaires ou mâchelières se font jour, ce qui a lieu le plus communément vers l'âge de douze à quatorze ans.

Telle est la marche que suit ordinairement l'éruption des vingt-huit dents dont sont pourvus les enfans qui touchent à l'âge de la puberté; mais elle présente assez souvent des irrégularités; et se montre, quant aux résultats qu'elle peut avoir sur la santé, tout-à-fait indépendante de celle qu'a suivie la sortie des dents de lait.

Parmi ces irrégularités, les plus fréquentes sont : le remplacement total des dents temporaires d'un côté de la mâchoire avant la chute de celles du côté opposé, la sortie des deuxièmes grosses molaires avant le remplacement des dents temporaires.

Enfin ce n'est guère, terme moyen, que de vingt à vingt-cinq ans que la sortie des quatre troisièmes grosses molaires, vulgairement nommées dents

de sagesse , vient compléter le nombre total de trente-deux dents dont l'homme est ordinairement pourvu quand il entre dans l'âge viril. Il n'est pas rare néanmoins que la sortie de ces dernières soit retardée, puisqu'on voit quelques personnes qui ne les ont eues qu'à cinquante, soixante ans, même plus tard, et quelquefois pas du tout.

Pour suivre l'ordre que j'ai adopté à l'égard de l'exposé des divers temps de la sortie des premières dents, j'ai jugé convenable de placer ici un tableau synoptique représentant les différentes époques auxquelles les dents sont remplacées.

| | | |
|-------------------------------|---|--|
| <i>1^{re} Époque.</i> | { | De 8 à 10 ans les incisives moyennes. |
| | | De 9 à 11 — les incisives latérales. |
| | | De 10 à 12 — les 1 ^{res} petites molaires. |
| | | De 10 à 13 — les canines. |
| | | De 12 à 14 — les 2 ^{mes} petites molaires. |
| <i>2^e Époq.</i> | { | De 13 à 17 ans les 2 ^{mes} grosses molaires. |
| | | De 20 à 25 — les 3 ^{mes} grosses molaires ou dents de sagesse. |

Terminons ce qui a rapport aux différens temps du développement des dents en faisant observer que cet acte de l'organisme est susceptible d'offrir un grand nombre d'irrégularités , non seulement pour l'ordre de leur sortie, mais encore pour leur nombre total ; c'est ainsi qu'on a rencontré plusieurs personnes qui n'avaient que vingt-huit, même vingt-quatre dents, tandis que chez quelques autres on en a vu jusqu'à trente-six.

J'aurais pu, à l'exemple de la plupart des dentistes qui ont écrit sur le développement des dents, faire étalage d'érudition en citant les nombreux écarts auxquels la nature est sujette à l'égard des dents ; mais, mu par le désir d'être utile plus que par l'envie de piquer la curiosité, j'ai tout sacrifié à la crainte de détourner l'attention des choses dont la connaissance seule est indispensable pour les personnes qui sont chargées de sur-

veiller les enfans dans cet instant quelquefois si pénible de la vie.

§. II.

Méthode simple et naturelle de rendre régulière la sortie des secondes Dents , et de prévenir ou combattre les accidens qui peuvent l'accompagner.

La sortie des dents de remplacement , dents permanentes ou secondaires , est en général moins pénible que celle des dents temporaires , ou primitives ; mais dans un très-grand nombre de cas , chez les enfans de la ville et particulièrement chez ceux des classes opulentes , elle est accompagnée d'accidens semblables à ceux que détermine l'éruption des dents de lait.

Cette malheureuse prérogative des enfans élevés dans le sein des grandes villes est l'infailible résultat de l'état d'excitation dans lequel , malgré les plus sages avis , on persiste à tenir leur

cerveau , dans un moment qui devrait être exclusivement consacré au développement de leurs forces physiques. Dans cette circonstance, en effet, le cerveau , constamment excité par l'usage intempestif qu'on fait de ses fonctions, devient un centre d'irritation , toujours prêt à rompre cet état d'équilibre parfait qui constitue la santé, et ne demande que la plus légère cause pour passer à l'état de maladie, et pour forcer toute l'économie à partager ses souffrances.

Chez les enfans de la campagne , au contraire , ou chez tous ceux qui dans les villes appartiennent aux classes inférieures de la société, une habitude soutenue de s'exercer en plein air et d'affronter, légèrement vêtus , l'intempérie des saisons, donne à la nature les forces nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions, et, en les préservant d'une constitution nerveuse exaltée, les rend moins sensibles à la douleur.

Quelle que soit néanmoins la constitution d'un enfant, la partie de la gencive qui environne la dent qui va être remplacée, est presque toujours légèrement enflammée; une légère irritation, accompagnée d'un peu de douleur, s'y développe long-temps même avant sa chute, et il n'est pas rare non plus d'y voir quelques petits abcès se former.

C'est surtout lorsque les petites molaires de remplacement s'ossifient, ce qui arrive de quatre à cinq ans, que les enfans éprouvent un état de mal-aise et d'indisposition générale, qu'on ne peut véritablement attribuer qu'à l'effort de la nature qui travaille au remplacement des dents temporaires.

Ils ressentent dans les mâchoires une démangeaison sourde qui n'est pas assez forte pour occasionner une véritable douleur, mais qui suffit néanmoins pour les inquiéter et les

plonger dans un état de tristesse bien apparente.

Il arrive même assez souvent que quelques dents de lait et particulièrement les molaires, se carient, et qu'il se forme sur la gencive des fluxions et même des ulcérations peu inquiétantes, il est vrai, mais toujours douloureuses.

L'irritation que le travail de la deuxième dentition détermine sur les gencives ne se borne pas toujours à la bouche, car dans bien des cas il suffit de la cause la plus légère, souvent même d'une cause inappréciable, pour que cette irritation se propage dans les parties environnantes; de là des maux d'yeux, de gorge ou d'oreilles, des éruptions croûteuses vers la tête et des dartres farineuses sur la figure, des migraines et des névralgies faciales.

Ces différens accidens sont presque toujours accompagnés d'un trouble de la digestion, auquel prédispose

d'ailleurs l'obstacle que l'ébranlement et la chute des dents de lait apportent à une complète mastication.

Enfin, il est très-fréquent aussi de voir le cou des enfans, dont les dents se remplacent, offrir une plus ou moins grande quantité de glandes engorgées, qui occasionnent dans tout l'espace qu'elles occupent un sentiment de gêne qui produit ce qu'on nomme vulgairement *torticolis*.

Ces glandes du cou surviennent particulièrement chez les enfans qu'un tempérament mou ou lymphatique prédispose aux maladies scrophuleuses, et elles persistent d'autant plus dans cet état d'engorgement inflammatoire, que cette prédisposition est plus marquée.

Quant aux convulsions, elles sont assurément moins fréquentes que pendant le travail de la première dentition, et ne surviennent guère que lorsque la chute et le remplacement de plusieurs

dents s'opèrent en même temps. L'observation prouve aussi qu'elles affectent plus souvent les enfans du sexe féminin que les jeunes garçons ; il n'est même pas sans exemple qu'elles soient survenues chez des personnes adultes à l'époque de la sortie des dents de sagesse , sans qu'on ait pu les attribuer à aucune autre cause.

Tels sont les accidens que le médecin dégagé de préventions, et fidèle observateur de la marche de la nature , peut véritablement attribuer à la sortie des dents secondaires. La plupart des autres maladies qu'on se plaît à croire qu'elle occasionne n'ont avec elle autre chose de commun que de se développer au moment où elle s'effectue.

Que les parens se pénètrent bien de cette vérité ; tous les dentistes qui la combattent avec force doivent passer à leurs yeux pour des hommes qui cherchent à faire ressortir outre

mesure l'importance de leur ministère. Ah ! la vie des enfans n'est-elle donc pas entourée d'assez d'écueils, sans qu'on cherche encore à exagérer le nombre déjà si grand des maladies qui peuvent les assaillir.

C'est donc en procurant de bonne heure aux enfans une constitution saine et vigoureuse, qu'on peut espérer de leur faire franchir sans accidens le moment où s'opère chez eux le phénomène de la deuxième dentition.

Cette précaution devient surtout indispensable pour les enfans nés de parens nerveux, et eux-mêmes d'un tempérament irritable. C'est particulièrement pour eux que dès l'âge de trois ou quatre ans deviennent indispensables l'exercice, les bains froids, une nourriture sagement réglée, l'habitude d'avoir la tête constamment découverte, et enfin une renonciation presque entière, de la part de leurs parens, à ces soins minutieux et à ces

prévenances continuelles qui les rendent aussi exigeans qu'incapables de supporter la moindre peine et d'affronter la plus légère douleur.

Néanmoins aux approches du remplacement des dents primitives, il est toujours prudent de chercher à détourner et à combattre l'irritation dont la bouche est alors le siège, car elle est susceptible de se propager facilement et d'occasionner des congestions sanguines vers le cerveau.

Ainsi, si la tuméfaction des gencives est considérable, indépendamment de l'emploi des gargarismes émolliens, comme ceux faits avec une infusion de fleurs de mauves, de feuilles de ronces, etc., miellées; des cataplasmes placés sous la mâchoire, et de l'application de trois ou quatre sangsues au-dessous de chaque oreille, on pourra faire, avec la pointe d'une lancette, quelques légères scarifications ou mouchetures sur la gencive gorgée de sang,

donner des lavemens émolliens au malade, lui faire prendre un bain de pied salé, et le mettre à une diète sévère et à l'usage des boissons relâchantes.

Lorsque les douleurs locales et l'état d'excitation générale résistent à ces différens moyens, auxquels on peut joindre une saignée générale et de légers calmans, il ne faut point hésiter à faire enlever les dents dont le remplacement s'opère, quelque peu disposées qu'elles semblent être à vouloir s'ébranler. Je pourrais citer plusieurs cas où j'ai fait de ces extractions avec le plus grand succès possible, si les ouvrages consacrés à l'art dentaire n'avaient pas appuyé leur nécessité sur un nombre suffisant d'exemples.

Quant aux accidens qui surviennent lors de la *pousse* des dents mâchelières ou molaires qui ne sont pas renouvelées, comme on a beaucoup plus de raisons pour les attribuer à

la résistance des gencives , que ceux qui se déclarent au moment de la première dentition , il est prudent d'en venir le plus promptement possible à l'incision de la gencive. Quelque obligation que j'aie contractée de ne parler que d'après des faits généraux qui ressortent d'une série d'observations , je dois néanmoins dire , pour appuyer cette assertion , que j'ai tout récemment par ce moyen , chez une jeune dame dont une dent de sagesse voulait paraître , arrêté le développement d'une affection nerveuse dont des migraines continues, des douleurs faciales et le resserrement spasmodique des muscles du cou étaient l'effroyable prélude.

Cette incision est peu douloureuse , puisque la tension qu'elle occasionne sur la gencive finit par engourdir cette partie , au point d'en suspendre la sensibilité , et , faite par la pointe acérée d'un instrument fort

tranchant conduit par une main habile et exercée, elle n'expose à aucun danger.

§. III.

Manière de diriger l'arrangement des Dents secondaires, et circonstances dans lesquelles il convient d'enlever celles qu'elles doivent remplacer.

Prévenir les maladies qui peuvent compliquer la sortie des dents et combattre convenablement ces maladies quand elles se déclarent, ne sont pas les seules choses que doit avoir en vue une mère ou toute personne qui se charge de l'éducation physique des enfans. Le développement régulier ou l'arrangement symétrique des dents, quand on ne le considérerait même que sous le rapport de l'agrément qu'il procure à la physionomie, serait déjà d'une assez grande importance pour réclamer la plus sérieuse attention, et

on ne saurait blâmer trop ouvertement l'indifférence que quelques mères apportent à cet égard : elles surtout auxquelles une expérience journalière apprend jusqu'à quel point la beauté, ou les principaux avantages extérieurs qui la constituent, peut contribuer non-seulement à l'embellissement, mais directement même au bonheur de la vie.

Quels sont donc les moyens propres à favoriser cet arrangement symétrique des dents secondaires? consistent-ils dans l'arrachement précoce des dents temporaires, comme l'ont prétendu, et le soutiennent encore plusieurs dentistes, ou bien dans la conservation des premières dents jusqu'à leur chute naturelle?

C'est une question qui peut être envisagée sous plus d'un point de vue, et dont la réponse doit varier autant que les circonstances dans lesquelles elle est faite peuvent différer

elles-mêmes. Tous les dentistes qui ont voulu la résoudre de prime-abord se sont exposés à des réfutations qui ont fait douter de leur talent, et tous ceux qui ont voulu se conformer trop à la lettre aux principes généraux qu'ils ont émis, ont commis des erreurs qu'ils eussent évitées en se dégageant un peu des règles. Aussi les personnes étrangères à l'art doivent-elles se montrer très-circonspectes dans la détermination qu'elles peuvent prendre à cet égard, et il est peu de cas où l'intervention d'un dentiste, mais d'un dentiste instruit et prudent, ne soit pour le moins deux ou trois fois nécessaire.

La principale attention qu'il convient d'avoir à l'époque du remplacement des dents de lait, c'est d'en faire l'enlèvement en temps convenable. Souvent elles ne tombent qu'avec difficulté, et leur présence devient une cause mécanique qui empêche celles

qui doivent les remplacer, de se développer convenablement, et les oblige même à prendre une direction vicieuse, ou un accroissement irrégulier.

Dans ce cas il ne faut point hésiter à les enlever, car en différant trop on expose un enfant à des difformités, qu'il est toujours moins facile de corriger que de prévenir. La crainte que manifestent beaucoup de dentistes, d'enlever avec la dent de lait le germe de la dent de remplacement, est tout-à-fait chimérique; car dès l'âge de quatre ans et demi ou cinq ans, ce germe est entièrement ossifié et ne touche plus à la dent temporaire dont la racine commence à disparaître.

Cependant il ne faut jamais trop se presser d'ôter des dents de lait, et il ne convient de le faire que quand on a des raisons valables; car quand on en enlève plusieurs de suite sans qu'elles soient ébranlées, les secondes ne s'arrangent pas si bien, parce

qu'elles trouvent plus de place qu'il ne leur en faut; ce qui n'arrive pas quand on les ôte à mesure qu'elles se renouvellent. Alors ne prenant exactement que la place qu'elles doivent occuper, elles adoptent un ordre symétrique qui relève encore l'éclat de la plus jolie figure, et donne même de la grâce à la physionomie la plus ingrate.

Rendons cette vérité bien sensible par un exemple. Chez un enfant de sept ans, on ôte les quatre incisives; elles sont remplacées, mais celles qui viennent étant plus larges que celles qui sont tombées, forcent bientôt les canines de lait à se déjeter, et les disposent à s'ébranler plus vite. Dans ces entrefaites, les petites molaires sont enlevées, celles qui doivent les remplacer ne trouvant plus dans la canine la résistance latérale qu'elle devrait leur offrir, s'avancent librement sur le devant, et envahissent

infailliblement sa place ; de telle sorte que la canine de remplacement manquant d'espace , se placera en dedans ou en dehors du cercle dentaire , et constituera ce qu'on nomme communément une surdent.

La difformité qui résulte d'une surdent est donc très-souvent le résultat du système perturbateur malheureusement adopté par un grand nombre de dentistes , parmi lesquels on compte même des praticiens distingués , que le désir d'opérer porte quelquefois à sacrifier des dents temporaires sous le plus léger prétexte. Elle est très-frequence chez les jeunes filles qui ont passé la plus grande partie de leur jeunesse dans les pensionnats.

La raison de la position défavorable dans laquelle se trouvent ces jeunes filles , est fort simple. Dans ces maisons , de deux choses l'une : ou bien on abandonne entièrement à la nature le soin de l'arrangement des

dents, et alors les jeunes filles courent les chances attachées à l'exécution d'une fonction que tout contrarie et que rien ne seconde; ou bien un dentiste est chargé de faire tous les six mois et quelquefois même tous les ans l'examen de la bouche de toutes les pensionnaires. Alors, soit qu'il cède à l'envie de prendre acte positif de sa visite, ou mieux, soit qu'il juge que l'extraction de quelques dents temporaires deviendra nécessaire avant le temps fixé pour sa visite subséquente, il sera toujours trop disposé à opérer, et cette détermination, prise sur une nécessité seulement probable, mais non absolue, doit avoir pour les jeunes filles des inconvéniens que leurs parens eussent évités en consultant le médecin dentiste, non pas plus souvent, mais en temps convenable pour chacune d'elles.

Enfin une des principales raisons qui doivent engager à ne pas trop se

hâter d'extraire les dents temporaires, c'est que leur présence contribue efficacement à favoriser l'agrandissement de la mâchoire, ou du cercle alvéolaire qui, à cet âge, est encore beaucoup au-dessous de ses dimensions naturelles; circonstance importante que la plupart des dentistes ne prennent pas en considération, et qui seule suffirait pour faire sentir le danger de toute précipitation qu'on mettrait à cet égard.

Au reste, il ne faut pas attacher une trop grande importance à une légère déviation des secondes dents, occasionnée par un défaut de place; car on voit très-souvent ces dents se ranger d'elles-mêmes à mesure que le cercle formé par le bord de la mâchoire s'agrandit. Ici, comme dans une foule de circonstances, la nature, comme une mère attentive et sage, opère seule et s'empresse elle-même de réparer ses torts; que de fois même ne

la voit-on pas s'efforcer de rétablir un ordre que d'imprudentes tentatives ou de fausses manœuvres ont accidentellement troublé.

Quant aux moyens d'extraire les dents de lait, ils sont toujours faciles. Quand cette opération est nécessaire, ces dents sont sans racines et presque toujours chancelantes, et leur extraction n'exige que le plus léger effort. Un fil suffit ordinairement à cet effet, et ce moyen, ainsi que quelques autres aussi simples, n'offre rien d'effrayant et sauve par conséquent aux enfans la crainte de la douleur. Si ces moyens ne suffisent pas, il faut nécessairement avoir recours à un homme de l'art, et éviter par là l'inconvénient qui pourrait résulter d'une dent de lait cariée ou enclavée par les autres dont elle occupe la place.

Une chose qu'il n'est pas rare de voir non plus, c'est que les secondes dents acquièrent une largeur dispropor-

tionnée à la mâchoire ; d'où il résulte que ne pouvant se placer convenablement, elles se serrent d'abord les unes contre les autres, et ne tardent pas à affecter une mauvaise direction, dont le résultat le moins défavorable, et malheureusement le plus rare, est l'expulsion d'une dent hors de la ligne tracée par le bord de la mâchoire. Ainsi serrées, les dents n'ont pas le seul inconvénient de se repousser mutuellement en différens sens et de frapper désagréablement la vue ; mais ne pouvant se nettoyer facilement, elles s'altèrent avec la plus grande promptitude, comme on le verra dans le chapitre que nous consacrerons aux soins journaliers que réclame la propreté de la bouche.

Il n'existe véritablement qu'un seul moyen de remédier aux inconvéniens d'une denture trop serrée : ce moyen est extrême, il est vrai, mais si on réfléchit à l'importance des avantages

qu'il procure, on n'hésite point à s'y soumettre ; c'est l'extraction d'une dent, qui est le plus ordinairement la première petite molaire. Veut-on se soustraire à la douleur qu'occasionne nécessairement l'extraction d'une dent qui a toute sa solidité, il faut l'ébranler insensiblement, et il suffit pour cela d'un gros fil passé autour du collet de la dent et tenu serré pendant plusieurs jours. L'opération faite, on voit insensiblement la place de la dent sacrifiée, être occupée par les voisines et disparaître en tout ou en très-grande partie. Si d'ailleurs ces dernières tardaient trop à se placer convenablement, on peut les attirer par un gros fil de soie, dont le dentiste le moins habile peut très-bien combiner l'action.

Cependant si chaque dent n'était qu'un peu trop large, on pourrait, avant de chercher à attirer celles qui sont les plus déviées de la rangée commune, passer une lime très-fine

entre plusieurs d'entre elles ; on obtiendra par ce moyen un quart ou même une moitié de dent , ce qui suffit ordinairement pour que toutes occupent leur place naturelle. Mais , je le répète , dans les cas très-fréquens où les dents seraient d'une extrême largeur , il vaudrait infiniment mieux en sacrifier une que de les entamer toutes. Cette détermination serait d'autant plus sage , que la mâchoire offrirait un défaut de conformation.

Au reste , ce n'est qu'après avoir reconnu la nécessité d'une extraction de dent hors de ligne , qu'on en vient à elle , et on peut avancer que le plus tard possible est toujours le meilleur. Quelque réitérées que soient les instances des personnes chargées du soin des enfans qui sont dans cette position , la prudence veut toujours qu'on ne mette aucune précipitation à s'y rendre.

Quelque soin qu'on ait pris de sur-

veiller de bonne heure l'arrangement des dents secondaires, il arrive néanmoins assez souvent que quelques unes d'entre elles persistent à se développer dans une mauvaise direction, et présentent même quelquefois des irrégularités fort bizarres. C'est ainsi qu'on voit dans quelques cas le bord latéral d'une dent regarder les lèvres; dans d'autres la face antérieure est devenue postérieure. On en voit aussi qui sortent très-haut sur les gencives, ou bien très-profondément sur le palais.

Parmi ces irrégularités, une des plus fréquentes est sans contredit la saillie en avant d'une dent quelconque, ou la tendance qu'a son extrémité à se porter vers le fond de la bouche. J'en ai rencontré une foule d'exemples, et j'ai constamment vu avec la plus vive satisfaction que la plupart des dentistes avaient jusqu'ici beaucoup trop exagéré les difficultés de leur redressement. Faisons ressor-

tir l'efficacité de nos soins, mais ne refroidissons pas le zèle de tant de personnes qui sont dans la nécessité d'avoir recours à nous.

L'art du dentiste offre donc une multitude de ressources pour obvier à ces différens inconvéniens; mais il est évident qu'il faut avoir recours à ces ressources le plus promptement possible, car les difficultés qu'on éprouve à corriger la direction vicieuse d'une dent augmentent nécessairement d'autant plus qu'elle acquiert davantage de solidité. Telle est même l'étendue du pouvoir de notre art à ce sujet, que par la simple évulsion d'une ou de plusieurs dents en temps opportun, on est parvenu à annuler les suites de cette disposition si défectueuse par laquelle la mâchoire inférieure vient faire saillie au-devant de la supérieure.

Les personnes dans la famille desquelles cette coupe de la moitié inférieure de la figure, qu'on désigne

vulgairement sous le nom de *menton* de *galoche*, serait très-prononcée et semblerait être héréditaire, agiraient sagement en soumettant de bonne heure leurs enfans à l'examen d'un dentiste iustruit; car par cela même qu'il est prouvé pour nous, que par la direction que nous donnons au remplacement des dents de lait, nous pouvons favoriser l'agrandissement de la mâchoire, il reste évidemment démontré que ce n'est pas parler avec trop de prévention de notre art, que d'avancer que par des manœuvres dirigées en sens opposé et appropriées au cas, nous pouvons favoriser le rétrécissement de cette partie, ou du moins nous opposer à son entier développement, et ce que le raisonnement indique à cet égard, l'expérience l'a déjà plus d'une fois démontré.

Les moyens propres à ramener une dent à sa place naturelle sont de deux sortes : les uns ont une action lente ,

continue et incapable d'occasionner la moindre douleur ; les autres agissent au contraire d'une manière prompte, mais douloureuse, et seraient par cela même plus rarement employés aujourd'hui, si d'un autre côté ils n'avaient pas des inconvéniens dont sont exempts les premiers.

La description de ces deux ordres de moyens appartient à la chirurgie et non à l'hygiène dentaire, et on conçoit d'ailleurs que leur application et leur combinaison doivent varier suivant une foule de circonstances, et que leur bon effet résulte uniquement de la perspicacité et de l'adresse du dentiste, auxquelles aucune description ne saurait suppléer, quelque correcte et minutieuse qu'elle fût. Mais comme la persévérance que mettent beaucoup de personnes à douter de l'efficacité des premiers de ces deux moyens ne saurait avoir que de tristes résultats, il n'est pas inutile que je rappelle ici qu'une

dent qu'on cherche à redresser ne représente pas une force inerte qu'on doit surmonter, mais seulement une force active dont on veut changer la direction, en modifier le mode d'accroissement.

Qu'on réfléchisse d'ailleurs à la facilité avec laquelle les plus résistantes de nos parties cèdent à l'action de la puissance la plus légère, mais longtemps continuée, et on reconnaîtra qu'un dentiste adroit peut avancer, sans crainte d'être démenti, qu'il est peu de cas dans lesquels un fil conduit habilement, et secondé par quelques autres moyens appropriés à la circonstance, et par conséquent d'une nature infiniment variable, ne lui suffise pour redresser une dent, quelque déjetée qu'elle soit. Ne voit-on pas tous les jours des membres arqués être insensiblement ramenés à leur rectitude primitive? Pourquoi penserait-on que les dents

fussent les seules de nos parties qui soient tellement fixées , qu'elles ne pussent changer la direction que quelques circonstances accidentelles les ont forcées de prendre ?

Les soins qu'exige l'arrangement des dents ou mieux l'entretien de la bouche chez les enfans , ne sont donc pour la plupart que d'une facile exécution , puisqu'ils consistent le plus ordinairement à observer la marche qu'affecte la nature , et à détruire les obstacles qui pourraient la forcer à dévier de son ordre habituel , en s'opposant à son entier développement.

Cette considération devrait être un mobile assez puissant pour l'emporter sur l'insouciance que témoignent à cet égard tant de parens , dont les uns affectent de méconnaître totalement la nécessité de ces soins , tandis que les autres les confient à des domestiques dont le zèle ne suffit jamais pour garantir les enfans des atteintes du mal :

aussi ne saurait-on trop se récrier contre cette confiance déplacée. Les mères, les mères seules, peuvent prendre assez d'intérêt à leurs enfans pour remplir cette tâche indispensable. J'appelle ici leur sollicitude et j'invoque leur tendresse : que jalouses de se montrer en tout dignes du nom si doux de mères et d'épouses, elles donnent seulement à l'entretien de la bouche de leurs enfans quelques minutes des heures qu'elles emploient à l'arrangement de leur chevelure, et bientôt nous cesserons d'être affligés du pénible spectacle que nous offre un si grand nombre d'enfans dont les bouches portent l'empreinte d'une destruction qui ne devrait être que le triste résultat du poids des années.

Je ne pense pas que pour se dispenser des soins dont je cherche à faire sentir l'importance, on puisse alléguer l'exemple de quelques personnes dont les dents sont dans le plus bel ordre,

sans que jamais dans leur enfance on y ait fait la plus légère attention. Je conviens de la possibilité de la chose ; mais de semblables exemples sont beaucoup plus rares qu'on le dit communément et qu'on affecte généralement de le croire ; et pour un très - petit nombre de personnes chez qui la nature a tout fait , combien n'en voit-on pas d'autres , parmi les femmes surtout , qui doivent à l'obstination qu'ont apportée leurs parens à dédaigner les soins d'un dentiste ou à négliger ses conseils , le désagrément d'avoir des dents si difformes et si mal en ordre , qu'elles n'osent rire ouvertement ni presque parler en compagnie?

CHAPITRE III.

APPLICATION DES RÈGLES GÉNÉRALES DE
L'HYGIÈNE OU DES LOIS DE LA SANTÉ A
LA CONSERVATION DES DENTS.

§. I.^{er}

*Des alimens qui conviennent à la con-
servation des dents et des différentes
parties de la bouche.*

IL en est des dents et de la bouche toute entière, comme de toutes les autres parties qui composent notre corps, leur conservation dans l'état de santé parfaite repose sur deux ordres de conditions : les unes de ces conditions sont générales, c'est-à-dire, ne regardent la bouche que parce qu'elle est soumise aux lois fondamentales qui régissent l'économie toute entière; les autres sont particulières, c'est-à-dire ne s'appliquent exclusivement

qu'aux dents. Les premières, comme on le voit, constituent le régime de vie proprement dit ; les autres ne forment que des précautions locales.

C'est de l'exposé de ces deux ordres de conditions que nous allons nous occuper présentement, et, en suivant l'ordre fixé par leur importance relative, nous commencerons nécessairement par les premières ; mais dans la crainte d'empiéter trop ouvertement dans le domaine de l'hygiène générale, nous nous bornerons toutefois à leur égard à quelques règles générales, en choisissant de préférence celles qui sont plus particulièrement applicables à la conservation des dents.

Le choix des alimens est sans contredit la première et la plus indispensable des précautions que doit prendre toute personne qui attache du prix à sa santé, et par suite à la conservation de ses dents. Mais s'il n'est aucune vérité qui soit moins suscep-

tible de contestations que celle-là, il n'en est malheureusement aucune aussi dont on s'empresse moins de subir les conséquences. Tel est même le peu d'attention qu'on apporte en général à cet égard, qu'on peut avancer, sans crainte d'être contredit, que la moitié pour le moins des maladies qui traversent le cours de la vie humaine, sont l'effet immédiat de l'oubli des principes sur lesquels devrait être réglé tout ce qui a rapport à la nourriture.

Cette assertion irrécusable s'applique particulièrement aux personnes qui forment les deux extrémités opposées de la société des grandes villes; car si dans les rangs inférieurs la nourriture n'y est qu'une suite interminable d'excès, n'est-il pas juste aussi de reconnaître que cette variété indéfinie, ou ce bizarre assemblage de mets qui se disputent le pouvoir d'exciter le palais des opu-

lens, n'est rien moins que de l'intempérance, et doit porter à la santé des coups aussi funestes que les excès eux-mêmes.

La constitution particulière de chaque personne est la règle principale qui doit décider du choix des alimens dont elle doit plus particulièrement faire usage. Cette constitution n'étant autre chose que ce qu'on nomme communément tempérament, et le tempérament désignant une manière d'être particulière du corps, qui est déjà par elle-même une prédisposition à l'état de maladie, il est évident que les meilleurs alimens pour chacun, seront ceux qui tendront à modérer les effets naturels de son tempérament, ou à affaiblir la tendance qu'il a de dégénérer en maladie.

Ainsi, les personnes dont la fibre est lâche, la peau blanche, les facultés intellectuelles lentes, doivent choisir de préférence leurs alimens dans la

classe de ceux qui ont une action excitante sur l'économie, tels que les viandes, le vin pris modérément. Les personnes, au contraire, chez lesquelles le sang est en abondance, la susceptibilité nerveuse vive et les déterminations morales promptes, doivent se nourrir plus particulièrement d'alimens tirés du règne végétal, et choisir pour leur boisson habituelle, celles où le principe alcoolique domine le moins; et ainsi de suite pour les autres tempéramens.

Rechercher dans la qualité particulière de chaque aliment, l'influence qu'il peut avoir en premier résultat sur l'entretien de la santé, et par suite sur la conservation des dents, serait, comme on le voit, une tâche qui nous éloignerait évidemment de notre sujet. Aussi devons-nous nous borner à tenir compte ici de l'action que certains alimens exercent sur l'état des dents, dans le moment où ils sont soumis à l'acte de la mastication.

On peut dire en général à cet égard , que les substances animales sont moins favorables à la conservation des dents , que les substances végétales , et il n'est pas difficile de trouver l'explication positive de ce fait d'observation dans la difficulté qu'on éprouve à extraire d'entre les dents le résidu fibreux des viandes rôties , ou à enlever l'enduit glutineux de celles qui sont préparées à l'ébullition.

Les viandes fumées ou salées , prises comme nourriture habituelle , sont particulièrement celles dont l'action nuisible sur les dents est la plus marquée. C'est à leur usage prolongé que les personnes qui font sur mer des voyages de long cours , sont redevables de cette terrible affection désignée sous le nom de scorbut , et dont le saignement continu des gencives et le déchaussement des dents sont le premier symptôme.

Au nombre des substances qu'on re-

garde généralement comme très-contraires aux dents , sont toutes celles qui contiennent du sucre. Cette prévention est-elle réellement fondée , ou ne serait-elle que le résultat de quelques préjugés? C'est une question qu'il est d'abord difficile de trancher ; car si d'un côté on objecte que les Nègres employés dans la préparation du sucre ont les dents très-blanches , et que quelques individus ont conservé leurs dents fort longtems , quoiqu'ils fissent un très-grand usage de sucre (1) ; d'un autre côté aussi on répond que bien que le sucre ne renferme aucun acide susceptible d'altérer les dents , il ne leur est pas moins préjudiciable par ses qualités physiques. En effet , mangé seul et en substance , il agit très-évidemment comme toutes les poudres

(1) Le duc de Beaufort avait , à plus de soixante-dix ans , conservé toutes ses dents , quoiqu'il mangeât plus d'une livre de sucre par jour.

provenant des sels durs, et finit par détruire l'émail à la manière de la craie, de la lime; pris en sirop ou à l'état de confiture, il s'agglutine sur les dents, les soustrait momentanément à l'action de l'air et les force ainsi à devenir le centre habituel d'une fluxion inflammatoire, qui est souvent le triste prélude de la carie.

Ainsi, sans admettre la qualité essentiellement nuisible qu'on attribue généralement au sucre, ou bien aux mets qui le recèlent, qualité en faveur de laquelle l'analyse chimique ne dépose rien, quelle que soit d'ailleurs l'opinion de plusieurs dentistes; il n'est pas moins certain qu'on a de fortes raisons pour conseiller aux personnes qui attachent du prix à la blancheur et à la bonté de leurs dents, d'être modérées dans son usage. On a même plus que des raisons à alléguer à cet égard, car le rôle que joue le sucre dans les poudres dentifrices,

montre évidemment qu'il est capable d'user à la longue l'émail des dents, et l'espèce d'agacement qu'il procure chez beaucoup de personnes, justifie le second des deux reproches que j'ai pensé qu'on peut lui faire.

Certes on aurait donc plus de motifs qu'il n'en faut pour détourner les enfans de l'attrait qu'ont pour eux toutes les substances dans la composition desquelles entre le sucre, si d'un autre côté son usage fréquent n'avait pas des dangers pour la santé, à cause de la vive excitation qu'il détermine dans toute l'économie, ou en un mot s'il n'était pas éminemment échauffant.

Les fruits verts, et en général toutes les substances acides, solides ou liquides, sont extrêmement nuisibles aux dents. Les jeunes filles ne sauraient croire combien leur est préjudiciable l'avidité avec laquelle elles recherchent les boissons acidules et les fruits verts ;

si la crainte d'altérer leur santé ne les retient pas , qu'elles cèdent du moins aux dangers qu'elles font courir à leurs dents , en sacrifiant à un goût aussi bizarre.

L'usage des liqueurs alcooliques est aussi très-nuisible aux dents , et en supposant même que leur action chimique fût nulle , elles ont toujours l'inconvénient de mettre les gencives et les diverses parties de la bouche dans un état constant d'irritation , dont les effets se font ressentir sur les dents. L'observation a également prouvé que les eaux de puits contribuent promptement à altérer l'émail des dents , et ce que la connaissance de la composition de ces eaux fait pressentir , l'examen de la bouche des personnes qui en font usage le démontre ; aussi est-il peu de personnes dans les villes où l'emploi de l'eau de rivière est impossible , qui n'aient perdu la

plus grande partie de leurs dents avant la quarantième année.

La nature directe des alimens n'est pas la seule chose à considérer dans le choix qu'on doit faire d'eux , relativement à la conservation des dents ; la forme et la température sous lesquelles ils sont présentés à la bouche , exigent aussi quelque attention.

C'est ainsi qu'on devrait se faire de très-bonne heure l'habitude de ne jamais essayer de casser avec les dents aucune espèce de noyaux , des amandes , noix , etc. : conseil banal , il est vrai , mais dont on ne sent toute l'importance que quand le mal que son oubli a occasionné est irréparable.

Quant à la précaution relative à la température des alimens , elle consiste à éviter les deux extrêmes. Trop chauds , ils occasionnent des inflammations de la membrane qui tapisse toute la bouche et obscurcissent nécessairement le sens du goût , en mê-

me tems qu'ils disposent les gencives à un saignement continuel, et tiennent les vaisseaux et les nerfs que contient la cavité des dents dans une éréthisme constant que la plus légère cause fait passer à l'état d'inflammation. Trop froids, ils forcent le sang à quitter brusquement la bouche, irritent les nerfs dentaires, et disposent à ces douleurs odontalgiques qu'on rencontre assez fréquemment sans que la dent offre la plus légère trace d'altération.

C'est surtout le changement brusque de mets de température opposée, qui est préjudiciable; la sensibilité des dents, excitée tout à coup en sens contraire, se détériore promptement, et le tissu de la dent en souffre. Cette réflexion trouve naturellement son application à l'habitude qu'on a généralement de boire froid immédiatement après le potage. Un vieil adage dit que cet usage n'est nuisible qu'au méde-

cin ; mais la raison et l'expérience prouvent qu'il est éminemment favorable au dentiste.

§. II.

De l'influence que les vicissitudes atmosphériques et les vêtemens exercent sur le développement des maladies de la bouche et des dents.

Après les alimens, l'air et les vêtemens qui servent à nous garantir de ses injures, sont assurément les objets dont la conservation des dents exige le plus qu'on fasse un examen attentif. Malheureusement à cet égard la voix de la vérité a été jusqu'ici, et sera peut-être long-tems encore impuissante contre l'empire fatal des préjugés, et l'ascendant bizarre que la mode exerce si tyranniquement sur les femmes. Car c'est en vain qu'une foule d'hommes véritablement philanthropes ont conjuré le sexe aimable pour

lequel j'écris particulièrement de n'adopter que des manières de se vêtir, qui n'altérassent ni sa santé, ni sa beauté; la raison n'a été entendue que quand il a fallu chercher auprès d'elle un remède ou quelque soulagement aux douleurs que le caprice de la mode avait occasionnées.

Dans une matière où ont échoué tant de voix éloquentes, je n'ai pas la prétention d'être écouté; mais pour remplir entièrement la tâche que je me suis imposée, je dois reproduire ici les dangers auxquels on expose en général sa santé et en particulier ses dents, quand on néglige les précautions en vertu desquelles on peut se soustraire à l'action pernicieuse que l'air dans quelques circonstances est susceptible d'exercer sur nous.

La première des précautions qu'on doit prendre à l'égard de l'air, c'est de se défendre également contre une chaleur extrême et contre un très-grand froid;

mais surtout d'éviter de passer brusquement d'une température extrême à une température opposée.

Après les poumons, les dents sont sans contredit les organes qui sont le plus exposés à ressentir les suites funestes des nombreuses imprudences qu'on commet journellement à cet égard ; car elles sont d'autant plus accessibles à toute impression forte, que leur sensibilité est toujours maintenue à un juste degré par la douce chaleur et l'humidité que l'air contracte en traversant la bouche dans l'acte de la respiration.

C'est surtout le passage brusque du chaud au froid, qui est le plus pernicieux aux dents. Elles sont susceptibles sous l'influence de cette cause de s'altérer de deux manières différentes ; tantôt directement, tantôt indirectement. Directement, par la vive stimulation que le froid fait éprouver aux vaisseaux sanguins et aux nerfs

que contient la membrane renfermée dans le canal dentaire. Indirectement, par la suppression brusque de la transpiration de quelque partie du corps, qui, quelle que soit d'ailleurs l'explication médicale qu'on donne du fait, se porte sur la membrane qui tapisse la bouche, et delà sur les dents, en donnant naissance à ces gonflemens inflammatoires de toute l'épaisseur des parois de la bouche, généralement désignés sous le nom de fluxions.

Les femmes doivent à la finesse naturelle de leur peau, à leur extrême sensibilité et à l'état de susceptibilité particulière où les place chaque mois l'évacuation sanguine à laquelle elles sont sujettes, le triste avantage d'être plus facilement accessibles que les hommes aux effets de tout changement brusque de température. Malheureusement la vie sédentaire et par fois tout-à-fait monotone à la-

quelle nos institutions sociales les assujettissent, n'est propre qu'à augmenter encore en elles cette fâcheuse disposition à contracter des catarrhes, des fluxions, des maux de gorge, et cette foule d'indispositions, légères en apparence, mais dont la répétition entraîne dans beaucoup de cas la perte de leurs dents.

Le meilleur moyen de se prémunir d'avance contre les effets nuisibles des vicissitudes de l'atmosphère, serait de contracter de bonne heure l'habitude de ne se couvrir que modérément, et de prendre en plein air un exercice qui, en favorisant le développement harmonique de toutes les parties du corps, donnât à chacune d'elles la force de réagir contre toutes les causes qui tendent à troubler leur action.

Malheureusement le plan essentiellement vicieux d'éducation, adopté pour les jeunes filles, tend à un résultat en tout point différent de celui où abou-

tirait l'habitude dont je viens de faire ressortir les avantages; et le médecin à cet égard est réduit ou à former des vœux stériles, ou à se borner à donner des conseils dont l'application est purement de circonstance.

Aussitôt que la température de l'air éprouve quelque changement, les femmes doivent donc avoir le soin de se couvrir convenablement. Ont-elles à marcher sur un sol humide? Qu'elles prennent des chaussures propres à garantir leurs pieds de toute humidité. Quittent-elles pendant l'hiver un salon dont la température est très-élevée? qu'elles tâchent, au moyen d'un mouchoir approché de la bouche, de soustraire leurs dents à la première impression de l'air.

La précipitation avec laquelle la plupart des jeunes personnes sortent des bals ou des réunions de nuit, qui ont ordinairement lieu dans le moment le plus rigoureux de l'hiver, est éminem-

ment funeste à un très-grand nombre d'entre elles ; car, enivrées du plaisir d'avoir fixé les regards, et de l'idée si délicieuse et si naturelle pour une jeune fille d'avoir mérité et reçu quelques complimens flatteurs, elles oublient presque toujours dans ce moment ce que la prudence indique de faire. C'est à une mère à rappeler dans cet instant à sa fille les précautions que la nécessité exige d'elle ; ce que l'amour maternel la porte à faire dans ce cas, l'intérêt personnel suffirait seul pour le commander ; car une mère, en recevant de toutes parts le juste tribut d'hommages qu'on s'est empressé de payer à la beauté de sa fille, ne contracte-t-elle pas évidemment l'obligation sacrée de veiller elle-même à la conservation de ses charmes.

Peut-être même est-il très-convenable que j'avertisse ici les mères de l'imprudence que commettent quelques jeunes filles qui, pour se pro-

curer le plaisir d'une promenade ou d'un bal, cherchent à se débarrasser de l'incommodité à laquelle elles sont assujetties chaque mois, en plongeant leurs pieds ou leurs mains dans l'eau froide. Tous les médecins qui ont écrit sur les maladies des femmes, ont signalé les accidens auxquels une telle imprudence pouvait donner lieu, mais il n'est point indifférent que j'en parle ici, puisque des fluxions continuelles et la perte des dents en sont les suites les plus fréquentes et malheureusement les moins redoutables. Combien de fois en effet n'a-t-on pas vu des jeunes femmes acheter, au prix d'une fluxion de poitrine mortelle, l'espoir qu'elles ont eu d'entraver en vain la marche de la nature, et le désir de se soustraire momentanément au joug de quelques réserves qu'elle leur impose.

Les femmes doivent aussi se préserver du dangereux écueil où les entraî-

ne si souvent le désir de se vêtir d'étoffes légères au renouvellement de la belle saison, et de rester longtemps exposées à l'humidité que les arbres entretiennent sur la plupart de nos promenades et que la couche légère de sable dont leur sol est recouvert n'est pas propre à dissiper. Ce conseil s'adresse particulièrement à celles qui seraient enceintes ou dans le moment de leur éruption périodique, et devrait être d'autant plus strictement suivi, qu'elles auraient une disposition à contracter des rhumes et qu'elles seraient sujettes à des douleurs de dents.

Un usage trop fréquent des éventails, en arrêtant à chaque instant la transpiration, peut aussi avoir une part active dans le développement des différentes maladies des précieux organes dont la conservation nous occupe. La plus légère réflexion suffit pour faire sentir la réalité de l'inconvénient que j'attribue à l'action de l'éventail, car

s'exerçant sur la figure, son effet doit se faire particulièrement sentir sur les différentes parties qui composent la bouche.

Au nombre des objets qui font partie de la toilette des femmes, et qui portent une atteinte fort préjudiciable aux dents, on peut mettre les fards et un grand nombre d'eaux spiritueuses dont on fait un usage assez fréquent. Presque tous ces cosmétiques contiennent des substances minérales qui sont de véritables poisons. C'est ainsi que dans les fards il entre ordinairement de l'antimoine, du bitume, de l'oxyde de plomb, tandis que les eaux spiritueuses, comme les eaux de Ninon, des Sultanes, à la Duchesse, à la Maréchale, contiennent fréquemment du muriate suroxygéné de mercure, ou du muriate de plomb. Les unes de ces substances agissent directement sur les dents auxquelles elles sont portées par les vaisseaux lymphatiques qui de la

peau vont se ramifier sur la membrane qui tapisse toute la bouche ; les autres agissent à la manière de tous les astringens, dont l'effet est de tendre à forcer le sang d'une partie à refluer sur les organes voisins (1).

Par un heureux retour aux usages consacrés par la raison et le bon goût, l'emploi de la plupart de ces préparations dangereuses est aujourd'hui presque entièrement tombé en désuétude. Mais les femmes qui par leur position seraient obligées d'en faire usage, et qui pourtant tiennent à conserver leurs dents, ne devraient se servir que de

(1) Si on veut se convaincre de l'action pernicieuse qu'ont sur les dents toutes les substances dans la composition desquelles entre le mercure, il suffit de voir l'état affreux de détérioration où est la bouche de tous les individus qui sont employés au rétamage des glaces ou au secrétage des peaux. Ces malheureux traînent leurs jours dans une langueur continuelle, dont le premier effet est la perte totale de leurs dents.

cosmétiques qui ne renfermassent aucuns sels ou oxydes métalliques : ceux qui sont composés de substances végétales , comme le carthame , le sceau de Salomon , et les différens bois de teinture , ne sont pas sans inconvénient pour la peau , mais leur action semble moins pernicieuse aux dents ; aussi méritent-ils la préférence.

Enfin , une habitude qu'ont la plupart des femmes en s'occupant de l'ajustement de leurs vêtemens , c'est de porter constamment des épingles ou des aiguilles à leur bouche et de se servir de leurs dents pour couper du fil , de la soie , etc. Ces corps durs altèrent à la longue l'émail des dents , et ce qui ne laisse aucun doute à cet égard , c'est que toutes les femmes qui par état se livrent habituellement à des ouvrages d'aiguille , ont une perte de substance vers les dents qui répondent à la commissure des lèvres (1).

(1) La même chose s'observe sur les hommes

Le conseil que je donne aux femmes de s'abstenir entièrement de cette habitude trop commune , ne pourrait donc paraître minutieux qu'aux personnes qui jugent trop légèrement et qui ignorent qu'en fait de maladies, les causes les plus simples peuvent conduire à de funestes résultats. La nécessité ne nous force-t-elle donc pas assez souvent à nous écarter de la route du bien , sans que nous négligions encore quelques précautions qu'il est en notre pouvoir d'opposer à l'atteinte du mal ?

Enfin pour compléter l'examen de l'influence défavorable et même éminemment pernicieuse, que l'air dans quelques positions particulières de la

qui ont l'habitude de fumer du tabac dans des pipes de terre. Quelques-uns même ont les incisives latérales et les canines tellement usés , qu'ils sont obligés de placer leurs pipes du côté opposé à celui où ils les plaçaient habituellement.

vie peut exercer sur les dents, il me resterait à considérer la conservation de la bouche dans ses rapports avec certaines professions. Mais il est facile de pressentir que les recherches et les réflexions que pourrait me suggérer ce sujet, m'entraîneraient dans une foule de considérations physico-chimiques plus propres à figurer dans un ouvrage uniquement réservé aux médecins, que dans un livre plus spécialement destiné aux personnes étrangères à l'art et jalouses de conserver leurs dents.

D'ailleurs, pourquoi charger de sinistres couleurs le tableau déjà si sombre des causes qui peuvent exercer sur la bouche ou sur les dents une influence dévastatrice? La plupart des individus qui se livrent à des professions insalubres, ordinairement placés entre les premiers besoins de la vie et l'amour de leur santé, subissent le joug rigoureux

de la nécessité, et mes conseils, quelque sages et prudents qu'ils fussent, ne sauraient les garantir des peines attachées à leur position. Tout ce que nous pouvons faire à cet égard, c'est de gémir, avec tous les hommes véritablement amis de l'humanité, en voyant à quel prix nous achetons quelquefois les douceurs de la vie sociale, et à combien de milliers d'individus les plus faibles de nos jouissances coûtent journellement la vie.

CHAPITRE IV.

DES RÈGLES SUIVANT LESQUELLES DOIVENT
ÊTRE DIRIGÉS LES SOINS PARTICULIERS
QU'EXIGE LA PROPRIÉTÉ DES DENTS.

§ I.^{er}

Des soins journaliers qu'exige l'entretien des dents, et de la nécessité de faire sentir de bonne heure leur importance aux jeunes gens.

QUÉLQUE heureux résultat que puisse avoir sur la conservation des dents le soin qu'on aura pris de ne choisir que des alimens convenables, et de soustraire sa bouche à l'action de tout air qui n'aurait pas les qualités requises, l'espoir de conserver longtemps ces précieux organes serait encore chimérique, si on dédaignait de se soumettre à certaines précautions locales dont nous avons déjà établi

plus d'une fois ailleurs l'indispensable nécessité.

Ces précautions forment ce qu'on nomme communément les soins de propreté de la bouche. Elles semblent en général d'une exécution si simple et si facile, que quelques personnes pourraient penser au premier abord que je devrais m'en tenir ici à faire ressortir leur nécessité et passer légèrement sur leur description. Mais je suis tellement convaincu que parmi les personnes qui tiennent le plus à la bonté et à la blancheur de leurs dents, il n'en est qu'un très-petit nombre qui ne commette de fréquentes erreurs dans les règles suivant lesquelles doit être dirigé tout ce qui constitue ces soins journaliers, que je me fais un devoir de n'omettre aucun des détails, même les plus minutieux, que leur examen réclame.

Le premier de tous les soins journaliers qu'exige la conservation des dents,

c'est de se rincer la bouche immédiatement en sortant du lit et avec de l'eau à une température de 8 à 10 degrés. Cette précaution n'est point à négliger, car il est évident que si on se sert de suite d'une brosse ou de tout autre corps, on promène sur les dents et sur les gencives, les mucosités dont la bouche s'est enduite pendant la nuit, et qu'on parvient ainsi plus difficilement au but qu'on se propose.

L'eau pure suffit ordinairement à cet effet, mais les personnes dont l'haleine serait forte, ou qui auraient les gencives blafardes et molles, feront bien d'y ajouter quelques gouttes d'une eau-de-vie légère ou d'une eau de Cologne préparée par un pharmacien habile, et non pas de celle qui recèle quelques substances nuisibles comme on ne l'achète que trop souvent chez les personnes étrangères à l'art du parfumeur.

On fait ensuite usage d'une poudre

dentifrice quelconque, dont on frotte légèrement dans tous les sens avec un corps humide, doux et flexible, non-seulement les dents, mais encore les gencives. Mais sur quel corps faut-il appliquer cette poudre? Faut-il donner la préférence à une brosse, à une éponge fine ou bien même au doigt muni d'un morceau de drap? L'usage s'est à cet égard entièrement prononcé en faveur de la brosse, et Fauchard, l'Hippocrate de la médecine dentaire, reviendrait assurément de l'opinion défavorable qu'il avait des brosses de crin, en voyant avec quelle facilité on peut aujourd'hui s'en procurer d'une extrême finesse.

L'éponge, dont Fauchard préconise les avantages, a d'ailleurs l'inconvénient de produire en passant sur les dents une sensation fort désagréable, surtout pour les personnes qui, à la suite de quelque accident ou de quelque opération, ont des dents privées

d'une partie de leur émail. Ensuite la brosse à l'avantage de pouvoir être dirigée sur les côtés des dents et de les frotter ainsi dans tous les sens ; tandis que les éponges fixées sur un corps résistant, ne frottent que sur le milieu des dents, et n'agissent en aucune façon sur le point par lequel elles se touchent, et où il est pourtant le plus nécessaire d'agir. L'éponge peut, à la vérité, être employée libre, c'est-à-dire, sans être fixée sur aucun corps qui lui serve de soutien ; mais alors les doigts ne pouvant l'introduire profondément dans la bouche, elle ne nettoie que les dents de devant, et ne remplit par conséquent que la moitié de l'indication qu'on cherche à remplir.

On se sert encore, pour nettoyer les dents, de différentes racines taillées en pinceaux par l'une de leurs extrémités. Ces racines sont ordinairement celles de réglisse, de luzerne ou

de guimauve, qu'on fait bouillir à plusieurs eaux et dont on ne se sert qu'après les avoir teintes et aromatisées. Si elles ont sur les brosses l'avantage d'être plus douces, elles ont aussi l'inconvénient d'être difficiles à conserver; car placées dans un lieu sec, elles se durcissent trop; exposées à l'humidité, elles se moisissent. Leur usage est aujourd'hui généralement abandonné, et on ne les trouve guère que dans quelques anciennes officines.

Quant à la nature de la poudre dentrice dont on devrait faire usage, on peut consulter à cet égard le cinquième chapitre de cet ouvrage, qui est uniquement consacré à la préparation des diverses substances pharmaceutiques employées pour les dents, et destiné à mettre les personnes qui attachent du prix à leur conservation dans le cas d'éviter les pièges que tant de charlatans tendent et à l'espérance et à la crédulité.

Quelques personnes, pour se soustraire aux dangers qui accompagnent si souvent l'emploi des poudres dentifrices, se servent de poudre de tabac ou de suie. Ces substances n'ont pas seulement l'inconvénient d'une extrême malpropreté, et de laisser à la bouche un goût fort désagréable; mais leur emploi habituel donne aux dents une teinte jaune qu'il est presque impossible par la suite de faire disparaître; une poussière très-fine de charbon leur serait infiniment préférable.

Après avoir frotté ses dents plus en dehors qu'en dedans où elles sont moins susceptibles de retenir des matières étrangères et de se couvrir de tartre, on doit se rincer la bouche à plusieurs reprises pour enlever le limon que la poudre dentrifrice aura déposé sur les dents. On peut se servir à cet effet d'une eau tiède pure, mais il est préférable d'aromatiser cette eau par quelques gouttes d'eau de Cologne

ou d'un élixir dans la composition duquel n'entreront que des substances balsamiques.

Le jus de citron, le suc d'oseille, l'acide muriatique, dont quelques personnes se servent, même d'après les avis de certains dentistes, doivent être sévèrement proscrits ou employés avec la plus grande circonspection ; car ces différens acides ne blanchissent les dents que pour la première fois qu'on les emploie, et leur usage continu finit par les jaunir, puisqu'ils détruisent insensiblement leur émail et les privent par là de l'éclat que leur donne la texture serrée de cette enveloppe extérieure qui est la partie la plus solide de la dent.

Indépendamment de la précaution qu'on aura prise de choisir une brosse dont la force sera proportionnée à la sensibilité des gencives et à l'épaisseur et la dureté de l'émail, on doit observer de la tenir très-propre, de manière

qu'après avoir été lavée, elle ne puisse donner aucune teinte à l'eau claire. Il n'est pas indifférent non plus de renouveler cette brosse dès qu'elle commence à s'user, parce que, si dès le moment où on s'en est servi pour la première fois, elle a un degré de mollesse convenable, elle devient nécessairement trop résistante à mesure que les crins qui la forment perdent de leur longueur.

Chaque fois qu'on cesse de manger, il est indispensable de se servir d'un cure-dent pour enlever les particules alimentaires qui se sont insinuées entre les dents, et dont le séjour favorise la formation du tartre et prédispose à la carie. Les meilleurs cure-dents sont ceux de plume; il ne faut jamais se servir de ceux de métal et encore moins d'aiguilles, d'épingles et autres corps semblables. Le choix des plumes dont on fait les cure-dents n'est pas indifférent : celles qui sont

préparées pour écrire sont ordinairement trop résistantes ; aussi vaut-il mieux n'en employer que d'une grosseur moyenne , et plutôt celles qui sont un peu opaques que celles qui sont transparentes.

En Italie , par exemple , et dans quelques autres pays , on se sert communément de cure-dents faits avec un bois flexible , et en même temps serré ; ils ont cet avantage sur ceux de plume , que leur pointe n'est jamais aussi acérée , et qu'ils exposent moins à blesser les gencives. De petites lames de baleine ou d'écaille , effilées et taillées en pointe , peuvent aussi remplacer sans inconvénient les cure-dents de plume.

Dans quelques pays on est dans l'habitude d'offrir aux convives , après le repas , de l'eau tiède pour se rincer la bouche ; cette prévenance est fort louable. La forme élégante de quelques coupes consacrées à cet usage ,

et trouvées dans les fouilles d'Herculanum et de Pompéï atteste évidemment que les anciens Romains attachaient à cet objet une grande importance.

Je m'étonne qu'en France, où l'on se pique de porter à l'extrême tout ce qui peut contribuer au bonheur de la vie, on soit si long-temps à adopter généralement ce soin de propreté dont la nécessité est incontestable. Un usage, marqué comme celui-ci au coin de l'utilité, compenserait de ce qu'a de fatigant le cérémonial d'un grand dîner, et ferait oublier certaines pratiques que le luxe et l'étiquette ont mal à propos introduites dans le grand monde. Si les hommes croient pouvoir s'en dispenser, les femmes ont tort de s'en abstenir, car les particules alimentaires qui restent fixées sur les dents masquent le poli de l'émail et altèrent l'éclat de la plus belle voix. Cette précaution, qui est

nécessaire à toutes , est particulièrement indispensable pour celles qui se proposent de chanter ou de faire les honneurs de la conversation.

Enfin, il n'est pas inutile non plus de faire soi-même, au moins une fois par semaine, l'inspection de sa bouche; j'entends par-là se placer devant un miroir pour regarder toutes ses dents les unes après les autres , passer le cure-dent entre toutes , et même les frapper doucement avec un corps dur pour juger si l'on éprouve quelque sensation désagréable qui proviendrait d'une carie naissante et dont l'œil n'aurait pu s'apercevoir. On peut se servir avec avantage dans ce cas du petit miroir à bouche, dont l'extrême mobilité permet de porter la vue sur toutes les parties des dents : l'importance de ce petit meuble est telle même, qu'il devrait avoir sa place marquée sur la toilette de toutes les dames.

Tels sont les soins de propreté ou mieux les précautions journalières que réclame la conservation des dents ; ils sont simples , comme on voit , et d'une facile exécution ; et s'ils paraissent assujettissans , c'est qu'en général on ne sent que trop tard l'importance des avantages qu'ils procurent ; tandis que si on en prenait de très-bonne heure l'habitude , on y ferait à peine attention et on s'y livrerait comme à tant d'autres occupations journalières auxquelles on se livre , pour ainsi dire , à son insu.

C'est surtout aux jeunes filles qu'il importe de faire contracter de bonne heure cette précieuse habitude ; et si les conseils ne suffisent pas , il est pour se faire écouter d'elles , un moyen presque infallible : c'est de piquer leur amour-propre , et de leur montrer jusqu'à quel point toute négligence apportée dans les soins que réclament leurs dents , peut éloigner pour elles

ce moment après lequel elles soupirent , même dès l'âge le plus tendre. Il est facile de voir que je veux parler ici du mariage.

Ainsi, sans trop exciter en elles le désir de plaire, désir dont l'excès seul constitue la coquetterie , on doit leur montrer cependant que si nous attachons un grand prix aux qualités morales des femmes , leurs agrémens extérieurs n'en sont pas moins les plus précieux apanages de leur sexe , et l'objet éternel des hommages du nôtre.

Pour leur prouver que ces agrémens ne sauraient être parfaits sans de belles dents , chaque fois qu'une mère dans la société rencontrera une femme dont la bouche porterait l'empreinte de quelque négligence , qu'en la désignant à sa fille elle laisse échapper cette phrase si persuasive : voilà une femme aimable ; mais elle serait en même temps jolie et ai-

mable, si elle avait d'autres dents.

Je doute qu'il y ait une seule demoiselle qui ne cherchât, par des soins de propreté ou par de légers secours de l'art du dentiste, à éviter cette observation qui est de tous les temps, de tous les lieux, et qui sort souvent de la bouche même de ceux qui sont privés de l'avantage d'avoir de belles dents; tant est désagréable la première impression que produit sur nous la vue du mauvais état de cette partie si remarquable de la figure.

D'ailleurs pourquoi prendre des détours quand il s'agit de proclamer une vérité que personne ne conteste : un sexe fait pour plaire ne doit rien négliger de ce qui peut lui fournir les moyens d'arriver à ce but. Aux yeux même d'une austère philosophie la négligence est plus blâmable que l'excès contraire. Pour ne pas sortir de notre sujet, combien de demoiselles ne seraient pas restées telles, si leur abord

rebutant n'avait pas éloigné ceux que leur fortune aurait engagés à solliciter leur main ! Combien de femmes doivent l'éloignement de leurs époux aux ravages que la négligence a faits à leur bouche, et à l'haleine désagréable qui accompagne presque toujours des dents rongées par la carie.

Si j'insiste ici sur la nécessité d'habituer de bonne heure les jeunes demoiselles à regarder comme indispensables les soins que demande la propreté de leurs dents, je ne prétends pas dire que les jeunes gens de l'autre sexe doivent s'abstenir de ces soins. Tel est même mon avis à cet égard, que je cherche vainement à comprendre comment un père peut confier l'éducation de son fils à un étranger, sans lui recommander expressément de l'habituer à donner à la propreté de ses dents la même attention qu'il accorde à celle de sa figure ou de ses mains.

Prendre de sa personne des soins trop minutieux serait assurément une chose ridicule de la part d'un homme ; mais pousser le dédain de soi-même jusqu'à négliger une pratique que la décence seule réclame , serait une conduite plus ridicule encore.

C'est ce qu'il ne faut cesser de représenter aux jeunes gens ; quelle que soit la position de la société dans laquelle ils se trouveront placés , ils applaudiront aux vues qui auront dicté de semblables conseils , et se féliciteront de les avoir suivis.

Lancés dans la carrière du barreau ou de la littérature , ils exprimeront leurs pensées avec autant de force que de netteté , et modulant à volonté les inflexions de leur voix , ils parleront plus directement au cœur de leur auditoire et entraîneront son esprit. Médecins , ils ne fatigueront pas la susceptibilité d'un malade par cette odeur désagréable qui s'exhale de la

bouche de tant de personnes. Hommes du monde, enfin, ils n'offriront pas le contraste choquant d'une mise recherchée et d'une bouche ravagée par la carie, dont le spectacle est d'autant plus fatigant, que celui qui l'offre est moins indispensable dans la société.

§ II.

Réfutation de l'opinion qui fait regarder comme dangereux l'emploi de la lime pour raccourcir des dents qui sont trop longues et séparer celles qui sont trop serrées.

Dans le dernier paragraphe du deuxième chapitre, j'ai fait sentir combien il était nécessaire de surveiller la deuxième dentition pour procurer aux enfans une denture régulière, et j'ai montré qu'aussitôt que les secondes dents affectaient une direction

vicieuse , il fallait avoir recours au chirurgien-dentiste , afin qu'il prévînt de bonne heure toute difformité de la bouche , par quelques-unes des nombreuses ressources que possède son art.

Tout ce que j'ai dit à ce sujet , ne s'applique donc qu'aux dents considérées sous le point de vue de leur direction , ou mieux sous le rapport de la place que chacune d'elles doit occuper ; mais elles peuvent encore offrir plusieurs autres irrégularités dans leur développement : deux des plus fréquentes sont la longueur disproportionnée de quelqu'une d'entr'elles , et le rapprochement trop intime de plusieurs ou de toutes.

La première de ces deux irrégularités n'a pas le seul inconvénient d'être d'un aspect fort désagréable , mais la dent qui la présente , heurtant sans cesse la dent correspondante de l'autre mâchoire , la gêne , l'ébranle et en déter-

mine la perte, après avoir occasioné de très-fortes douleurs, et forcé le sujet à ne mâcher qu'incomplètement ses alimens. L'autre est une des conditions que l'observation journalière prouve être défavorables à la conservation des dents, et elle s'écarte des règles, peut-être de convention, il est vrai, sur lesquelles nous jugeons de la beauté des dents qui, à nos yeux, offrent quelque chose d'infiniment plus gracieux quand elles laissent entr'elles un léger écartement.

L'art du dentiste est loin de rester spectateur tranquille des inconvéniens qui peuvent résulter de ces deux défauts de régularité dans l'arrangement des dents; mais une prévention défavorable pour les moyens qu'il emploie à cet effet, éloigne encore beaucoup de personnes des bienfaits de leur application opportune. Ces moyens sont, dans le premier cas, la section de la dent exubérante en longueur; dans

le second, l'isolement des dents trop serrées.

La lime est le principal des instrumens que nous employons pour remplir ces deux indications. Au nom seul de cet instrument, et à l'idée de son application sur des dents saines, j'entends un grand nombre de personnes me faire cette objection, qu'en limant une dent, on la prive de son émail, et on en décide la carie.

Sans doute, l'émail est nécessaire à la conservation de la dent, puisqu'il la protège contre l'atteinte des alimens, du froid, du chaud, et en général contre toutes les causes capables d'exercer une action pernicieuse contre la substance même de l'os; mais cette écorce extérieure, qu'on me permette l'expression, pour être utile, est loin pourtant d'être d'une nécessité aussi absolue qu'on se l'est généralement imaginé; et une dent qui en est dépourvue peut très-bien néan-

moins ne pas être atteinte par la carie.

L'état d'intégrité parfaite dans lequel restent, soit les dents qui se sont rompues dans une chute, soit celles sur lesquelles on a détruit avec la lime, la rugine ou le burin, quelques parties affectées d'une carie provenant de causes extérieures, prouve toute la vérité de cette assertion. Si, pour la sanctionner, il fallait quelque explication, il serait facile de prouver que la chose doit être ainsi, puisque là où il y a ablation d'émail, il se fait une espèce de cicatrisation qui donne à cette partie de la dent, un degré de dureté de beaucoup supérieur à tout le reste de la substance osseuse.

Ainsi donc, l'expérience se joint au raisonnement, pour prouver que la lime, entre les mains d'un dentiste adroit et prudent, n'expose jamais aux dangers qu'on lui suppose. Sans doute, on peut l'employer dans des circonstances où elle n'aura aucun ré-

sultat favorable, mais elle n'entraîne jamais la perte des dents : et si un semblable accident survenait à la suite de son emploi, il faudrait en rechercher la cause ailleurs, et rester convaincu qu'il serait survenu sans qu'on se fût servi d'elle. Toute opinion contraire à cette idée est une erreur, un préjugé nuisible dans une foule de circonstances, et que pour cela même, on ne saurait trop combattre, puisqu'il expose une foule de personnes à perdre plusieurs dents, dont une opération aussi simple que peu douloureuse leur eût assuré la conservation.

Si l'expérience et une explication plausible, démontrent non-seulement que l'action de la lime n'a pas sur les dents les dangers qu'on lui suppose, mais qu'une dent légèrement limée sur quelques points, n'est guère plus sujette à la carie, que quand elle est entièrement recouverte de son émail, il n'en est

point ainsi de l'opinion généralement accréditée, qui fait regarder les dents trop serrées, comme se trouvant dans une position infiniment plus défavorable à leur conservation, que celles qui laissent entr'elles un léger écartement. Ici, du moins d'après les ouvrages écrits sur la science dentaire, on ne peut alléguer, jusqu'à présent que l'autorité de l'expérience; car l'explication qu'on en a donnée dans ces derniers temps (1), en disant que la carie survenait par l'obstacle que le rapprochement des dents apportait au cours des fluides qui circulent dans l'émail, est tout aussi sujette à contestation que celle qui consiste à regarder la carie comme le résultat d'une *décomposition*, d'une *putréfaction* qui, des matières alimentaires et autres, retenues dans les interstices

(1) Delabarre, *Traité de la seconde Dentition*, page 157.

centaires, se communique à la dent elle-même.

En effet, s'il est juste d'objecter à cette dernière explication, 1.° que tant qu'une partie est vivante, elle est inaccessible à la putréfaction; 2.° que la putréfaction n'est autre chose que le changement d'état d'un corps dont les élémens constitutifs reprennent leur liberté primitive, mais n'ont aucune tendance à communiquer un état semblable aux parties environnantes, puisque ces élémens sont, pour la plupart, nécessaires à l'entretien de la vie; on peut prouver aussi que ce n'est pas la gêne qu'éprouvent les fluides de l'émail, qui détermine la carie des dents très-serrées; et cette preuve, on la trouve dans le moyen même qu'on propose pour prévenir cet accident. Ce moyen est la séparation des dents; mais cette séparation n'a lieu que par une perte de substance dans toute la longueur du bord de la dent, qui

certainement oppose au libre cours des fluides de l'émail, un obstacle bien plus grand que la compression.

D'ailleurs, la comparaison qu'on croit pouvoir établir entre deux dents serrées l'une contre l'autre et deux branches d'arbres dans la même position, dépose elle-même contre cette explication : car la gêne que les vaisseaux de ces branches éprouvent, les force seulement à changer de direction et à former un bourrelet vers le point de contact, et si elles s'ulcèrent, cet accident ne peut être attribué qu'à la présence de quelque insecte rongeur qui s'est fixé entre les deux branches.

Cette discussion aurait sans doute trouvé plus naturellement sa place dans un ouvrage consacré à la physiologie des dents, que dans un traité de l'Hygiène de la Bouche; mais j'ai jugé utile de l'aborder, pour prouver que toutes les fois que les médecins

qui se livrent plus spécialement à tel ou tel point de la pathologie, voudront expliquer les phénomènes auxquels sont soumis les organes dont la conservation les occupe particulièrement, autrement que par les lois communes, ils s'exposeront à d'éternelles erreurs, et rapprocheront les limites de leur art, au lieu de les éloigner.

N'est-il donc pas plus simple, pour expliquer la fréquence de la carie sur les dents trop serrées, de dire : plus les dents sont rapprochées, plus il est difficile de les nettoyer; or les matières étrangères, alimentaires ou autres, séjournent entr'elles, ramolissent à la longue l'émail, et déterminent sur la substance osseuse elle-même, une inflammation dont la carie qui est l'ulcération des os, est la terminaison ordinaire. Ce qui facilite encore cette inflammation, c'est que les personnes qui ont les dents trop serrées, sont continuellement obligées de les tour-

menter, au moyen de corps durs, comme des épingles ou des aiguilles, pour en extraire les particules alimentaires qui se logent dans leurs interstices. Enfin, quand la carie affecte des dents très-rapprochées, on ne s'en aperçoit alors que tard, et lorsqu'elle a déjà fait de grands progrès; ce qui n'arrive pas chez les personnes dont les dents sont dans une circonstance opposée. Terminons par des propositions générales dégagées de toute explication scientifique, et par cela même d'une facile explication.

1.° La séparation des dents n'est pas un moyen infailible d'empêcher leur envahissement par la carie; mais permettant de les nettoyer plus facilement, elle contribue à éloigner les causes sous l'influence desquelles cet accident se développe le plus communément.

2.° Les légères secousses que l'action

de la lime exerce sur les dents, n'ont sur ces dernières aucun résultat défavorable.

5.° L'isolement des dents, considéré comme une opération de simple précaution, doit toujours être ajourné jusqu'à seize, dix-huit ou vingt ans, parce que ce n'est guère qu'à cet âge que le cercle formé par l'une ou l'autre mâchoire, ayant atteint tout son développement, on doit perdre l'espoir de voir les dents qui sont trop serrées les unes contre les autres, se ranger par les seules forces de la nature; d'ailleurs, avant cet âge, l'émail n'a point encore acquis une épaisseur suffisante pour qu'on n'ait pas lieu de craindre qu'on ne mette à nu la substance osseuse de la dent qui pourrait se carier d'autant plus promptement qu'elle jouit alors d'une extrême sensibilité.

De semblables raisons me semblent suffisantes pour engager toutes les

personnes qui auraient les dents tellement serrées, que quelques-unes s'avancassent sur les autres, ou que toutes fussent jointes au point de ne pas permettre l'introduction d'un cure-dent de plume très-mince, à soumettre leur bouche à l'examen d'un dentiste, et à suivre les conseils que la prudence exigera qu'il leur donne à cet égard.

§ III.

De la nécessité de confier à un Dentiste le soin d'enlever le tartre qui s'amasse sur les dents. Erreurs et préjugés sur l'action des instrumens d'acier dont il se sert à cet effet.

Si on se soumettait de bonne heure aux soins journaliers que réclame la propreté de la bouche, et qu'on s'en acquittât régulièrement, tant que les dents ne prendraient point part à quelque affection interne, ou n'éprou-

verait aucun accident extérieur, on aurait droit d'espérer les conserver jusqu'à un âge avancé dans leur état de blancheur naturelle.

Mais pour une personne qui sent combien la bonté des dents intéresse la santé et ajoute de grâce à la physionomie, ou chez laquelle une éducation sagement dirigée a réduit en habitude, les soins sur lesquels repose la conservation d'organes aussi utiles, vingt autres les abandonnent communément au gré de la nature, sans faire la moindre attention aux nombreux inconvéniens qui suivent ou accompagnent leur perte : quelques-unes même se piquent de négliger leurs dents, et bravant les douleurs que cette négligence entraîne toujours, n'ont recours au dentiste que pour réclamer de son art des secours qu'il n'est plus en son pouvoir de leur donner, parce qu'elles les ont réclamés trop tard, et que, dans cette circon-

stance comme ailleurs, les meilleurs remèdes n'ont jamais le résultat avantageux qu'on eût obtenu par de simples précautions prises à temps.

Ce qu'une coupable insouciance a fait faire à ces personnes, d'autres le font par suite de l'erreur la plus grossière qui leur fait attribuer la durée et la blancheur des dents au peu de soin qu'on en prend; préjugé fatal qui leur empêche de voir que si quelques individus doivent à la force de leur constitution et à la conformation de leurs dents, l'heureux privilège d'être exempts de tout soin, il en est une foule d'autres aussi qui ne parviennent à les conserver que par une attention au défaut de laquelle ils en eussent infailliblement été privés avant leur trentième année.

Mais ne cherchons pas à réfuter ici le raisonnement vicieux sur lequel quelques personnes se fondent pour ne donner aucun soin à leur bouche;

je suis trop disposé à ne voir dans ce raisonnement qu'une excuse ridicule , qu'un voile dont on cherche à couvrir sa négligence , ou mieux sa malpropreté.

Le résultat le plus fréquent et le plus prompt que puisse produire sur les dents l'insouciance , ou une confiance calculée dans les forces conservatrices de la nature , est la formation du tartre , espèce de substance pierreuse qui se dépose sur les dents sous la forme de couches variables dans leur couleur et leur densité , non moins que dans leur épaisseur.

Quelle est la nature intime du tartre , ou mieux d'où provient-il ? Il n'est assurément aucune personne étrangère à la médecine , qui en adressant cette question à un dentiste , n'attendît de lui une réponse positive. Malheureusement , quelque brillant que paraisse , et que soit en effet l'état actuel

de la science, cette réponse pourrait bien n'être encore qu'une pure hypothèse.

Plusieurs physiologistes et quelques dentistes modernes ont regardé le tartre, les uns comme étant fourni par des glandes qui environnent les dents, les autres comme étant le résultat d'une exhalaison terreuse et malade de la membrane muqueuse qui tapisse les gencives. Mais l'impossibilité où ont été les premiers de démontrer rigoureusement les prétendues glandes dentaires ; les seconds, de prouver que le tartre ne s'amassait qu'autour des dents des personnes dont les gencives étaient malades, nous forcent encore à avoir recours aujourd'hui à cette explication généralement admise, que le tartre est un dépôt de la salive, dont les sels terreux se trouvent précipités par un agent chimique, et déposés à mesure sur les dents où ils

s'attachent par le moyen du mucus de la bouche (1).

Quoi qu'il en soit de l'origine du tartre, cette substance calcaire s'amasse principalement autour des dents incisives et canines inférieures, et se remarque bien plus fréquemment chez les personnes déjà avancées en âge, que chez les jeunes gens; tantôt il se présente sous la forme d'un limon très-abondant, tantôt au contraire il constitue un corps très-dur et d'un gris noirâtre; d'autres fois, il s'amasse en croûtes épaisses jaunes. Je ne sais si mon observation m'a trompé, mais

(1) Il me semble que M. Delabarre s'appuie à tort de l'opinion de Gariot, en lui faisant dire que le tartre vient des gencives; car Gariot dit aussi positivement, dans son *Traité des Maladies de la bouche*, page 257, « que le tartre recouvre rarement les dents de devant de la mâchoire supérieure, parce que la salive ne pouvant pas séjourner dans cet endroit, y dépose peu de substance tartareuse. »

je crois avoir toujours remarqué que le premier affectait particulièrement les personnes d'un tempérament lymphatique, comme le sont la plupart des femmes, le second celles d'une constitution nerveuse, le troisième, celles d'un tempérament bilieux.

Ce que tous les dentistes ont observé, c'est que le tartre est toujours bien plus abondant chez les individus d'une constitution détériorée, et se trouve en rapport direct avec la quantité de la salive : aussi les hommes qui fument en ont-ils constamment les dents recouvertes ; on en a vu quelques-uns chez qui le tartre formait une couche épaisse qui recouvrait plus de la moitié de chaque dent, et les réunissait toutes en une seule masse. C'est sans doute à cette cause qu'il faut rapporter les nombreux exemples que plusieurs auteurs anciens ont cités, d'individus qui n'avaient qu'une seule dent occupant toute la mâchoire.

S'il est difficile d'expliquer, d'une manière certaine, la formation du tartre, on n'a du moins aucun doute sur le mal qu'il fait aux dents autour desquelles il s'amasse, et à la partie des gencives qui leur correspond.

Soustrayant la portion de la dent qu'il recouvre à l'action de l'air, il en ramollit l'émail, en favorise la disparition; et quand il se trouve ainsi en contact avec la substance osseuse elle-même, il l'irrite, l'enflamme et y détermine une carie dont les ravages sont alors d'autant plus rapides, que la dénudation de l'os est plus grande. S'insinuant entre le collet de la dent et sa gencive, il détruit l'adhérence qui les unit intimement, et force la dent à devenir chancelante et à céder au plus léger effort. Joignons à cela une odeur fétide et un aspect hideux, et nous aurons le tableau exact de la triste position dans laquelle se placent toutes les personnes qui, pour

se soustraire à quelques précautions , abandonnent leur bouche à la merci de ce corps destructeur.

Garantir les dents de l'action pernicieuse du tartre en prévenant sa formation , c'est le résultat des précautions dont l'exposé nous a occupés jusqu'ici ; mais l'enlever quand il s'est formé , constitue une série de soins dont l'exécution , sans être très-difficile , doit néanmoins toujours être abandonnée à la main exercée d'un dentiste. Heureuses les personnes qui en viennent de bonne heure à cette sage détermination , car elles s'évitent par-là bien des douleurs , et sauvent leurs dents d'une perte certaine !

Cependant , confier à un dentiste le nettoyage de sa bouche , mais surtout l'enlèvement du tartre , est une chose dont la nécessité ne semble pas suffisamment établie aux yeux de beaucoup de personnes ; bien plus , il en est même qui

regardent comme très-dangereux les instrumens dont nous nous servons à cet effet, et cela pour deux raisons : la première, parce que l'acier, suivant eux, altère les dents en détruisant leur émail ; la seconde, parce que l'action des instrumens appliqués sur elles, les ébranle, rompt les adhérences qui les unissent à la cavité osseuse dans laquelle elles se trouvent logées, et détermine leur chute.

Pour montrer combien ces deux allégations sont dénuées de fondement, et prouver que les personnes qui leur ajoutent quelque foi, sacrifient à la plus grossière erreur, et subissent le joug du plus ridicule préjugé, il ne faudrait qu'attester l'expérience, et invoquer le témoignage de ceux qui tous les jours, ont recours aux dentistes pour cet objet. Mais, pour ce qui a rapport à la première imputation, n'est-il donc pas évident que l'acier, conduit par une main adroite, n'en-

lève uniquement que le tartre, et n'intéresse jamais la dent sur laquelle il ne fait que glisser quand elle est débarrassée de la croûte calcaire qui l'enveloppe.

Quant à l'ébranlement que l'on redoute, le plus simple raisonnement en démontre l'impossibilité. En supposant même que quelques dentistes maladroits exerçassent, pour nettoyer les dents, des mouvemens capables de les ébranler, si les gencives et les alvéoles, ou la gaine osseuse qui loge la dent, ne sont pas entièrement détruites, deux jours suffiront pour qu'elles reprennent toute leur solidité; ce qui le prouve, c'est que tous les jours, on luxé des dents pour rompre leurs nerfs, et on en extirpe même entièrement qu'on remet immédiatement en place : cependant les premières se consolident de suite, et reprennent toute leur consistance; les secondes acquièrent dans les alvéoles une telle solidité, que

plusieurs médecins croient pouvoir soutenir qu'elles y reprennent vie (1).

Une autre erreur non moins préjudiciable, et que partage pourtant un très-grand nombre de personnes, c'est

(1) Les personnes qui partagent cette opinion sont évidemment dans l'erreur. Une dent arrachée, et remise de suite en place, n'y est maintenue que par le resserrement de l'alvéole et l'accroissement de la gencive. Toutes les preuves qu'on a cherché à donner du contraire sont sans fondement. La douleur que les personnes qui portent ces dents croient éprouver dans elles, a son siège dans l'alvéole ou dans les papilles du nerf dentaire qui a été rompu. Quant à la douleur qui résulte de la percussion de ces dents par un corps solide, elle résulte de l'ébranlement communiqué aux parties voisines. Enfin, si à leur évulsion on a trouvé quelques traces de vaisseaux sanguins dans leur intérieur, on peut affirmer que ces vaisseaux sont étrangers à la dent, et résultent d'une sorte de végétation de la membrane qui tapisse l'alvéole, et qui s'est insinuée dans le canal dentaire.

de croire que dès que l'on a une fois confié à un dentiste le nettoyage de sa bouche, on ne saurait dorénavant sa passer de lui, parce qu'alors les dents se couvrent beaucoup plus vite de tartre qu'auparavant; mais il n'en est point ainsi, car, si après cette petite opération, on était exact à s'acquitter des soins que leur propreté réclame, on les conserverait très-long-temps exemptes de tartre, et on se soustrairait, par ce moyen, à l'emploi des instrumens d'acier que redoutent la plupart de ceux qui, par leur négligence, en rendent l'application indispensable.

Il n'est donc rien de plus contraire à la conservation des dents et à la propreté de la bouche, que les raisonnemens vicieux sur lesquels on établit l'éloignement qu'on apporte en général à se faire nettoyer les dents par un homme de l'art : le tartre seul est à redouter, et on craint d'ébranler les dents en le faisant enlever.

Ce sont-là les erreurs dont les charlatans savent faire leur profit. Il n'est pas de moyens qu'ils n'emploient pour les répandre et leur donner du poids, pas d'artifice auquel ils n'aient recours pour mettre quelques nouveaux impôts sur la crédulité publique.

L'un prétend avoir découvert une poudre dont les propriétés sont telles, qu'elle rend inutile tout le ministère des dentistes; l'autre prône un élixir dont la vertu est d'emporter le tartre, et même de prévenir pour toujours sa formation, et de garantir les dents de l'atteinte pernicieuse des instrumens d'acier. Il en est même qui portent l'audace jusqu'à soutenir qu'ils ont inventé un opiat qui a la propriété de faire renaître l'émail, de régénérer les gencives, de raffermir les dents chancelantes.

Ce qu'il y a de curieux surtout, c'est qu'il n'est pas un de ces charlatans qui ne prétende et ne soutienne effron-

tément que le remède dont il est l'inventeur est une composition innocente, dans laquelle il n'entre que des substances végétales. Interrogeons toutes les personnes qui ont eu la faiblesse de se laisser entraîner par ces promesses captieuses, et toutes nous diront que le seul résultat qu'elles aient obtenu de l'emploi de ces substances *merveilleuses*, c'est d'avoir souffert pendant tout le temps qu'elles en ont fait usage, et d'avoir aggravé le mal contre lequel elles espéraient trouver un remède.

Mais, sans parler d'autre chose que du tartre, n'est-il pas ridicule de croire qu'une simple poudre, ou une composition végétale, sous quelque forme qu'on veuille la préparer, et quelque nom bizarre qu'on lui donne, pourra le détruire, quand on voit que cette incrustation pierreuse ne cède qu'avec force à l'action des instrumens d'acier, et résiste même au mordant des acides concentrés.

Quant à la propriété qu'on pourrait attribuer à quelques-unes de ces compositions, de prévenir la formation du tartre, elle est aussi chimérique que la première. Pour obtenir un semblable résultat, il ne faudrait employer que des substances simples, mais avant tout, se soumettre sans restriction aux soins de propreté que j'ai prescrits ailleurs.

Il me semble que de semblables explications sur le mode d'action des instrumens d'acier, sont tout-à-fait propres à vaincre l'éloignement qu'on montre quelquefois pour confier le nettoie-ment de sa bouche à un Dentiste, et doivent prémunir les personnes même les plus crédules contre l'abus que fait journellement de leur confiance cette foule de charlatans et d'empyriques, dont Paris fourmille si abondamment. Quelque vertu qu'aient une poudre et un élixir quelconque, pour la propreté de la bouche, sans l'enlèvement

préalable de la couche de tartre qui recouvre les dents de quelques personnes, ils n'auront aucun résultat avantageux, et nuiront au contraire, d'autant plus que leur emploi inspirera plus de sécurité et que le nom de leur auteur sera plus digne de confiance.

Cependant, quoique l'opération qui a pour objet d'enlever le tartre des dents ne présente rien de très-difficile, elle demande néanmoins beaucoup d'habitude pour être faite avec la promptitude et la légèreté convenables; aussi n'est-il pas indifférent d'en confier indistinctement l'exécution à tout homme qui se dit Dentiste; car sans exposer à de grands dangers, elle peut devenir pénible et fatigante, si on oublie de la faire dans les conditions requises, et si on néglige de prendre à son égard toutes les précautions convenables.

Quelques personnes qui ont les dents et les gencives très-sensibles,

éprouvent pendant les deux ou même les trois jours qui suivent cette petite opération une espèce d'agacement et même une douleur dans les dents. Cet accident est loin de déposer contre l'opération en elle-même, seulement il indique la nécessité de quelques précautions. Ces précautions consistent pour ces personnes, de même que pour toutes celles qui ne feraient nettoyer leur bouche que longtemps après la formation du tartre, à soustraire autant que possible pendant deux ou trois jours leurs dents à l'action de l'air, à éviter les alimens durs, les boissons froides et surtout toutes les substances acides.

Peut-être même, quand il n'y a pas urgence, serait-il nécessaire de choisir pour faire nettoyer ses dents un moment où l'air semblât devoir conserver pendant quelque temps une température uniforme. Aussi l'été est-il la saison la plus favorable; et pour la même

raison le milieu du jour convient mieux que le matin ou le soir.

Quand les dents sont abondamment chargées de tartre , il est très-prudent de ne pas exiger que le dentiste les nettoie complètement dans une seule séance, et cela principalement pendant les froides saisons. Il est toujours plus convenable d'y revenir à plusieurs reprises , en laissant quelques jours d'intervalle. En effet, si on enlève d'une seule fois la grande couche de tartre que recouvrait les dents , ces parties privées tout d'un coup de cette espèce d'enveloppe à laquelle elles s'étaient , pour ainsi dire , accoutumées , acquièrent une grande sensibilité , et il peut survenir une fluxion , ou des maux de dents , surtout dans les saisons froides et pendant les temps humides.

Il est même des personnes pour lesquelles l'enlèvement du tartre , fait avec toute la dextérité possible , est

une opération douloureuse qui peut quelquefois occasionner des accidens graves. Ces personnes doivent se contenter de ne faire enlever que la partie de tartre qui touche aux gencives, mais sans exiger qu'on gratte la surface des dents pour chercher à leur procurer une blancheur qui ne s'obtient souvent qu'au préjudice de leur solidité. Au reste, ce sont là des précautions qui regardent tout-à-fait l'opérateur, et dont l'oubli peut compromettre son honneur et sa réputation.

Les personnes que leur fortune met à même de ne rien négliger de ce qui peut prévenir quelque désagrément, feraient bien d'appeler chez elles-mêmes le Dentiste ; elles éviteraient par là la sensation parfois pénible que la première impression de l'air peut exercer sur la bouche. Cette précaution s'adresse particulièrement aux personnes qui font un usage public de la parole,

et auxquelles il est peut-être encore prudent de conseiller de faire nettoyer leurs dents quelques jours avant l'époque où elles devront parler en public. L'émail, tout-à-coup débarrassé des substances étrangères qui le recouvraient, conserve assez souvent pendant un et deux jours un état de rugosité qui nuit à l'éclat de la parole en diminuant la netteté de la réflexion que les dents font éprouver aux vibrations aériennes qui constituent la voix.

Enfin quelques soins qu'on apporte à nettoyer les dents, il arrive quelquefois qu'elles conservent une teinte jaunâtre qui leur est souvent naturelle. On conçoit combien il serait imprudent d'exiger du dentiste qu'il les grattât trop fortement, dans l'intention de leur donner plus d'éclat et de blancheur; parce que non-seulement dans bien des cas on ne réussirait pas à procurer de tels avantages, mais on

ne chercherait toujours à les obtenir qu'aux dépens de l'émail qu'il est toujours très-important de conserver. L'émail offre plusieurs nuances dans sa couleur, et on a généralement observé que les dents les plus blanches, et surtout celles qui sont d'un blanc pâteux, ne sont pas les meilleures ; elles sont toujours plus sujettes à se rompre ou à se carier que les autres. C'est du moins l'avis de tous les Dentistes qui ont écrit sur leur art en médecins observateurs.

§ IV.

De la nécessité de consulter le Dentiste aussitôt que les dents offrent quelque altération, et du danger des extractions de dents faites inconsidérément.

Tous les soins qu'on peut prendre, soit de favoriser l'éruption des dents, soit de régulariser leur arrangement, et toute l'importance qu'on peut at-

tacher aux précautions journalières que leur propreté réclame, ne sont pas toujours des garans certains de leur conservation dans l'état de santé parfaite. Une foule d'accidens peuvent contrebalancer les bons effets de ces soins, et même en annuler entièrement les résultats; car, bien que les dents soient extrêmement compactes, néanmoins, elles sont plus susceptibles de maladies que toutes les autres parties à l'ordre desquelles elles appartiennent, c'est-à-dire, que les autres os.

La principale des raisons qui rendent les dents plus accessibles aux maladies que les autres os, c'est qu'elles sont les seules qui ne soient pas recouvertes par les chairs; d'où il résulte nécessairement qu'elles reçoivent une foule d'impressions diverses, qui peuvent leur devenir d'autant plus nuisibles, que la partie de l'émail qui s'est formée pendant le cours d'une

maladie quelconque, ne doit certainement pas avoir tout le degré de solidité désirable.

Ensuite, par cela même que les dents sont des corps très-durs, et qu'elles ne jouissent que d'une faible vitalité, le plus léger trouble dans la manière dont elles se nourrissent ou dont elles vivent, détermine dans leur tissu des altérations profondes, et d'autant plus durables que ce dernier jouit d'une plus grande délicatesse. Aussi, conservent-elles très-long-temps, et le plus ordinairement même pendant toute la vie, les traces des grandes altérations qu'elles ont éprouvées.

La couleur des dents est en général un indice qui peut servir à mesurer l'espoir qu'on doit avoir de les conserver long-temps. Quelque différence que l'âge, le sexe, le tempérament et un grand nombre de circonstances particulières puissent apporter à cette couleur, on peut néanmoins regarder comme une

chose attestée par l'expérience, comme un fait que l'observation journalière confirme, que les meilleures sont celles qui sont d'un blanc opaque ou laiteux, non pas pâteux, mais éclatant et tirant néanmoins un peu sur le jaune. On les remarque chez tous les individus dont toutes les fonctions se remplissent avec facilité, dont le sang contient dans d'égaies proportions ou de justes rapports les parties qui entrent dans sa composition; dont, en un mot, la constitution est bonne; viennent ensuite celles qui sont d'un blanc jaune, qu'on trouve ordinairement chez les personnes qui ont habituellement le sang très-rouge, ce qu'on reconnaît à la couleur foncée des lèvres et à la rougeur des gencives. Ces dents sont quelquefois très-dures et très-bonnes, mais elles sont susceptibles de se couvrir d'un tartre épais et sec, qui conspire évidemment contre elles.

Enfin , le blanc bleu ou azuré, semble être la couleur la plus défavorable; les dents qui en sont pourvues, sont très-impressionables, tandis que celles qui sont d'un blanc opaque ou laiteux, et qui en prenant de l'âge passent au blanc jaune, le sont très-peu. Ces dernières, quand aucune lésion extérieure n'est venue altérer leur tissu, existent encore long-temps, même après la destruction par vieillesse, des personnes qui les portent; ce sont celles qu'ont eues la plupart des individus qui ont offert des exemples d'une extrême longévité.

Après la couleur des dents, leur forme et surtout leur volume peuvent aider à prévoir jusqu'à quel point elles sont susceptibles de s'altérer. Plus elles sont volumineuses, plus la portion de substance osseuse l'emporte sur la quantité d'émail qui la recouvre, et plus cette dernière est mince, plus aussi la dent a de facilité à s'altérer.

Ce qui ne laisse aucun doute à cet égard, c'est que les altérations des dents sont beaucoup plus fréquentes dans les petits enfoncemens qui se remarquent à la surface des molaires, qu'au bord tranchant des incisives, et sur les côtés par lesquels elles se touchent, que sur leur surface.

Les personnes dont les dents, quoique bonnes et d'un bel éclat, présentent différentes nuances entremêlées d'un blanc plus mat, ont eu pendant la formation de l'émail, des alternatives de bonne et de mauvaise santé. Ces dents trompent ordinairement par leur fausse apparence de solidité; elles se conservent saines jusqu'à quinze ou dix-huit ans; mais à cette époque, elles s'altèrent et se perdent successivement, si la constitution muqueuse c'est-à-dire molle ou lymphatique de l'individu, ne cède pas à la secousse que la puberté imprime ordinairement à toute l'économie.

Ainsi donc pour porter un jugement sur la durée des dents d'une personne dont la bouche est saine, il est prudent d'avoir égard aux maladies qu'elle peut avoir éprouvées pendant le temps où la nature chez elle était occupée du développement des dents. Rarement les individus qui, pendant leur enfance, ont été affectés d'affections scrophuleuses ou rachitiques, ont-elles le bonheur de toucher à l'âge mûr sans que leur bouche ait déjà supporté de nombreuses pertes.

Quoi qu'il en soit des conditions sous l'influence desquelles les dents ont acquis une disposition à se détériorer, elles s'altèrent de deux manières différentes; ou bien, elles reçoivent l'effort d'une cause destructive qui agit directement sur elles, telle que les coups, les chutes, et en général tout ce que nous avons désigné comme leur étant nuisible; ou bien elles prennent part à un état vicieux de la con-

stitution générale ; mais surtout aux altérations des organes avec lesquels elles ont , soit une analogie de texture , comme tout le système osseux , soit des rapports de fonctions , comme les différentes parties qui concourent à l'acte de la digestion.

La terminaison la plus ordinaire des maladies des dents est une érosion de leur substance , qu'on nomme carie. La dent , après avoir occasionné des douleurs plus ou moins fortes , souvent même sans douleur , offre d'abord sur un point quelconque de sa substance une tache brune qui répond à une perte de l'émail ; bientôt la place occupée par cette tache offre une légère excavation noirâtre qui cherche ainsi à s'étendre de proche en proche , et à envahir la totalité de la dent , qui peut être profondément cariée sans déterminer de bien fortes douleurs , mais s'altère rarement sans que dès le commencement elle soit très-

sensible à l'impression de la chaleur et à celle du froid. D'autres fois au contraire la dent s'altère à l'intérieur, et la carie ne se montre au dehors qu'après avoir insensiblement détruit la substance osseuse et occasionné la rupture de la portion d'émail qui recouvre le point altéré.

Une chose bien digne de remarque, et sur laquelle une foule de Dentistes ont longuement disserté, c'est que la carie affecte très-souvent les dents qui se correspondent à la même mâchoire. Parmi les Dentistes qui ont cherché à expliquer cette coïncidence d'altération, aucun ne me semble l'avoir expliquée physiologiquement, car le plus simple raisonnement suffit pour démontrer que les vaisseaux sanguins ou lymphatiques y sont tout aussi étrangers que les filets nerveux. En effet, s'il en était ainsi, une partie quelconque du corps serait rarement malade sans que celle du côté oppo-

sé le fût également, puisqu'il existe entre elles les mêmes rapports qu'entre les dents correspondantes.

Voici comment la chose a lieu : les deux dents correspondantes de la même mâchoire se suivent toujours dans leur éruption, et chacun des différens temps de leur développement : or, si dans une de ces époques le sujet éprouve une maladie quelconque qui soit partagée par le système osseux en général, ou par les dents en particulier, ces deux dents conserveront toutes les deux au même degré la susceptibilité qui les rendra accessibles à l'action des différentes causes qui pourront par la suite agir défavorablement sur elles. La conséquence, qu'on doit tirer de ce fait, relativement à la santé, c'est qu'aussitôt qu'on s'aperçoit qu'une dent se carie, on doit surveiller attentivement celle du côté opposé.

La distinction à établir entre la ca-

rie ou toute autre maladie des dents , dépendant d'une cause générale ou intérieure, et celle qui résulte d'une cause particulière ou extérieure, est donc de la plus haute importance. Consulté aussitôt que quelque douleur ou que la plus légère trace d'altération se manifeste, le Dentiste pourra porter à cet égard un jugement certain. Si l'altération n'est que le résultat d'une cause fortuite, il la bornera par quelques moyens aussi simples que peu douloureux. Si, au contraire, elle tient à une cause générale, il indiquera le régime propre à s'opposer à ses suites ultérieures; et si le mal résiste, il saura du moins le borner à la dent malade, en préservant les voisines de l'envahissement de l'agent destructeur.

Que de ressources n'a-t-il pas en effet, pour arriver à de semblables résultats, en supposant même qu'on eût dédaigné ses conseils, dans les cir-

constances si nombreuses où de vagues douleurs annonçaient qu'une inflammation de quelque partie voisine tendait à s'emparer de la dent. Tantôt il enlèvera avec la rugine, le burin ou la lime, un point noirâtre qui forme le centre d'une carie dont la dent la plus saine peut tout-à-coup se trouver atteinte; tantôt, armé d'un stilet échauffé à un degré convenable, il ira détruire le filet nerveux dont l'irritation détermine ces douleurs atroces auxquelles aucunes autres ne sauraient être comparées.

D'autres fois enfin, introduisant dans l'excavation d'une dent cariée, quelques parcelles de métal, il soustraira la pulpe dentaire ou le ganglion nerveux à l'action de l'air et des alimens, et bornant ainsi les progrès du mal, il fera cesser toute douleur et rendra la dent à ses usages ordinaires.

A ce sujet, il est important que je dise ici que la manière de plomber les

dents est entièrement différente aujourd'hui de ce qu'elle était il y a quelques années ; alors on employait à cet effet du plomb et de l'or en feuille , qu'on introduisait dans l'ouverture de la dent , au moyen d'un stilet. Aujourd'hui on se sert d'un métal dur , mais que l'approche d'un fer échauffé à une faible température met promptement en fusion , et qui se répand de suite , sans occasionner la moindre douleur dans tous les détours de la cavité. Cette nouvelle méthode a sur la première l'immense avantage , 1.° de boucher plus exactement l'ouverture de la dent cariée ; 2.° de présenter à l'extérieur une surface dure et polie ; 3.° de ne donner aucune odeur à la bouche ; 4.° enfin de s'exécuter avec une extrême promptitude et de ne pas occasionner la moindre douleur , la fusion du métal se faisant à une température telle , que si quelque parcelle dans ce moment s'échappe de la ca-

tivité de la dent , les parties voisines ne courent pas le moindre danger d'être brûlées , puisque la personne qui subit cette opération ne s'en apercevrait même aucunement.

Par ces moyens et une foule d'autres , on évitera la douleur des opérations qu'exige l'extraction des dents , et ce qui est plus important encore , on évitera la perte de celles qui avoisinent la dent malade. Arrêtons-nous à cette idée , et en examinant un instant , soit les rapports mutuels qui existent entre les dents et la structure des cavités osseuses qui les reçoivent , soit le soutien réciproque que les dents se fournissent entr'elles , nous resterons bientôt persuadés que la grande solidité des dents dépend essentiellement de la conservation de leur ensemble.

En effet , en enlevant une dent , on est très-souvent exposé à briser plus ou moins la cloison osseuse qui forme

la cavité destinée à la recevoir ; et cet accident , la disposition particulière de la racine de certaine dent , le rend quelquefois tout-à-fait indépendant de l'adresse de l'opérateur. Établissant nécessairement par ce moyen un point de faiblesse dans l'arcade maxillaire , il arrive , par l'effet du choc des mâchoires dans l'acte de la mastication , que toutes les dents se pressant plus ou moins vers ce point de faiblesse , sont exposées à perdre cette solidité précieuse dont elles jouissent dans leur état naturel.

Un tel inconvénient est bien propre à faire regarder l'enlèvement d'une dent comme un moyen dont les suites peuvent devenir assez graves pour que l'homme sensé ne doive se décider à s'y soumettre , que quand il a vainement essayé plusieurs moyens , et que quand il est sûr de n'acheter sa conservation qu'au prix d'interminables souffrances ou d'une gêne dans le travail de la mastication.

Sans doute on rencontre journellement des personnes qui ont des dents assez solides , quoiqu'il leur en manque une ou même plusieurs ; mais cela ne détruit en rien le principe en vertu duquel on peut prouver que les dents sont destinées à se soutenir mutuellement , et il est bien certain que si on multiplie ces extractions sur la même bouche , elle perdra bientôt toutes celles qui lui restent.

Quand on voit avec quelle facilité une foule de personnes , pour quelques douleurs passagères , se font extraire une dent , et avec quelle froide insouciance certains Dentistes acceptent la proposition , on cesse d'être surpris de voir un si petit nombre d'individus parvenir à un âge un peu avancé sans que leur bouche soit dépourvue de plus de la moitié de ses dents.

Quel sentiment pénible n'éprouvet-on pas en voyant que , dans un siècle

où chacun se flatte des pas immenses que nous avons faits vers le bien, l'autorité permet encore à une foule d'hommes aussi maladroits qu'ignorans, sans titre et sans aveu, de venir insulter sur les places publiques à la douleur du peuple, et de se faire un jeu des ravages que l'aveuglement et la crédulité leur permettent d'exercer sur des bouches, dont quelques opérations simples et peu douloureuses eussent conservé les précieux ornemens ?

Examinez les trophées sanglans dont ces charlatans ont l'impudeur de se décorer, et vous reconnaîtrez que parmi le millier de dents qu'ils se flattent d'avoir arrachées, ils tirent bien plus vanité de celles dont l'extraction a été difficile, que de celles dont la conservation eût été impossible sans cette douloureuse opération.

S'il est pénible de voir avec quelle légèreté certains Dentistes arrachent

des dents, sans examiner s'il est possible de les conserver, combien n'est-il pas douloureux aussi de voir des personnes porter la négligence jusqu'à ignorer si elles ont quelques dents gâtées, parce qu'elles n'ont jamais daigné regarder jusqu'au fond de leur bouche. Quand les douleurs surviennent, on fait alors pour les faire cesser, ce que le zèle officieux de quelques amis peut proposer. Si la douleur se passe d'elle-même pendant l'usage de quelques-uns de ces remèdes que possèdent tant de personnes, comme des recettes merveilleuses, on crie au miracle et on s'applaudit d'avoir évité de consulter un homme de l'art.

Si la douleur au contraire continue, malgré ces remèdes violens et plus souvent dangereux qu'utiles, on aime mieux supposer qu'on a mal employé le remède que de douter un seul instant de son efficacité, et on se décide à se rendre chez un Dentiste auquel on dit

tout simplement : Je souffre beaucoup des dents , et je pense que je pourrais bien en avoir une de gâtée. Le Dentiste regarde, et voit avec douleur très-souvent plusieurs dents entièrement détruites par la carie, et pour lesquelles il n'existe plus d'autre remède que l'extraction.

§. V.

De la nécessité de remplacer les dents extraites par des dents artificielles , et des précautions auxquelles ces dernières assujettissent.

Un Dentiste expérimenté et adroit peut trouver une foule de ressources pour conserver long-temps des dents déjà attaquées par la carie, et les rendre encore propres à remplir leur principale fonction, qui est la trituration des alimens. Cette vérité est incontestable, et je crois l'avoir suffisam-

ment démontrée dans le dernier paragraphe, en même temps que j'ai prouvé combien était blâmable la précipitation avec laquelle certains Dentistes sacrifient des dents pour le plus léger motif ; mais il faut avouer que notre art a des bornes aussi à cet égard, et que dans un grand nombre de circonstances l'extraction d'une dent est le seul moyen de calmer les douleurs quelquefois si affreuses qu'elle peut occasionner.

La douleur, fût-elle même nulle, la carie est souvent par elle-même un motif suffisant qui exige le sacrifice d'une dent. La carie, en effet, augmente continuellement la sécrétion des fluides qui humectent la bouche ; cette salive, mêlée à la matière putrescible qui s'échappe des cavités des dents cariées, acquiert des propriétés irritantes qui ne peuvent manquer d'exercer sur l'estomac une action éminemment pernicieuse : l'alté-

ration de ce liquide et le défaut d'une mastication convenable donnent lieu à de mauvaises digestions, et prédisposent nécessairement à toutes les maladies qui se rattachent au trouble des fonctions si importantes de cet organe régénérateur.

Ajoutons à cela l'inconvénient si grand qui résulte de l'odeur repoussante que donne toujours une dent cariée, quelque soin qu'on ait de sa bouche, et nous verrons qu'il est plus d'une circonstance où il devient indispensable de sacrifier une dent, quoiqu'elle n'occasionnât aucune douleur.

L'homme d'ailleurs se voit insensiblement dépérir, et les dents sont presque toujours les premières parties de lui-même dont il a à déplorer la perte : la nature, si prévoyante pour la conservation des êtres qu'elle a formés, ne semble-t-elle pas dans cette circonstance en contradiction

avec elle-même, en nous privant d'organes dont la nécessité croît en raison directe de l'affaiblissement des voies digestives. Mais telle est la marche qu'elle suit pour accomplir ses éternels décrets, que, si elle a voulu que l'apparition des dents fût le prélude de l'accroissement de l'homme, elle a voulu aussi que leur chute fût le signal de sa fin prochaine.

Quelle que soit la cause qui a déterminé la chute d'une dent, sa perte est toujours accompagnée de grands inconvéniens ; la digestion souffre, la prononciation est inexacte, et la physiologie perd de sa grace et de sa régularité. Mais si notre art est forcé dans une foule de circonstances d'exercer sur les bouches quelques mutilations, il peut du moins s'enorgueillir d'effacer jusqu'à l'ombre même des inconvéniens qu'elles entraînent après elles ; car il est juste de reconnaître qu'il est le seul qui possède l'avantage si pré-

ciens de remplacer une partie de nous-mêmes par une autre partie parfaitement semblable à celle que les maladies ou un long usage ont altérée ou détruite. Ne pouvons-nous même pas dire à cet égard, que nous avons en quelque sorte égalé la nature, puisque très-souvent nos dents se carient et déterminent les plus vives souffrances, tandis que les dents artificielles, exemptes de maladies et de douleurs, sont ordinairement plus belles et remplissent les mêmes fonctions.

Cette partie si importante de notre art a dû fixer de bonne heure l'attention des hommes; car, quel que soit le peuple dont nous consultons l'histoire ancienne ou moderne, nous sommes presque sûrs d'y rencontrer des preuves évidentes des tentatives qu'il a faites pour réparer les premiers outrages que le temps fait à notre corps. Les auteurs qui ont dé-

crit les mœurs de la Grèce antique (1), ne nous apprennent-ils pas que dans le siècle brillant d'Anaxagore et de Périclès, les jeunes filles remplaçaient les dents qu'elles avaient perdues; et aux traits acérés qu'Horace, Perse, Juvénal et plusieurs autres poètes satyriques latins ont lancés contre les dames romaines qui employaient du fard et des dents artificielles, nous pouvons juger du fréquent usage qu'elles devaient en faire.

Il est bien probable que long-temps même avant cette époque reculée, ces objets destinés à remplir un double but d'agrément et d'utilité étaient connus dans d'autres empires, et aujourd'hui il n'est pas une nation, si peu avancée dans les beaux-arts qu'elle puisse être, qui ne possède des hommes fabriquant des dents artificielles propres à remplacer exactement les naturelles.

(1) Voyage du jeune Anacharsis en Grèce.

Lorsque les dents artificielles sont parfaitement bien exécutées et assujetties d'une manière convenable, et qu'on a vaincu cette première gêne qu'occasionne quelquefois leur présence, non-seulement elles imitent les dents naturelles au point de tromper l'œil le plus pénétrant et le plus exercé, mais elles rendent absolument les mêmes services que ces dernières. Comme elles, elles servent à broyer les alimens, à retenir la salive, et à procurer à la voix une articulation distincte et facile.

Toutes les personnes qui ont eu le malheur de perdre de bonne heure leurs dents, et surtout celles de devant, sentent l'avantage de la ressource précieuse que notre art présente à cet égard. Avoir recours à nous dans de telles circonstances, est même d'une nécessité indispensable pour tous les hommes que leur état oblige de paraître et de parler en public, et surtout

pour les femmes , qui ont constamment raison de se montrer jalouses de conserver le plus long-temps possible les attributs de la beauté , et chez qui l'absence de quelques-unes des dents de devant occasionne une difformité aussi incommode qu'apparente.

Cette précaution pour les femmes , est loin d'être un objet de pure coquetterie ; car indépendamment des avantages physiques qu'elles doivent infailliblement en retirer , il n'est pas une position de la vie , dans laquelle elles n'aient occasion de s'applaudir de s'être soumises à ces moyens si simples de conserver à la voix cet accent harmonieux qui est un charme durable , et de détruire l'impression pénible que laisse l'aspect de la vieillesse et de précoces infirmités.

Ah ! Mesdames ; si j'en'étais arrêté par la crainte d'être soupçonné de plaider autant les intérêts de mon art , que la

cause de la vérité, qu'il me serait facile de prouver qu'il n'est pas un homme, qui n'aime à retrouver dans une épouse tendrement chérie, quelque chose qui, au défaut de la réalité, lui rappelle les trésors d'une bouche qu'il a tant aimée. Si on savait par quels ressorts secrets les affections des hommes se déterminent, on ne douterait pas que la simple apparence de quelques charmes, pût exercer une profonde influence sur leurs idées, en dépit d'eux-mêmes et de la raison. En vain le plus sensé voudrait se soustraire à la puissance de quelques traits, fussent-ils même factices, l'idée seule de la beauté le subjugue, tandis qu'une idée contraire l'entraîne et l'éloigne malgré lui.

On se sert de plusieurs substances pour la fabrication des dents artificielles ; tantôt on emploie des dents humaines, d'autres fois des dents ou défenses de plusieurs grands animaux

tant terrestres qu'amphibies ; telles que les dents d'hippopotame ou cheval marin, celles de l'éléphant qui forment l'ivoire, celles de marse ou vache marine, et de phoque ou veau marin. On s'est encore servi quelquefois des dents de bœuf; enfin, on a composé une pâte minérale dont l'emploi a résisté aux attaques qu'on a mal à propos dirigées contre elle. Aujourd'hui on accorde généralement la préférence aux dents humaines, à celles de cheval marin et à la pâte minérale.

Les personnes qui sont dans la nécessité d'avoir recours à des dents artificielles doivent entièrement abandonner au Dentiste qu'elles auront honoré de leur confiance, le soin de déterminer lui-même la substance avec laquelle ces dents doivent de préférence être fabriquées. Car telle qui convient dans un cas, pourrait ne pas convenir dans un autre.

En général, quand il est nécessaire

de construire un dentier complet ou une portion de dentier, on se sert de la dent d'hippopotame, qui est plus blanche, plus compacte, jaunit moins vite, et résiste beaucoup plus longtemps à l'action de la salive, que celles des autres animaux; mais comme sa couleur de même que celle de l'ivoire, est souvent nuancée de stries ou taches d'un blanc plus opaque que celui des parties qui les environnent, on lui préfère, dans un très-grand nombre de circonstances, la pâte minérale.

Cette dernière substance, non-seulement est très-dure, et n'a pas l'inconvénient de se corrompre, puisqu'elle n'est autre chose qu'une espèce de porcelaine; mais on peut avant la cuisson, la modeler exactement sur la forme des gencives sur lesquelles elle doit être fixée, et donner aux pièces qu'elle compose, tant pour les dents que pour les gencives, la couleur qui doit les rendre en tout semblables

aux parties naturelles à côté desquelles elles doivent être ajustées.

Dans le cas, au contraire, où il ne s'agit que de remplacer une dent de devant, incisive ou canine, les dents humaines conviennent parfaitement. Mais je renoncerais pour toujours à me déclarer le partisan des dents humaines, si j'avais quelque soupçon qu'on pût penser que je ne désavoue pas hautement cette coutume barbare, qui consiste à extraire au prix de quelque argent, une dent à un malheureux, pour la replanter immédiatement dans une autre bouche.

Je m'étonne que chez une nation aussi civilisée que la nôtre, la loi ne proscrive pas ce trafic odieux, dont les femmes du bon ton, dans le siècle dernier, se faisaient un jeu d'offrir le ridicule et atroce spectacle. Aujourd'hui, un acte semblable serait à peine supporté de la part d'une courtisane, et les femmes de la bonne société, ont

toutes le cœur assez droit , pour éprouver un sentiment pénible à la vue d'un malheureux , qui achète un peu d'or en se laissant mutiler.

Lorsqu'on n'a qu'une seule dent à faire remplacer, on doit presque toujours donner la préférence à une dent naturelle , qu'on aura le soin , bien entendu , de choisir saine , belle , et surtout semblable à celle dont elle est destinée à occuper la place. Quelques personnes refusent de se servir d'une dent qui a appartenu à un autre individu , craignant qu'elle ne puisse transmettre quelque maladie dont ce dernier aurait pu être atteint. Cette crainte est chimérique , et le raisonnement sur lequel elle s'appuie est un véritable préjugé. Lorsqu'une dent a été desséchée , nettoyée et préparée convenablement , elle ne conserve absolument rien de celui qui l'a fournie , et son emploi ne saurait offrir le moindre inconvénient.

Si c'est au Dentiste à fixer lui-même la substance dont les dents artificielles et les dentiers doivent être de préférence fabriqués, c'est aux personnes qui doivent en faire usage, à se soumettre avec patience, aux essais qu'il est obligé de répéter plusieurs fois, pour en assurer la confection et l'ajustement. C'est souvent à cause du peu de docilité qu'elles ont apportée à permettre de prendre d'exactes mesures, que quelques personnes renoncent à faire usage de ces pièces artificielles.

Enfin, pour retirer de ces différentes pièces tout l'avantage qu'on peut en attendre, dans l'articulation des sons et le broiement des alimens, il ne suffit pas qu'elles soient bien faites et parfaitement ajustées; mais il faut encore que ceux qui les portent se soient habitués à leur présence. Le temps, un peu de patience et une adresse particulière peuvent seuls vaincre les difficultés qu'on éprouve

d'abord à les employer. Si quelques jours suffisent pour qu'on puisse parfaitement manger avec une ou plusieurs dents artificielles, il serait injuste d'espérer qu'un temps aussi court suffira pour des dentiers complets ; car ce n'est guères qu'au bout de trois mois, et même quelquefois plus longtemps encore, qu'on parvient à les retenir parfaitement dans la bouche, et à remplir tous les besoins auxquels on les destine.

Il est encore, pour pouvoir porter sans inconvénient des pièces artificielles, une condition indispensable, c'est que les différentes parties de la bouche soient dans un état de santé parfaite, surtout que les gencives soient dures et vermeilles, nullement saignantes ou douloureuses ; sans cette condition ces pièces ne tardent pas à occasionner des fluxions, et leur présence devient tellement incommode qu'on ne peut la supporter.

C'est principalement pour les dents à pivots, qui doivent rester à demeure sur les racines encore solides sur lesquelles on les fixe ordinairement, qu'il est essentiel d'être assuré de l'état de la bouche, car la présence de ces corps étrangers, quelque adroitement placés qu'ils soient, entretient dans ce cas une douleur qui souvent exige leur prompt enlèvement.

Néanmoins si la douleur n'était que très-faible, mais qu'il survînt une fluxion qui se terminât par un petit dépôt à la gencive qui avoisine la dent artificielle, il ne faudrait pas craindre que cet accident passager mît dans l'impossibilité de supporter la présence de cette dent; car une fois que par des gargarismes émoulliens, et autres moyens appropriés à la circonstance, la fluxion aura cessé, la racine qui porte le pivot reprendra insensiblement sa solidité, les petits abcès qui, quelquefois, sont de-

venus fistuleux se tariront, et la dent rendra les mêmes services que celle qu'elle a remplacée.

Si c'est au Dentiste à reconnaître l'état de la bouche sur laquelle il est appelé à ajuster quelques pièces artificielles, c'est à la personne qui réclame ses soins à lui fournir, par l'exposé des accidens sous l'influence desquels elle a perdu les dents qu'elle veut faire remplacer, un indice certain qui réglera la détermination qu'il pourra prendre à cet égard. Par ce moyen le premier s'évitera le désagrément de faire une opération inutile, et dont l'insuccès ne peut que compromettre son art; la seconde éludera l'inconvénient d'avoir aggravé, par l'irritation que ces pièces déterminent toujours au moment de leur application, une disposition malade que des soins, quelquefois bien légers, ou un simple retard, auraient pu faire disparaître.

C'est particulièrement chez les personnes délicates, de constitution catarrhale, comme le sont la plupart des femmes qui ont constamment habité le centre des grandes villes, ou qui ont été affaiblies par quelques maladies de longue durée, qu'il est fréquent de rencontrer des gencives molles, facilement saignantes, un peu gonflées, par fois même fongueuses. Cette disposition est tantôt le résultat d'une affection locale, tantôt l'expression d'une altération générale de l'économie. Dans le premier cas, elle cède facilement à l'usage de l'un des élixirs dont nous avons donné la composition dans le dernier paragraphe du chapitre suivant, et employés en gargarismes; dans le second, elle ne peut être combattue avantageusement que par une nourriture fortifiante sagement réglée, l'exercice en plein air et le séjour à la campagne, par tous les moyens enfin propres, soit à rele-

ver l'énergie de l'ensemble de la constitution , soit à rétablir l'équilibre détruit entre les fonctions.

Enfin les personnes qui portent des dents et toute autre pièce artificielle, doivent bien se persuader qu'elles ne sont point exemptes des soins de propreté auxquels doivent s'assujettir tous ceux qui tiennent à la fraîcheur de leur bouche, et surtout ceux qui n'ont pas une très-bonne denture.

Ces différentes pièces, quelle que soit la matière qui les compose, réclament une très-grande propreté; au défaut de cette propreté, elles perdent en très-peu de temps leur éclat, se ternissent, et même elles ne tardent pas à se couvrir de tartre, à se corroder ou se détériorer complètement, à ne plus imiter les dents qu'elles doivent remplacer ou celles qui les avoisinent, et à entretenir dans la bouche une très-mauvaise odeur; aussi est-il indispensable de les enlever souvent

pour les nettoyer et les faire réparer ,
et même entièrement renouveler au
bout d'un certain temps.

Cette précaution regarde plus spé-
cialement les personnes dont les di-
gestions sont habituellement difficiles
et accompagnées d'échappement de
gaz par la bouche , et dont la salive
est dans les conditions requises pour
fournir une grande quantité de tartre.
Quelque avantageuses que soient les
dents artificielles faites en pâte miné-
rale , elles ne dispensent jamais de ces
soins de propreté.

CHAPITRE V.

DES SUBSTANCES EMPLOYÉES POUR CALMER
LES DOULEURS DE DENTS, ET POUR LES
ENTRETENIR CONSTAMMENT PROPRES ET
DANS LEUR ÉTAT DE BLANCHEUR NATU-
RELLE.

§ I^{er}.

*Des moyens de faire cesser les douleurs
des dents, et du charlatanisme que
tant de gens emploient à cet égard.*

LES différentes maladies des dents,
et le traitement qui convient à cha-
cune d'elles, appartiennent à la patho-
logie et non à l'hygiène, et, sous ce
rapport, j'aurais dû m'abstenir de par-
ler des douleurs que ces maladies oc-
casionnent ; mais comme il n'est point
indifférent de savoir distinguer celles
de ces douleurs qui ne sont que passa-
gères et peuvent céder à quelques

moyens simples , de celles qui résultent de quelque altération profonde , et qui exigent des opérations , souvent même l'extraction , j'ai pensé qu'il était convenable que je donnasse aux personnes étrangères à l'art quelques moyens de calmer ces douleurs , et de soustraire par là leur bouche soit à l'action pernicieuse de cette foule de remèdes qu'emploient les charlatans , et que prônent les gens crédules , soit à des mutilations qu'elles auraient pu éloigner encore pour long-temps.

Parmi les douleurs auxquelles les maladies assujettissent l'homme , il en est peu de plus insupportables que celles qui résultent de certaines maladies des dents ; or il n'est pas étonnant que le traitement de ces douleurs soit devenu l'objet des spéculations d'une foule de charlatans. Le premier instinct de l'homme qui souffre n'est-il pas en effet de veiller à sa conservation , et de se soustraire à la

douleur ; presque toutes nos fonctions concourent à ce but , et si quelqu'une vient à être dérangée , un penchant irrésistible nous porte à chercher avec empressement des secours partout où nous avons quelque espoir d'en trouver.

Dans les angoisses de la douleur , où l'imagination acquiert d'autant plus de force que la raison s'affaiblit davantage , nous acceptons les secours du premier qui se présente , et qui nous fait l'éloge de ses remèdes et la récapitulation de leurs prétendus succès. Ces hommes , dont la plupart n'ont d'autre mérite que l'astuce et le babil , n'ignorent pas que nous croyons facilement tout ce que nous souhaitons avec avidité , ils s'emparent de l'imagination du malade , et lui font payer cher des secours presque toujours funestes.

L'imagination et le désir de guérir sont donc les propagateurs naturels

du charlatanisme , qui est ensuite accueilli avec avidité par l'immense foule des sots , bien plus nombreux en effet que les gens d'un jugement solide. S'il s'adresse plus particulièrement aux maladies des dents qu'à toute autre , c'est que les douleurs que ces maladies occasionnent sont d'autant plus insupportables , qu'elles ne troublent presque jamais le jeu des autres fonctions , et qu'elles détournent par conséquent de l'idée d'une maladie.

En vain l'expérience a-t-elle fait justice plus de mille fois de la plupart des remèdes , prétendus souverains , contre les maux de dents , l'aveugle vulgaire s'obstine toujours à les rechercher avec empressement , et à les recevoir avec admiration ; et , chose étrange , il ajoute d'autant plus de confiance à leurs vertus , que celui qui les présente est plus dépourvu de connaissances. Heureusement leur vogue est aussi éphémère qu'elle

est grande ; mais telle est la force de la crainte de la douleur, qu'on s'abuse à cet égard, et qu'une foule de gens ont recours à leur usage. Ces remèdes, qui ont paru avec tant d'éclat à différentes époques, ont tous fini par être démasqués, et l'illusion dissipée n'a laissé voir que les traces de leur dangereuse action.

Que le vulgaire accueille avec avidité tout ce qui tient du merveilleux, et que dans son jugement aveugle il donne la palme du mérite à l'impéritie effrontée qui a l'art de le séduire, la chose est croyable ; mais que des personnes qui ont reçu de l'éducation soient la dupe de ces charlatans effrontés qui, sous le titre frustré de Dentistes, usent de mille supercheries et souvent de l'artifice le plus grossier ; c'est ce qu'on a quelque peine à concevoir. Cependant cette espèce de jonglerie ne laisse pas encore que de prospérer dans le siècle éclairé où

nous sommes, et de trouver des partisans dans toutes les classes de la société.

Pour faire voir jusqu'à quel point sont ridicules les assertions qu'on émet tous les jours sur les vertus de telle composition que vendent les charlatans, que donnent certaines personnes officieuses, et que prônent les gens crédules, je me contenterai d'une seule remarque, c'est que ces remèdes conviennent, non-seulement dans tous les cas, mais encore dans toutes les espèces de maladies des dents. En voilà assez, je pense, pour montrer à quoi se réduit leur efficacité. Pourquoi les raisonnemens les plus sensés ne sauraient-ils donc désabuser, non leurs possesseurs, que l'intérêt ou l'amour-propre aveugle, mais ceux qui en font usage ?

S'il faut gémir de ce que des gens sans aveu font journellement des dupes et des victimes, combien n'est-

il pas déplorable de voir des hommes titrés, opprobres de notre art, mus par la vile soif de l'argent, marcher sur les traces de tels imposteurs, ou d'hommes de bonne foi, mais ignorans et superstitieux, et chercher à s'établir une réputation par mille manèges plus bas les uns que les autres. Si je voulais dévoiler la composition et le mode d'action d'une foule de substances que vendent encore aujourd'hui, comme des spécifiques infailibles contre tous les maux de dents, des Dentistes qui jouissent de quelque crédit, je ne serais embarrassé que dans le choix des exemples que je pourrais citer.

C'est cette conduite ridicule et ces promesses fallacieuses qui ont aiguisé contre nous les traits de la satire, qui ne sont malheureusement que trop justes dans une foule de circonstances, mais qui nuisent à un grand nombre de personnes, qu'une

prévention défavorable pour notre art empêche de réclamer de nous des conseils qui , demandés à propos , les mettraient à même de conserver longtemps des dents légèrement altérées , et de se soustraire à tant de douloureuses opérations auxquelles l'imprévoyance et l'amour du merveilleux ne réduisent que trop souvent notre ministère.

Quelques personnes pourraient objecter à tant de justes allégations , que certains Dentistes , consommés dans leur art , possèdent des remèdes secrets dont l'efficacité ne saurait être douteuse. Cette assertion est celle qui nuit le plus aux progrès du traitement de toutes les maladies en général , et en particulier de celles des dents , et qui protège les menées peu délicates d'une foule de Dentistes.

Mais , disons-le sans crainte , est-il possible qu'un homme de bien se résigne à rester seul possesseur d'un

moyen salulaire , et persiste à en faire un secret ? Quelle personne , nourrie dans les principes d'une saine philosophie , ne mettra pas toute sa gloire à publier ses découvertes , même au détriment de sa fortune , s'il les croit utiles à l'humanité ?

D'ailleurs , grâces aux progrès des sciences naturelles , la chimie qui porte partout le flambeau de l'analyse , semble nous mettre pour toujours à l'abri des remèdes secrets qui ne sont pour l'ordinaire que des substances connues depuis des siècles , que leurs prétendus inventeurs décoorent d'un nom nouveau plus ou moins bizarre , et dont il n'est pas difficile de dévoiler la composition.

Les remèdes propres à calmer les douleurs des dents doivent donc différer autant que les maladies desquelles dépendent ces douleurs peuvent différer elles-mêmes. Quels qu'ils soient , leur mode d'action se réduit ,

1.° à calmer l'inflammation dont la pulpe dentaire est momentanément le siège, ou qui des gencives ou de toute autre partie de la bouche, se porte sur la dent; 2.° à exciter une autre partie éloignée de la dent malade, et à absorber ainsi la douleur de cette dernière; 3.° à assoupir ou même éteindre la sensibilité de la dent; 4.° enfin à soustraire la partie malade de la dent à l'action de l'air, des alimens et de toutes les substances irritantes avec lesquelles elle peut se trouver en contact.

On reconnaît qu'une douleur de dent est produite par une inflammation passagère, quand elle s'est développée tout-à-coup sous l'influence d'un changement brusque de température, à la suite de l'usage de quelque liqueur forte. La dent douloureuse est intacte ou peu altérée, la gencive voisine est rouge et gonflée, et la douleur, souvent accompagnée d'un gon-

flement des parties voisines, même d'une fluxion de la joue, semble envahir tout le côté de la mâchoire occupé par la dent qui en est atteinte. Tous les moyens qu'on emploie ordinairement contre les inflammations des autres parties, sont ceux auxquels on doit avoir recours.

Ainsi cette douleur cède ordinairement aux gargarismes émolliens, faits avec une infusion de fleurs de mauves sucrée et prise chaude, à des fumigations émollientes dirigées sur la dent malade. Si la gencive est extrêmement tuméfiée, on est quelquefois obligé d'appliquer une ou deux sangsues sur cette partie. Ce moyen qu'on repousse ordinairement est simple, car il suffit d'enfermer la sangsue dans un tube de verre, et de présenter son extrémité buccale à la gencive, qu'elle ne tarde pas à dégorger du sang superflu. Une figue grasse et bien cuite, placée entre la dent ma-

lade et sa correspondante , a suffi quelquefois pour calmer une inflammation légère.

Les douleurs de dents occasionnées par l'action d'un agent irritant passager , peuvent être apaisées , avon-nous dit , par tous les moyens capables de produire une diversion un peu considérable. N'arrête-t-on pas fréquemment des hémorrhagies nasales , en plaçant un corps très-froid , tel qu'une clef , sur le cou ou le dos des individus qui en sont atteints ? Pourquoi alors par un moyen semblable ne pourrait-on pas suspendre l'afflux nerveux aussi bien que l'afflux sanguin ? Une affection morale vive , une forte impression , réussissent quelquefois pour cela chez les personnes très-nerveuses. C'est pour cette seule raison que parfois la douleur de dent cesse tout-à-coup à la porte du dentiste. C'est ainsi qu'on doit également expliquer l'effet brusque et inattendu

de diverses amulettes , qui ne devraient avoir aucune espèce d'action , sans la confiance qu'on a en elles , et surtout sans les démonstrations imposantes et l'appareil mystérieux qui accompagnent leur emploi.

En vertu du même principe , on peut calmer ces douleurs par des teintures alcooliques , des huiles essentielles appliquées sur les parties voisines de la dent malade , et par les emplâtres de cantharides ou les cataplasmes de moutarde posés sur les tempes ou au-dessous des oreilles. Souvent même un purgatif un peu violent produit le même effet et avec la même promptitude.

Si la douleur est purement nerveuse , on peut la calmer au moyen d'un léger narcotique , comme un grain d'extrait gommeux d'opium , ou quelques gouttes d'huile de gérofle ou de cannelle appliquées sur un morceau de coton qu'on place sur la dent ma-

lade ou qu'on introduit dans le trou formé par la carie , quand il en existe un. Une pâte formée par une décoction concentrée de racine de pyrèthre, de gingembre , de clou de gérofle et de canelle , réduite à la consistance nécessaire, remplit quelquefois très-promptement la même indication.

Toutes les propriétés de ces dernières préparations , auxquelles se rapportent tous les prétendus spécifiques des charlatans , des bonnes femmes , etc. , se réduisent : les narcotiques à affaiblir la sensibilité de la dent , les excitans à l'épuiser par l'augmentation que leur première application lui fait subir.

Quand la carie d'une dent est assez profonde pour que la membrane qui tapisse son intérieur soit à découvert, on conçoit aisément combien il serait illusoire d'espérer de faire cesser la douleur qu'elle occasionne par quelques-uns des moyens précédemment

énumérés. La douleur peut bien disparaître pour un instant, mais aussitôt que la dent sera de nouveau mise en contact avec l'air, elle renaîtra. Dans cette circonstance, il faut avoir recours au plombage opéré par le métal fusible dont j'ai parlé à la page 185.

On voit donc que, quoique je me sois élevé avec raison contre les promesses que les charlatans et une foule de personnes imprudemment officieuses, font à l'occasion de tant de prétendus spécifiques, qu'ils donnent pour infailibles à l'exclusion de tous les autres; je ne prétends pas que certaines substances appliquées sur une dent ne puissent contribuer à faire cesser les douleurs dont elle peut être le siège; mais je le répète, aucune de ces substances n'agit autrement que celles dont je viens de parler. Soutenir le contraire, serait le fait de l'imposture ou de l'ignorance.

Il reste donc évidemment démontré

que toutes les personnes qui tiennent à conserver leurs dents, doivent, pour appaiser les douleurs dont ces organes sont si souvent le siège, s'adresser à un Chirurgien dentiste. Il possède pour cet effet tous les moyens qui peuvent être employés avec succès, et avec cette différence si importante à prendre en considération, qu'il sait les employer à propos, et que, quand la raison lui démontre qu'ils ne peuvent avoir aucun résultat avantageux, il évite aux personnes qui souffrent un temps qui donne souvent à la maladie les moyens d'augmenter, en leur en substituant quelques autres. Si le mal est le résultat d'une altération profonde de la dent, qui la mette au-dessus des ressources de son art, il en conseillera le sacrifice, et garantira ainsi par cette sage détermination les parties voisines de l'atteinte du mal.

§ II.

De la composition de diverses préparations propres à calmer les douleurs des dents, à raffermir les gencives, et à tenir dans un état de propreté constant les différentes parties de la bouche.

Une foule de préparations peuvent remplir l'une ou l'autre de ces trois indications ; mais je ne donnerai ici que les formules simples, faites avec deux ou trois substances, dont l'effet est bien connu et dont le mélange n'est point susceptible de donner lieu à de nouveaux produits en se décomposant.

Toutes les recettes, dit avec raison Gariot (1), dans lesquelles on fait entrer une foule de drogues qui ont des propriétés analogues, et quelquefois très-disparates, forment des mélanges bizarres qui ne valent pas ceux qu'on

(1) Ouvrage cité.

obtient par la combinaison de deux ou trois substances dont les qualités sont le mieux reconnues.



Elixir propre à être employé le matin pour se rincer la bouche, avant et après l'emploi de la brosse et de la poudre dentifrice.

*Prenez : Eau-de-vie de gayac.....6 onces ;
Eau vulnéraire spiritueuse...Idem ;
Huile essentielle de menthe...4 gouttes.*

On peut aromatiser cet élixir avec toute autre substance que la menthe, comme le gérofle, l'ambre, la rose, l'œillet etc. Quelques Dentistes y ajoutent un peu d'éther sulfurique, qu'il faut bien se garder de confondre avec l'acide du même nom, dont l'action corrosive, quand il n'est pas employé avec la plus grande discrétion, peut produire les accidens les plus

graves. On verse deux ou trois gouttes de cette liqueur dans l'eau dont on se sert avant et après l'emploi de la poudre dont on aura jugé convenable de faire usage.

Cet élixir convient aux personnes dont la bouche est dans un état de santé parfaite ; mais celles qui auraient, soit quelques dents cariées, soit les gencives habituellement saignantes ou l'haleine très - forte , ce qui ne dépend pas toujours d'une carie des dents , mais tient très-souvent à une irritation chronique de la membrane qui tapisse toute la bouche, feraient bien de lui substituer la préparation suivante qui s'emploie de la même manière.

Prenez : Eau-de vie de gayac préparée . 4 onces ;
Eau-de-vie camphrée 1 gros ;
Essence de menthe 6 gouttes ;
Essence de cochléaria *Idem* ;
Essence de romarin 10 gouttes.

Elixir odontalgique.

Prenez : Gérofle }
 Opium } de chaque.....2 gros ;
 Cannelle }
 Pyrèthre.....1 gros ;
 Résine.....1 demi-once ;
 Eau-de-vie à 22 degrés....8 onces.

Cet élixir qui serait trop actif pour l'emploi journalier, comme objet de toilette, arrête quelquefois comme par enchantement certaines douleurs de dents. Il convient particulièrement à celles qui semblent être toutes nerveuses. Néanmoins dans celles qui sont purement inflammatoires, il a très-souvent suffi pour les suspendre tout-à-coup. Mais dans cette dernière circonstance, son emploi est moins rationnel que dans la première. On l'emploie en en imbibant un morceau de coton qu'on applique sur la dent malade, ou qu'on introduit dans sa cavité, quand elle est cariée.

Elixir propre à raffermir les gencives.

Prenez : Eau vulnéraire spiritueuse 8 onces ;
Esprit de cochléaria 1 once ;
Huile essentielle de gérosfle . . . 4 gouttes.

Cet élixir convient aux personnes dont les gencives sont habituellement saignantes , ou blafardes et abandonnent le collet de la dent qui , manquant de soutien , devient chancelante et cède aux plus légers efforts. On l'emploie étendu dans l'eau , car s'il était employé pur il substituerait une inflammation active des gencives à l'irritation passive dont elles sont ordinairement frappées dans ce cas.

On vend encore dans le commerce pour le même usage , un élixir qui est plus compliqué dans sa composition que ce dernier. C'est l'élixir odontalgique de Leroy-de-la-Faudignières ; il se prépare de la manière suivante :

| | |
|------------------------------|---------------|
| <i>Prenez</i> : Gérolle..... | 1 demi-gros ; |
| Gayac..... | 4 gros ; |
| Pyrèthre..... | 1 gros ; |
| Essence de romarin..... | 10 gouttes ; |
| Essence de bergamotte... | 4 gouttes ; |
| Noix muscade..... | 1 gros ; |
| Eau-de-vie à 36 degrés... | 3 onces. |

Après avoir concassé les substances qui doivent l'être, on les met dans l'eau-de-vie. Au bout de huit jours d'infusion, on filtre l'élixir.

Pour l'employer, on en verse quelques gouttes dans l'eau avec laquelle on se rince la bouche le matin, mais seulement tous les deux ou trois jours.

Dans le cas où l'état saigneux et fongueux des gencives serait évidemment dû à une disposition scorbutique, on se trouvera toujours très-bien de substituer à ces différens élixirs le gargarisme suivant :

| | |
|--|-------------|
| <i>Prenez</i> : Décoction de racine de | |
| patience..... | 6 onces ; |
| Miel écumé..... | 1 once ; |
| Acide sulfurique..... | 3 gouttes ; |

Il est dans les saisons froides une incommodité à laquelle sont plus particulièrement sujettes les personnes d'un tempérament lymphatique, qui à ces mêmes époques sont fréquemment aussi tourmentées de maux de gorge, de coryza, ou rhume de cerveau, c'est le gercement des lèvres; je crois devoir donner ici la manière de faire soi-même la pommade la plus agréable et en même temps la plus avantageuse qu'on puisse employer à ce sujet.

Prenez: Huile d'olives ou d'amandes

douces..... 2 onces ;

Cire blanche..... 1 demi-once;

Eau de roses..... *Idem.*

On coupe la cire par petits morceaux, et on la met dans un vase assez solide pour qu'il puisse résister à la fusion de la cire, on verse l'huile par-dessus et on fait chauffer le pot au bain-marie. Quand la cire est fondue, on la coule dans un mortier, on ajoute l'eau de rose et on l'agite jusqu'à ce

qu'elle soit entièrement refroidie ; autrement on aurait un cérat grumeleux et inégalement coloré.

La disposition particulière en vertu de laquelle les lèvres se gercent, tient très-souvent à la susceptibilité extrême de toute la membrane muqueuse qui tapisse la bouche ; aussi les personnes qui pendant l'hiver sont tourmentées de cette légère incommodité, sont-elles, comme nous venons de le dire, fréquemment affectées d'angine ou de maux de gorge. Le gargarisme le plus adoucissant qu'on puisse employer contre cette dernière affection, est sans contredit celui-ci :

Prenez : Décoction de fleurs de mauve
ou de racines de guimauve.. 8 onces ;
Miel rosat..... 6 onces.

Enfin, les personnes qui ont la bouche fréquemment couverte d'aphthes indolens, font usage avec succès du gargarisme détersif suivant, qui

convient également dans les cas où l'évulsion d'une dent aurait entraîné une ulcération indolente et fongueuse de la gencive ou de la membrane qui la tapisse.:

Prenez : Feuilles d'aigremoine... } de chaque
 Feuilles de ronces..... } une pincée.

Faites bouillir dans huit onces d'eau commune, et ajoutez une once et demie de miel rosât, et d'acide sulfurique une quantité suffisante pour donner une acidité agréable.

Pastilles pour la Bouche.

Prenez : Cachou..... 2 gros ;
 Corail..... 4 gros ;
 Sucre..... 2 gros ;
 Essence de canelle..... 10 gouttes ;
 Mucilage , suffisante quantité pour faire
 des pastilles de dix grains chacune.

Autres Pastilles.

Prenez : Charbon préparé..... 1 gros ;
 Sucre..... 1 once ;
 Essence de citron..... 4 gouttes ;
 Essence de menthe..... 3 gouttes.
 Mucilage , quantité suffisante.

Ces deux espèces de pastilles conviennent particulièrement aux personnes qui ont l'haleine fétide ; elles doivent en placer une dans leur bouche toutes les fois qu'elles ont à faire les frais d'une conversation particulière.

Poudre dentifrice.

Prenez : Terre sigillée préparée.....6 onces ;
 Crème de tartre.....2 onces ;
 Gérosfle.....1 scrupule.

Elle suffit ordinairement aux personnes qui ont les dents habituellement blanches.

Autre plus compliquée.

Pierre-ponce..... 6 onces ;
 Crème de tartre..... 2 onces ;
 Laque carminée. 1 once ;
 Cannelle fine..... 2 gros.

De même que la première, cette poudre est propre à conserver l'éclat naturel de l'émail ; elle peut même être employée dans le cas où cet émail au-

rait besoin d'être rappelé à un état de blancheur que lui aurait fait perdre la négligence qu'on aurait apportée dans les soins journaliers que réclame la propreté de la bouche ; mais de même que la première, elle est composée de substances qui ne communiquent aucune couleur aux parties sur lesquelles on l'applique ; aussi je crois devoir donner icila composition d'une poudre également simple, mais qui, à l'avantage de blanchir parfaitement les dents, joint celui de donner aux lèvres et aux gencives une belle couleur rose qui dure une grande partie de la journée.

Prenez : Corail rouge..... 4 onces ;
Sang dragon..... 1 once ;
Carmin fin..... 1 demi-dragme ;
Écorce de citron..... 2 dragmes ;
Sucre blanc..... 1 demi-once.

Quand on veut préparer soi-même ces différentes poudres, on ne saurait trop avoir le soin de porphyriser toutes les substances qui doivent les compo-

ser, pour les réduire en poudre impalpable et les mélanger exactement, car sans cette précaution elles ne seraient pas seulement désagréables, mais elles nuiraient aux dents.

Opiats.

Pour faire les différents opiat dentifrices, on prend les poudres ci-dessus indiquées, et on les mêle avec une quantité suffisante de miel de Narbonne purifié.

Telles sont la plupart des préparations qui doivent composer, presque exclusivement, la pharmacopée dentaire ou buccale. La plupart des poudres et autres préparations qu'on vend dans le commerce, sont en général composées de substances ou dangereuses par elles-mêmes, ou mal préparées.

Presque toutes les eaux qu'on vend pour blanchir les dents contiennent de l'acide muriatique ou sulfurique, dont l'emploi habituel doit infail-

ment les altérer ; car bien que la réaction vitale dont jouissent les dents, de même que tous les autres organes vivans, s'oppose, jusqu'à un certain point, à la décomposition de l'émail par les acides, il est toujours constant que ces agens destructeurs pourraient avoir une action très-pernicieuse sur les dents des personnes faibles, dont les différentes parties de la bouche ne jouissent pas d'une grande force de réaction, et notamment sur les dents affectées d'un commencement de carie.

C'est cette considération qui engage la plupart des Dentistes à tenir chez eux-mêmes un dépôt des différentes compositions que leur expérience particulière leur a prouvé être du meilleur usage ; aussi les personnes qui voudraient s'éviter le désagrément de les préparer elles-mêmes, feront-elles toujours très-bien de se les procurer chez le Dentiste qu'elles ont honoré de leur confiance.

FIN.

TABLE
DES MATIÈRES.

*Introduction , ou Discours préliminaire
destiné à faire sentir l'importance des
soins que réclame l'entretien de la
bouche.*

| | |
|--|----|
| Des usages de la bouche sous le rapport de la vie physique. | 1 |
| De l'heureuse expression que son état d'intégrité donne à la phy- sionomie | 3 |
| De la bouche considérée comme in- strument de la parole. | 6 |
| De l'état de la médecine et chirur- gie dentaires. | 11 |
| Des ouvrages écrits sur l'hygiène de la bouche. | 13 |
| Des motifs qui m'ont fait sentir la né- cessité de celui-ci. | 16 |

CHAPITRE I.^{er}

De la sortie des premières dents, et des moyens de prévenir et d'éviter les maladies qu'elle peut occasionner.

- § I.^{er} De l'ordre dans lequel sortent les premières dents, ou phénomènes de la première dentition. 25
- § II. Des accidens auxquels peut donner lieu la sortie des premières dents. 36
- § III. Des moyens de prévenir et d'arrêter les maladies que peut occasionner la sortie des premières dents. 48

CHAPITRE II.

De la seconde dentition, et des précautions qu'elle nécessite pour s'effectuer régulièrement.

- § I.^{er} Phénomènes de la seconde dentition ou de la chute des dents de lait et de leur remplacement. 59

- § II. Méthode simple et naturelle de rendre régulière la sortie des secondes dents, et de prévenir ou combattre les accidens qui peuvent l'accompagner. 66
- § III. Manière de diriger l'arrangement des dents secondaires, et des circonstances dans lesquelles il convient d'enlever celles qu'elles doivent remplacer. 76

CHAPITRE III.

Application des règles générales de l'Hygiène ou des lois de la santé à la conservation des dents.

- § I.^{er} Des alimens qui conviennent à la conservation des dents et des différentes parties de la bouche. 94
- § II. De l'influence que les vicissitudes atmosphériques et les vêtemens exercent sur le développement des maladies de la bouche et des dents. 106

CHAPITRE IV.

Des règles suivant lesquelles doivent être dirigés les soins particuliers qu'exige la propreté des dents.

- § I.^{er} Des soins journaliers qu'exige l'entretien des dents, et de la nécessité de faire sentir de bonne heure leur importance aux jeunes gens. 123
- § II. Réfutation de l'opinion qui fait regarder comme dangereux l'emploi de la lime pour raccourcir des dents qui sont trop longues et séparer celles qui sont trop serrées. 144
- § III. De la nécessité de confier à un Dentiste le soin d'enlever le tartre qui s'amasse sur les dents. Erreurs et préjugés sur l'action des instrumens d'acier dont il se sert à cet effet. 152
- § IV. De l'importance de consulter le Dentiste aussitôt que les dents offrent quelque altération,

et du danger des extractions de
dents faites inconsidérément. . . . 173

§ V. De la nécessité de remplacer
les dents extraites par des dents
artificielles , et des précautions
auxquelles ces dernières assujet-
tissent 191

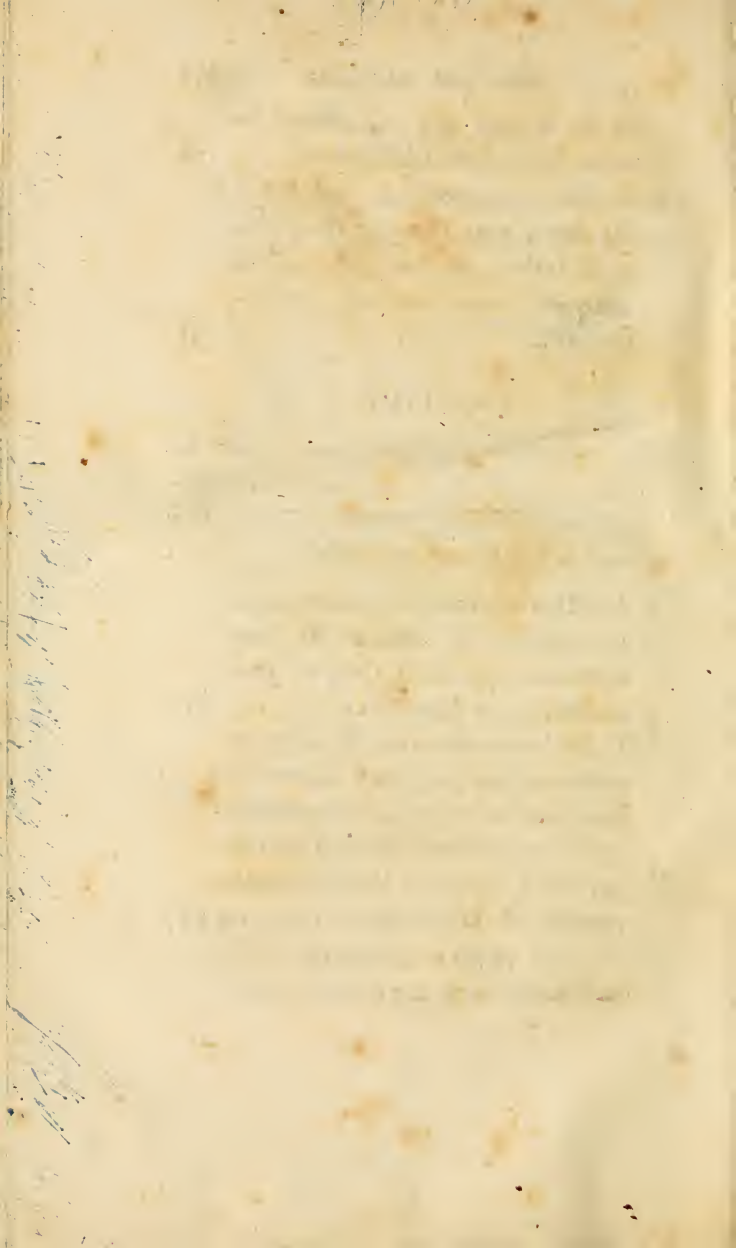
CHAPITRE V.

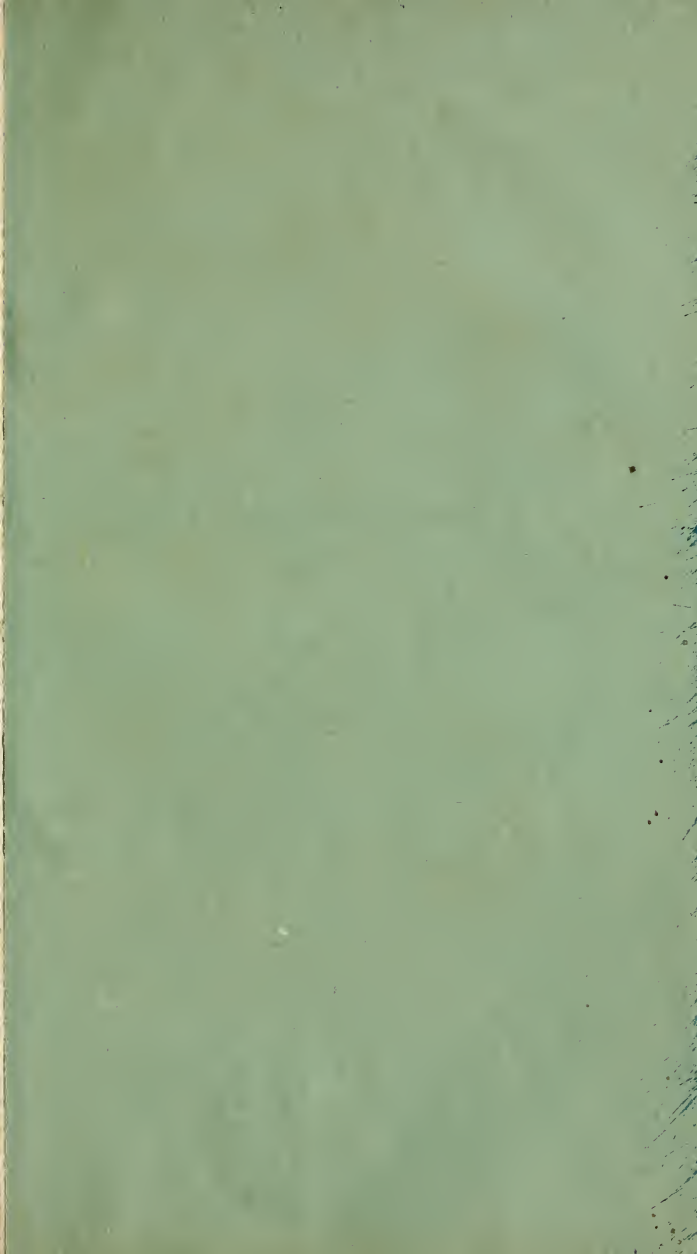
*Des substances employées pour calmer les
douleurs de dents , et pour les entrete-
nir constamment propres et dans leur
état de blancheur naturelle.*

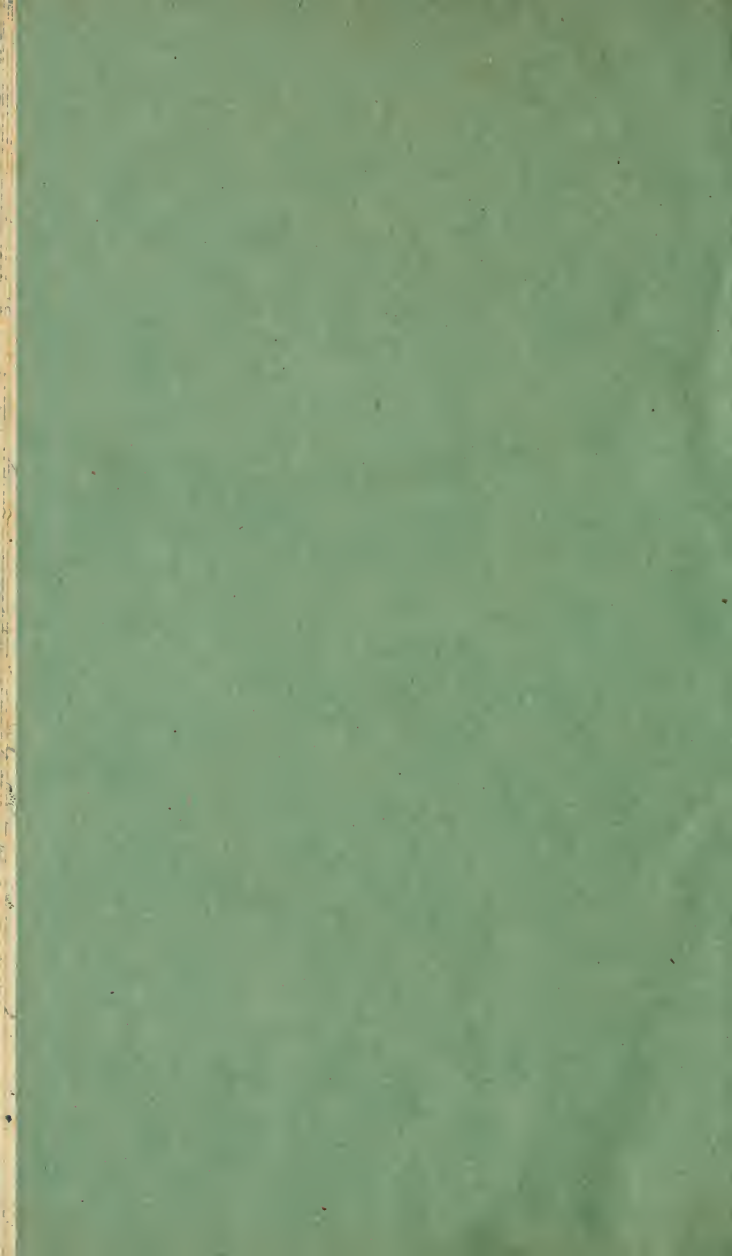
§. I.^{er} Des moyens de faire cesser
les douleurs de dents et du char-
latanisme que tant de gens em-
ploient à cet égard. 211

§ II. De la composition de diverses
préparations propres à calmer les
douleurs des dents , à raffermir les
gencives et à tenir dans un état de
propreté constant les différentes
parties de la bouche. 227

FIN DE LA TABLE.







A. N. N. N.

4/63

REHNN

110 1010

2. 245 bpa.

cy. F. M.

56

25527

